ADMINISTRATION — RÉDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél: Rideau 514

4, rue Langevin, Hull
Tél: Sher. 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
NUAGEUX ET FRAIS

MAXIMUM HIER 50
MINIMUM (NUIT) 32
A 8 H. CE MATIN 34

19e Année No 237 — OTTAWA JEUDI 13 OCTOBRE 1932 — Le Numéro 2 sous

Entrée en vigueur des nouveaux tarifs impériaux

Droits plus élevés sur les produits ne venant pas de l'Empire anglais

On veut diriger dans les artères commerciales de l'empire les marchandises qui allaient ailleurs.

EN FORCE À MINUIT

Faveurs en retour de la préférence accordée à 223 articles entrant au Canada.

BONNE RÉACTION

Le Canada a maintenant un nouveau tarif modelé sur les tarifs de l'Empire. En tant que ce pays est concerné, le plan de commerce de l'Empire, adopté à la conférence impériale d'Ottawa il y a deux mois, fonctionne entièrement à partir d'aujourd'hui.

A tous les ports d'entrée en Canada, les douaniers commencent aujourd'hui à percevoir des droits moins élevés sur un grand nombre de produits venant de la Grande-Bretagne, du Libre-Etat d'Irlande, de la Rhodésie du Sud et du Sud-Africain, et ils percevront par contre des droits plus élevés sur quelques-uns des produits semblables importés des pays étrangers.

L'idée maitresse qui inspire le nouvel état de choses, comme l'a dit clairement hier en chambre le premier ministre Bennett dans son "discours du budget résumé", est de diriger dans les artères commerciales de l'Empire les marchandises qui allaient autrefois aux pays étrangers. Les changements tarifaires apportés par les accords avec quatre pays de l'Empire ont été annoncés par l'hon. M. Bennett, et conséquemment à un usage établi, ils sont devenus en vigueur à minuit.

Ces changements n'effacent pas le caractère essentiellement protecteur du tarif canadien. Ils augmentent la préférence accordée aux marchandises britanniques sur le marché canadien, le plus souvent en réduisant les droits préférentiels britanniques, parfois en augmentant les taux généraux et intermédiaires et quelquefois même en ayant recours aux deux méthodes.

En prenant pour base le principe que les producteurs anglais puissent faire la concurrence sur le marché canadien avec les producteurs domestiques, les nouveaux droits peuvent être modifiés au cours de la période de cinq ans que durera le traité, sur recommandation de la commission tarifaire qui sera nommée. Cette commission revisera tous les item du tarif, si elle est d'avis qu'ils vont à l'encontre du principe de la juste concurrence.

En retour de la plus grande préférence accordée à 223 articles entrant au Canada, le Royaume-Uni accorde à ce pays des préférences sur presque tous les produits naturels canadiens: grains, produits laitiers, viandes, bétail vivant, porcs vivants et articles manufacturés. Sur la plupart de ces articles le Canada obtient l'entrée libre sur le marché britannique, pendant qu'un tarif est imposé sur les produits des pays étrangers.

L'un des premiers résultats du nouveau tarif sera une réduction du prix de la liqueur au Canada. La

(suite à la 8ième page)

LA SESSION S'AJOURNERAIT CE MOIS-CI

On coupera court au débat sur l'adresse. Programme peu élaboré pour cet automne.

DEUX SEMAINES?

Le parlement a maintenant le champ libre, et la session d'automne pourrait bien se terminer plus tôt qu'on ne s'y attendait. Le premier ministre Bennett a hier déposé en chambre des communes les accords négociés à la conférence impériale et fait connaître les changements tarifaires qu'ils comportent. Tout ce qu'il reste à faire, c'est de ratifier ces accords, apporter les changements tarifaires et mettre fin au débat sur le discours du trône. Les députés conservateurs ne prennent pas part à ce débat, mais les libéraux et les oppositionnistes indépendants profitent de l'occasion pour lancer quelques traits au gouvernement. Toutefois, ils ne désirent pas prolonger la session, et une entente a été conclue en vue de terminer le débat vendredi soir. Deux semaines au plus seraient alors nécessaires pour expédier le reste de la besogne, et il est possible que la session soit ajournée avant la fin du mois.

Des bills basés sur le rapport de la commission royale sur les chemins de fer seront présentés, mais, s'ils sont contentieux le gouvernement les laissera en suspens jusqu'à la reprise de la session plutôt que de prolonger la session d'automne

LE DÉBAT SUR L'ADRESSE À LA CH. HAUTE

Le sénateur Poirier propose l'adoption de l'adresse — Le sén. MacDonald, en français.

LE DISCOURS

Le débat sur l'adresse a été entamé hier après-midi au Sénat. M le sénateur Pascal Poirier, doyen du Sénat, en a proposé l'adoption, et M. le Sénateur MacDonald l'a appuyé.

A cette occasion M. le sénateur Poirier a prononcé un discours de belle tenue dont nous donnons ci-après un rapport fidèle. Notons en passant que la séance d'hier a eu un cachet français. M. Poirier a prononcé son discours en français. M. MacDonald a commencé le sien par quelques phrases en français également. Et M. le sénateur Lacasse en faisant l'éloge de M. Bel court s'est aussi exprimé en français. Il est rare qu'il se prononce trois discours en français au Sénat.

Voici comment M. le sénateur Poirier s'est exprimé:

"C'est toujours un périlleux honneur que celui de proposer l'Adresse en réponse au discours du trône. C'en est un tout particulièrement grand et redoutable, lorsque, comme il arrive en la présente session, les mesures sur lesquelles nous aurons à légiférer sont plutôt indiquées que définies.

La Conférence

"Prenons d'abord la Conférence Impériale. Nous savons qu'un pacte fiscal a été arrêté entre la Grande-Bretagne et le Canada, mais nous ne connaissons pas encore, au moins au Sénat, la nature précise de ce pacte.

"Quant à la Conférence elle-même, nous pouvons d'ores et déjà, dire qu'elle annonce un grand succès.

"Son Excellence le constate et s'en réjouit. Nous nous en réjouissons avec elle.

(suite à la 8ième page)

LES LIBÉRAUX ET LES TRAITÉS COMMERCIAUX

Quelle sera leur attitude? Le principe de la nouvelle politique. — King parlera lundi.

AMENDEMENT?

La question la plus intéressante à se poser, maintenant que M. Bennett a déposé les textes des accords de commerce et qu'il a prononcé un grand discours sur leurs avantages, est celle-ci: quelle attitude adopteront les libéraux sur la nouvelle politique commerciale interimpériale?

Le problème général peut se diviser en deux parties distinctes: la première, les accords eux-mêmes avec leurs concessions réciproques. La seconde: le principe économique impliqué dans les ententes.

Au sujet des accords il est improbable que les libéraux fassent de l'opposition. Ils sont d'avis qu'ils doivent approuver de tout coeur tout ce qui est de nature à promouvoir le commerce. E a il n'y a pas de doute que les ententes permettront un échange plus considérable que jamais des marchandises impériales.

Le principe

Mais l'unanimité ne sera pas aussi générale lorsqu'il s'agira d'étudier le principe impliqué dans la nouvelle politique économique impériale. Les libéraux craignent que l'on veuille faire de l'Empire une entité économique indépendante et forcément distincte des autres pays du monde, malgré les déclarations officielles à l'effet que la conférence ne résultera pas dans l'isolement de l'Empire.

Le parti libéral s'en tiendra à la définition que la conférence impériale de 1926 a donnée de l'Empire: un groupe de nations parfaitement égales, ayant les mêmes droits, indépendantes les unes des autres, libres de définir comme bon leur semble leur politique extérieure et fiscale, unies par une commune allégeance au même Souverain.

La conférence liera-t-elle les Dominions? Résultera-t-elle en un accroc à leur liberté? Pourront-ils, comme auparavant, adopter la politique qui leur convient en propre?

(suite à la 3ième page)

DES QUESTIONS DU DÉPUTÉ DE MONTMAGNY

Nominations de sénateurs — M. Lucien Moreau — Madame Fremont. — M. Thomas Maher.

TRAVAUX

M. Armand Lavergne, député de Montmagny et vice-président de la Chambre des Communes, a fait inscrire aux procès-verbaux une série de questions intéressantes, portant surtout sur les récentes nominations du gouvernement.

On sait que les gens de Québec ne sont pas très satisfaits de constater que les sénateurs qui sont censés les représenter à la Chambre Haute habitent, c'est le cas de quelques-uns du moins, en dehors de la région.

Aussi M. Lavergne pose-t-il au gouvernement les deux questions suivantes:

1.—Quels sont les sénateurs qui ayant leur collège électoral dans le district de Québec, habitent ce district ou le collège qu'ils représentent?

2.—Parmi ces sénateurs quels sont ceux qui demeurent en dehors du district géographique de Québec où sont situés les dits collèges électoraux?

M. LUCIEN MOREAU

Au nom de M. Lavergne paraissent aux procès-verbaux deux questions portant sur la nomination de M. Lucien Moreau comme directeur du Canadien National:

(suite à la 3ième page)

TROIS ENFANTS SONT BRÛLÉS À MORT À BALA

La mère et deux autres enfants sont à l'hôpital. — La maison détruite.

L'ACCIDENT

BALA, Ont., 13 oct. — (P. C.) — Un terrible incendie qui s'est déclaré hier soir dans la réserve indienne de Gibson, près d'ici, a fait périr trois enfants. La mère et deux autres enfants sont à l'hôpital de Parry Sound, gravement brûlés. L'un de ces derniers ne survivra probablement pas.

Les morts sont les enfants de M. et Mme Robert Stock: Pierre, 2 ans; Annie, 5 ans; Milton, 6 ans. Mme Stock est à l'hôpital, avec son fils Harry, 8 ans, mortellement atteint, et son bébé de 2 mois, Ethel, dont l'état n'est pas aussi grave. Deux autres membres de la famille ont été sauvés des flammes, grâce à Mme Stock qui les sortit par une fenêtre du second plancher de la résidence incendiée.

Un neveu de la vaillante mère, Arthur Commandant, 17 ans, a joué un rôle héroïque dans le sauvetage de ces deux membres de la famille, qui sont Herman, 11 ans, et Sarah, 9 ans. Cette dernière s'est blessée au dos en tombant.

C'est Mme Stock elle-même qui découvrit le feu, alors qu'elle s'éveilla vers 11 heures du soir. Les flammes taient déjà fortes et elle s'occupa au plus tôt de sauver ses enfants. Après en avoir mis deux en sûreté, elle ne put continuer et s'échappa péniblement brûlée un peu par tout le corps. Un voisin fit deux milles en voiture à bois avant de pouvoir obtenir un auto pour aller quérir un médecin à Bala. Le coroner F.-G. Davis vint sur les lieux et a donné les premiers soins aux victimes. La mère et les deux enfants brûlés furent alors conduits au bureau du même médecin, à Bala, dans une voture à bois, par un mauvais chemin, et par un temps de neige et de grésil. Ils reçurent là d'autres soins et furent ensuite transportés à l'hôpital de Parry Sound.

Le chef de la famille était absent au moment de l'incendie.

Le coroner a jugé inutile de tenir une enquête.

Au Parlement

AUJOURD'HUI

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône se continue à la chambre des communes et au sénat.

HIER

On a commencé au sénat le débat sur l'adresse. Le sénateur Pascal Poirier a présenté l'adresse et le sénateur J.-A. MacDonald l'a appuyée. En chambre des communes, le premier ministre Bennett a déposé les accords conclus à la conférence impériale et expliqué les changements tarifaires canadiens que comportent ces accords.

M. VENIOT MALADE

L'honorable Pierre Veniot, ex-ministre des Postes, qui est à l'hôpital pour un mal de reins, a reposé paisiblement la nuit dernière. Son état s'améliorait passablement ce matin.

LA SESSION FEDERALE

Un marché de 40.000.000 pour notre producteur

CONCURRENCE INJUSTE QUI DISPARAÎTRAIT

Les nouveaux tarifs et les producteurs à rabais de l'étranger. — Pas de surprise.

LE CHARBON

TORONTO, (P.C.) 13.— Selon H. G. Smith, chef d'une importante industrie de soie à Hamilton, les changements aux tarifs faits par le premier ministre R.-B. Bennett vont faire disparaitre l'injuste concurrence des compagnies qui produisent à rabais.

"La préférence additionnelle de 25 pour cent en faveur des textiles britanniques, a-t-il dit, vont probablement éliminer cette concurrence de la part de pays comme le Japon, la Tchécoslovaquie et la Russie. Pour ce qui regarde le commerce général de la laine, les changements sont équitables".

Gordon Perry, chef d'une grosse compagnie anglaise d'accessoires électriques, dit que les nouvelles admissions en franchise et les nouvelles réductions de tarif ne causent aucune surprise chez les producteurs d'acier. "Nous avions un accord, dit-il, avec les manufacturiers d'acier britannique dès avant la conférence. Les années actuelles sont anormales et je ne crois pas que les modifications apportées signifient beaucoup pour les manufacturiers britanniques jusqu'à ce que les conditions s'améliorent pour la peine".

J. Rossi, trésorier de la Pennsylvania Coal Company of Canada, Ltd, prévoit une augmentation du prix du charbon américain. "Il y a eu, dit-il, une augmentation mensuelle de 10 sous par tonne pendant l'année et je crois que le prix devra monter encore. Jusqu'à maintenant, les ventes d'anthracite américain ont baissé pendant que celles du charbon anglais s'accroissaient".

NOUVEAU CURÉ

MONTREAL. — M. l'abbé Josaphat-Z. Dufort, ancien secrétaire de la délégation apostolique à Ottawa et aumônier au Mont-Sainte-Anne, vient d'être nommé curé de la paroisse Saint-Jean de la Croix où il succède à M. l'abbé Anatole Martin qui vient de démissionner pour raisons de santé.

M. Bennett soumet au parlement les conventions de la conférence de juillet.

LES TARIFS

262 changements tarifaires — La commission du tarif. — Ce dont nous bénéficierons

LES TRAITÉS

(Par Léopold Richer)

Dans un discours qui dura un peu plus de deux heures, M. Bennett a expliqué et commenté l'entente de commerce anglo-canadienne qui fut signée à la conférence d'Ottawa. M. Bennett proposa une résolution à l'effet d'adopter les principes des accords de commerce. Il commença à parler à 3 h. 10 et termina à 5 h. 15.

Avant de passer à l'analyse du traité anglo-canadien, M. Bennett posa quelques idées générales. En vertu du traité, dit-il, le manufacrier canadien, en plus du marché national, jouira d'un marché de 40.-000.000 d'habitants. Ce qui lui permettra ainsi qu'à l'agriculteur de produire davantage, donc de réduire les prix aux consommateurs, donc de donner plus de travail à la main-d'oeuvre canadienne donc d'activer les affaires de nos chemins de fer et de nos compagnies de transport maritime.

Mais d'autre part les concessions consenties aux producteurs britanniques leur permettront de venir concurrencer nos producteurs nationaux, à condition toutefois que les conditions de travail le permettent, voilà pourquoi la commission du tarif sera organisée.

M. Bennett ne se cache pas que les avantages que nous pourrons retirer de notre accord avec l'Angleterre dépend en une large mesure de notre habileté à satisfaire la demande britannique, à nous organiser, à améliorer la préparation de nos marchandises, et, par dessus tout, des mesures que prendra l'Angleterre pour mettre fin au dumping des marchandises étrangères sur le marché anglais.

M. Bennett a fait aussi connaitre les concessions tarifaires que nous faisons à l'Angleterre. Elles portent sur 262 item dont voici les principaux: fer et acier, textiles, produits chimiques, le verre, les huiles végétales, etc.

Les ententes sont toutes à base de concessions mutuelles. On n'aurait pas réussi à les conclures si chaque délégation s'était retranchée dans une attitude égoïste. D'elles sortira un plus grand Empire britannique, uni plus étroitement que par le passé par des liens économiques plus forts.

Voici un résumé substantiel du discours du premier ministre:—

(suite à la page 2)

LE SÉNATEUR BELCOURT

Digne hommage rendu à sa mémoire par l'honorable sénateur Lacasse à la Chambre Haute.

Un hommage ému et digne de l'oeuvre patriotique de l'éminent disparu, a été rendu hier après-midi au Sénat, à feu le sénateur N. A. Belcourt par M. le sénateur Gustave Lacasse, de Técumseh. M. Lacasse parla en français après M. Arthur Meighen, leader ministériel, et M. Raoul Dandurand, leader libéral, qui, eux aussi, ont rendu hommage au disparu en rappelant sa carrière politique et la belle campagne qu'il soutint en faveur des droits scolaires des franco-ontariens.

M. Lacasse parlait comme collègue ontarien de M. Belcourt et au nom de nos compatriotes de cette province. Et c'est sûrement l'éloge que nous ne manquerions pas de faire en toute circonstance au distingué président de l'Association

(suite à la 10ième page)

LA JOURNEE DE L'ASSOCIATION

L'Association doit poursuivre son oeuvre

Au congrès de 1910, Sir Wilfrid Laurier s'exprimait ainsi:

"Le Canadien français ne veut pas dominer, mais il n'entend pas non plus être dominé. Ce qu'il demande, c'est sa juste part de soleil et de liberté, justice égale pour tous. Le congrès réclame l'enseignement des deux langues, anglaise et française. La langue anglaise, c'est la langue des affaires, la langue française, c'est la langue du coeur. La première ne semble exister que pour apprendre les beautés de la langue française. Je connais l'anglais et je ne crains pas de proclamer que c'est la plus belle langue... après le français.

"Il ne suffit pas que les enfants canadiens-français d'Ontario apprennent leur langue sur les genoux de leur mère; il faut qu'ils puissent l'étudier à l'école. Dans la province de Québec, où nous sommes la majorité, nous accordons aux autres races les droits que nous réclamons pour nous dans la province d'Ontario.

"La province de Québec a raison d'être fière de l'éducation qu'elle donne à ses enfants, surtout celle que l'on reçoit dans ses collèges classiques.

"Le Congrès doit poursuivre l'oeuvre si bien commencée, travailler à maintenir et améliorer les écoles bilingues où les Canadiens français pourront apprendre et conserver, comme le plus précieux des trésors, leur belle langue française."

C'est le travail entrepris par ce congrès que l'Association poursuit encore et est appelée à poursuivre à l'avenir.

Pour assurer son existence et répondre à vos besoins, l'Association vous demande une très légère contribution de 25 sous par famille. La collecte à cet effet aura lieu dimanche, le 23 octobre.

VUES DIVERSES DES JOURNAUX EN ANGLETERRE

Les journaux conservateurs vantent les accords, mais les autres ont des vues différentes.

LES COMMENTAIRES

LONDRES, 13. — (P. C.) — Les chefs industriels s'occupent aujourd'hui d'étudier les détails des accords commerciaux conclus à la conférence impériale d'Ottawa qui augmentent les préférences tarifaires sur les articles importés du Royaume-Uni par sept dominions et colonies. Les commentaires viennent pour la plupart des journaux. Le Daily Telegraph, conservateur, dit que la plupart des industriels britanniques seront surpris de constater que les concessions faites aux produits du Royaume-Uni sont aussi grandes et aussi nombreuses. D'un autre côté, le News Chronicle, libéral, dit: Sans doute, une certaine quantité du commerce anglais jouira de la préférence, mais, en général cette préférence consistera à dresser des barrières contre le commerce étranger. En tant que le commerce mondial est concerné, la situation, loin d'être améliorée, devient pire qu'elle n'était. Le Times, conservateur indépendant, dit que les concessions accordées à l'industrie britannique sont plus substantielles et affectent un plus grand nombre d'articles qu'on ne s'y attendait généralement. D'après le Daily Mail, conservateur, les pays qui, il y a deux ans, ont refusé toute concession sérieuse au commerce

(suite à la 3ième page)

L'INDUSTRIE BRITANNIQUE ET LES TARIFS

L'accueil est généralement favorable. Quelques voix discordantes.

LES LIBÉRAUX

LONDRES, 13. — (P. C.) — Les chefs de l'industrie britannique ont accueilli en général favorablement la nouvelle des revisions dans le tarif canadien, à la suite de la signature du pacte conclu à la conférence impériale entre le Canada et le Royaume-Uni. Les chefs de l'industrie de la laine et du coton ont exprimé quelque désappointement au sujet de l'étendue des concessions faites à l'industrie britannique, mais les représentants du fer et de l'acier, des automobiles et des autres industries entrevoient une augmentation de commerce avec le Canada en vertu des nouvelles préférences. Les principaux journaux conservateurs regardent les concessions faites comme renfermant tout ce que la Grande-Bretagne pouvait désirer. Toutefois le Manchester Guardian, libéral, dit que les revisions ne fournissent aucun exemple frappant de la générosité du Canada.

Les nouvelles préférences canadiennes sur la coutellerie anglaise constitueront une différence appréciable au commerce d'exportation anglais, de l'avis de A.-K. Wilson, chef de l'industrie de la coutellerie à Sheffield.

Les représentants des industries du fer et de l'acier de la côte nord-est semblent assez satisfaits, mais on dit qu'en certains cas le volume du commerce affecté ne sera probablement pas considérable.

Les concessions canadiennes devraient porter les manufacturiers de véhicules-moteurs anglais à traiter d'une façons très sérieuse le marché canadien, dit le colonel D.-H. Hacking, directeur de la British Motor Traders' Society. Il a été agréablement surpris de voir sur la liste de franchise les automobiles, véhicules-moteurs et motocyclettes de Grande-Bretagne.

L'hon. Amery, ancien secrétaire pour les dominions, dit dans le Financial News que, si la conférence d'Ottawa avait été une faillite, toute la politique de préférence de l'empire aurait été discréditée et abandonnée. Le vicomte Snowden, qui écrit dans le même journal, condamne les accords, donnant pour raison que les concessions faites par le Royaume-Uni augmenteront les prix des nécessités de la vie.

En général, les industriels du pays estiment que les nouveaux accords constitueront une base d'expansion des exportations au Dominion. Murray Morrison, directeur-gérant de l'association des houillères galloises, prédit que d'ici à cinq ans les exportations de charbon gallois au Canada seront de 2,000,000 de tonnes par année. Il serait désappointé, dit-il, si le rendement des carrières galloises ne dépassait pas cette année 100,000,000 de tonnes.

LE JUGE DUFF

L'honorable Lyman P. Duff, gravement malade dans un hôpital local, a passé une bonne nuit. Sa condition s'améliore encore aujourd'hui.

LES CULTIVATEURS FORMULENT DES VOEUX

M. Rod. Beaudet est réélu président de l'U. C. F. O. hier

M. ROD. ROCHON DE CLARENCE A UN 2e PRIX

Un autre Canadien-Français à l'honneur au 20e tournoi nternational de Labour.

À RUSSELL

Les directeurs du tournoi international de Labour et de l'exposition de machines agricoles s'attendent à ce que plus de 10.000 personnes soient témoins des concours aujourd'hui a la Ferme Expérimentale d'Ottawa.

Au cours de la journée d'hier, le chiffre précédent a été atteint, malgré la mauvaise température. Les inscriptions furent nombreuses. 117 hommes et jeunes gens labouraient 94 paires de chevaux et 23 tracteurs furent nécessaires aux concurrents. C'était un spectacle remarquable qui a soulevé l'enthousiasme général.

Aujourd'hui, les inscriptions sont d'au moins 130 et le nombre de paires de chevaux en service est de plus de 120.

Les spectateurs ont eu l'occasion hier d'admirer tout à leur aise les meilleures machines agricoles en fonctionnent. Tous les étalages étaeint complets. Chacun peut tirer profit d'une visite sur les terrains.

LES GAGNANTS

Dans la 4e classe, mardi, un autre Canadien français, Rod. Rochon, de Clarence Creek, a remporté le second prix. Il s'agissait de labour dans le gazon, avec charrue simple, sillons simples.

Voici les résultats en entier pour les classes 4 et 7 mardi:

Classe No 4. — Sillons simples, charrue simple, gazon—1. Gren Stinson, Kars; 2. R. Rochon, Clarence Creek; 3. J. Goth, Richmond; 4. D. McGillivray, Alexandria; 5. E. Ouderkirk, Berwick.

Classe No 7.—Tracteurs, gazon—1. P. Ostapyk, ferme expérimentale centrale, Ottawa; 2. C. Walsh, Leonard; 3. W.-B. Butler, Ashton; 4. R. Fraser, Lancaster; 5. A. Fetterly, Lunenberg.

Spéciaux (suite)

1. Meilleur sillon—Coupe McArthur gagnée par A. Wallace; 2. Laboureur champion des cantons de Marlboro et North Gower, A. Wallace; 3. Sol le mieux labouré par laboureurs de moins de 21 ans, cantons de Marlboro et North Gower, Coupe Banque Royale, G. Stinson, Kars.

Meilleure couronne et meilleur fini—Classe 1. J.-W. Caldwell; 4. Gren Stinson; 5. G. Thompson; 6. G.-A. Hay.

Meilleure couronne, classe 7—C. Walsh.

Meilleur fini, classe 7—P. Ostapyk.

Meilleurs aller et venir—Classes 1, 2 et 3, A. Wallace; 4, 5, 6, G. Stinson, 7, C. Walsh.

MERCREDI

Voici les résultats partiels d'hier:

Tracteur classe 1—Chaume, ouvert seulement à ceux qui travaillent la terre—1. G. Hawstrawser, Malton; 2. M. Keyes, Lansdowne; 3. A. Grant, Scarboro Jct. RR1; 4. M. Morrison, Woodville; 5, D.-M. Campbell, Alvinston.

Tracteur classe 2—Ouvert à ceux qui n'ont jamais gagné de prix à un tournoi de Labour international antérieur—1. H. Jarvis, Scarboro; 2. Wm. Calhoun, Auroro; 3. M. E. McGuire, Spencerville; 4. J. Lane, Scarboro Jct RR. I. 5. M. Little, Agincourt.

A RUSSELL

Le concours de Labour annuel de l'association des Laboureurs de Russell a eu lieu récemment sur la ferme de R. Thompson. Voici les résultats:

Classe 1—Meilleure couronne spéciale—1. Algie Wallace; 2. Harold Garrow; 3. Oscar Labelle; 4. Robert Watson; 5. Robert Shaver; 6. Robert Casselman.

Classe 2—Meilleure couronne spéciale, 6 entrées—1. Robert Rochon; 2. Geo. Stinson; 3. Robert Paul; 4. Robert McMillan; 5. Norman James; 6. Chas. Hamilton.

Classe 3—Morgan Park.

Classe 4.—Meilleure couronne spéciale—W. Booth—1. Geo. Hay, 2; Wm Booth.

Classe 5—Willie James.

Classe 6—Huit entrées—1. Eldon Wallace; 2. Eldon Paul; 3. Gordon Phair; 4. Willard McCormick; 5. Ed. McCormick.

Meilleure couronne et fini spéciaux—Classe 7—1. W. Wallace; 2. A.-T. Brunton; 3. McCormick.

Meilleure couronne spéciale—Classe 8—1. E. Pollock; 2. Daniel McMillan; 3. E. Cochrane; 4. Victor Dessaint.

Meilleur aller et retour—E. Cochrane.

LE SEN. HAYDON

Le sénateur Andrew Haydon, gravement malade à sa résidence depuis quelques mois, a passé une très bonne nuit, selon ce qu'on apprend. Son état était bien meilleur ce matin.

Le 3e congrès de l'Union des Cultivateurs remporte un éclatant succès à Orléans.

M. A.-T. CHARRON

Cinq députés à la séance hier soir.—Voeux importants adoptés. — S. E. Mgr Forbes.

LES DÉLIBÉRATIONS

M. Rodolphe Beaudet a été réélu président de l'Union des Cultivateurs franco-ontariens au 3e congrès annuel qui a eu lieu hier à Saint-Joseph d'Orléans. M. Albert Patenaude a été réélu vice-président. Les directeurs pour l'année nouvelle seront MM. Joseph Bedard, Lorenzo Savage, Dolphus Titley, Félix Benoit et Emilien Geoffrion.

Le congrès a remporté un grand succès tant au point de vue assistance qu'au point de vue des voeux adoptés. Il a débuté par une messe dite par S. E. Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa, il s'est continué par trois séances d'étude qui ont duré douze heures et qui ont réuni de hautes personnalités du clergé, du gouvernement et du journalisme. Une belle harmonie a régné et la politique a été reléguée à l'arrière plan par les politiciens même pour faire place à une étude sérieuse de la crise agricole et des remèdes à y apporter.

VOEUX EMIS

Suit une liste des voeux émis:

CONSIDERANT que les fils et les filles des cultivateurs immigrent vers nos grandes villes parce qu'ils sont sans emploi au foyer;

CONSIDERANT que le cultivateur actuel se voit dans la nécessité d'acheter presque tout ce dont il a besoin depuis la disparition de la petite industrie;

CE CONGRES émet le voeu que le remède le plus efficace pour régler la crise agricole est de retourner à l'industrie domestique paroissiale et régionale, sous toutes ses formes, tout en profitant des progrès modernes.

CONSIDERANT le coût élevé pour la construction et pour l'entretien des routes des comtés unis de Prescott et Russell,

CE CONGRES émet le voeu qu'une enquête soit demandée sur l'administration du conseil de comté relativement à la construction et à l'entretien de ces chemins.

COURS AGRICOLES

CONSIDERANT qu'une des causes de l'insuccès de nos cultivateurs est dans bien des cas le manque de connaissance des méthodes modernes,

CE CONGRES émet les voeux suivants:

1o—Que demande soit faite au gouvernement provincial pour la nomination d'un agronome dans chacun des comtés de Prescott et Russell, ou du moins qu'un assistant bilingue permanent soit accordé à M. Larose.

2o.—Qu'une école moyenne d'agriculture affiliée à l'Université d'Ottawa soit établie pour ces deux comtés, ou du moins que des cours abrégés soient donnés, chaque année, dans les grands centres de ces comtés.

3o—Qu'un manuel français d'agriculture soit mis entre les mains des élèves des écoles rurales.

(suite à la 5ième page)

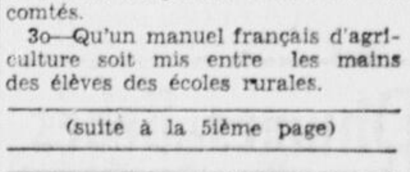

TORONTO, 13. — Une profonde perturbation concentrée sur les côtes du Labrador, s'étend au sud jusqu'au golfe Saint-Laurent et occasionne de grands vents de l'ouest dans cette région et dans l'est québecois. Il fait assez frais à l'est des Grands Lacs; il y a des averses et des giboulées dans plusieurs endroits. Il fait beau dans tout l'ouest, et très frais dans le Manitoba et plusieurs endroits de la Saskatchewan. La pression est élevée dans les Etats de l'est et à l'ouest immédiat du lac Michigan; une dépression s'étend au sud-est, depuis le nord de la Colombie-Anglaise jusqu'en Alberta et les Etats du sud-ouest.

Pronostics.—Vallée de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: vents modérés; nuageux et frais aujourd'hui et demain.

A 8 heures ce matin: Dawson, 22; Aklavik, 16; Fort Simpson, 20; Fort Smith, 16; Churchill, 20; Prince Rupert, 50; Victoria, 50; Kamloops, 48; Jasper, 40; Calgary, 44; Edmonton, 32; Prince Albert, 34; Winnipeg, 26; Sault Ste-Marie, 34; London, 30; Toronto, 38; Kingston, 30; Ottawa, 34; Montréal, 36; Québec, 34; St-Jean, N.-B., 40; Moncton, 37; Halifax, 46; Charlottetown, 40; St-Jean, T.-N., 52; Détroit, 34; New-York, 42.

Un marché de 40.000.000 pour notre producteur

(suite de la 1ière page)

LE DISCOURS DU PREMIER MINISTRE

"J'ai le grand honneur", dit M. Bennett, et la satisfaction de présenter, pour l'approbation de cette Chambre, certains traités de commerce conclus entre le Canada et les autres pays de l'Empire britannique lors de la Conférence Impériale récemment tenue dans cette ville".

Ces traités, poursuit-il, ont été signés comme suit: Angleterre et Canada; Canada et Sud-Afrique; Canada et Etat Libre d'Irlande; Canada et Rhodésie du Sud.

Le premier ministre ajoute des commentaires. "Ces traités marquent le premier jalon d'un système défini de relations économiques plus étroites. Ils sont fondés sur le principe énoncé par le parti conservateur avant les dernières élections et soutenu depuis lors jusqu'à présent. Ils sont conformes au plan général établi par le gouvernement lors de la Conférence Economique Impériale tenue à Londres, en 1930, plan qui fut d'ailleurs de nouveau soumis à l'ouverture de la Conférence d'Ottawa, au mois de juillet dernier.

Dans le passé, les produits manufacturés du Canada ont joui d'une certaine mesure de protection sur le marché domestique, mais nos produits manufacturés n'ont eu aucun avantage sur leurs concurrents. Les traités conclus leur donnent maintenant cet avantage.

"Vous pourrez juger par le caractère des traités que nous venons de signer jusqu'à quel point notre gouvernement a réussi dans ses efforts", dit M. Bennett.

"Je ne veux pas créer l'impression que, comme résultat de cette conférence récente, nous inaugurons un régime qui permettra, tout au début, de développer le plus possible le potentiel commercial de l'Empire. Quand nous nous souvenons que l'Empire britannique, tel que nous le connaissons aujourd'hui, contient le quart de la population de la terre et représente toutes les teintes de la diversité économique, c'aurait été folie de s'attendre, dès le début, aux bénéfices maximum du commerce interimpérial."

APRES UN DEMI-SIECLE

Toutefois, le premier ministre affirme qu'après un demi-siècle d'espérances et de craintes, les pays qui composent l'Empire britannique en sont enfin venus à une entente, fondée sur le principe de la préférence douanière, qui préparera la voie à d'autres ententes et traités susceptibles d'être conclus plus tard, au fur et à mesure que les besoins s'en feront sentir.

"Et", ajoute M. Bennett, "ces ententes ont été faites de bonne foi, par des hommes d'une même race. Elles ne sont pas le résultat de marchandages passionnés. Malgré les efforts anti-patriotiques de quelques-uns pour laisser croire que chaque nation avait essayé de faire passer ses intérêts impériaux avant ceux du voisin je puis vous affirmer que bien que chaque nation ait tout fait pour promouvoir ses propres intérêts, toutes se sont aperçu qu'il ne pouvait y avoir d'entente si elle maintenant des attitudes égoistes. Nous avons essayé, tout en tâchant de promouvoir nos propres intérêts, d'avoir toujours présents à l'esprit les intérêts des autres Dominions. Nous avons conclu des traités qui, je l'affirme, sont justes et qui, à cause de cela, seront durables.".

LE COMMERCE INTERNATIONAL

"A mon point de vue", poursuit M. Bennett, "les avantages que nous pourrons retirer de ces ententes n'ont pas été obtenus en sacrifiant le commerce des nations de l'Empire avec les autres pays du monde. Au contraire, plus notre commerce impérial sera profitable, plus nous serons en mesure, à cause du développement de nos industries encouragées par l'exportation, de commercer avec les autres nations."

Et M. Bennett prie l'opposition de ne voir dans ces accords qu'une tentative d'inaugurer une nouvelle politique douanière impériale dont toutes les nations du Commonwealth pourront retirer des avantages.

"Le Canada", dit-il, "fera sa part selon les termes de ces ententes et il ne s'en tiendra pas à la lettre des obligations qu'il a encourues, mais à l'esprit."

LE TRAITE AVEC LE ROYAUME-UNI

Après avoir déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'analyser profondément, du moins pour le moment, les traités conclus par le Canada avec les autres Dominions, le premier ministre indique le principe sur lequel reposent ces traités qui contiennent et donne une idée des concessions accordées.

Comme le traité qui nous concerne davantage est celui que nous avons conclus avec l'Angleterre, c'est celui-là que M. Bennett entend étudier le plus en détail. "Nous avons", dit-il, "donné à l'Angleterre des avantages qui sont contenus en détail dans les résolutions tarifaires qui seront soumises à la Chambre par le Ministre des Finances l'hon. M. Rhodes.

262 CHANGEMENTS TARIFAIRES

Les résolutions soumises à la Chambre! contiennent 262 changements au tarif douanier. Ces résolutions se rapportent non seulement aux concessions faites par le Canada à l'Angleterre, mais aussi aux concessions faites aux autres pays du Commonwealth britannique qui ont transigé avec le Canada lors de la Conférence.

De ces item du tarif douanies, 37 n'ont subi de changements que dans leur phraséologie pour les faire concorder avec les nouveaux accords. Il reste donc 225 item nouveaux et de ce nombre, 223 se rapportent exclusivement à la préférence britannique. Tous, sans exception, peuvent s'appliquer avec les changements nécessaires, aux autres Dominions de l'Empire.

Il explique ensuite comment les nouveaux changements tarifaires s'appliquent:

81 résolutions n'ont trait qu'à la réduction des taux de préférence britannique;

89, à l'augmentation dans les taux du tarif intermédiaire ou général, ou les deux;

49, aux réductions dans les taux du tarif préférentiel britannique, accompagnés d'augmentation dans les taux du tarif intermédiaire ou général, ou les deux;

2, aux réductions dans tous les taux;

1, aux augmentations dans tous les taux;

et 1, aux réductions dans les taux des tarifs de préférence britannique ou dans les taux des tarifs intermédiaires.

LES POSSIBILITES

M. Bennett ne veut pas que l'on se fie simplement au total arithmétique de ces résolutions pour augurer des bénéfices que nous retirerons de la nouvelle politique intraimpériale. Il faut considérer leurs possibilités. Ainsi, les résolutions qui ont trait aux produits chimiques et aux drogues d'un genre autre que ceux que nous produisons au Canada, embrassent un champ commercial que l'on ne peut pas délimiter, à cause de la mise en valeur des découvertes scientifiques.

Il en va de même des résolutions se rapportant à l'industrie du fer et de l'acier. Il est d'avis que les conversations privées qui ont eu lieu à Montréal, avant la Conférence, entre les industriels canadiens et anglais, ont abouti aux accords d'Ottawa et que tout le monde sera satisfait. Il y a accroissement de la préférence sur les produits primaires des aciéries et franchise totale sur certains produits manufacturés qui ne feront pas concurrence aux produits canadiens.

LES TEXTILES

Le tarif préférentiel britannique sur les marchandises de coton est réduit d'un tiers sur tous les item sujets, actuellement, aux droits spécifiques. Dans le cas des velours de coton, les droits spécifiques sont entièrement abolis et les droits "ad valorem" réduits considérablement. Certaines étoffes de coton d'une finesse plus grande que celles que nous manufacturons, entreront en franchise. Parmi celles-ci, il faut inclure les rubans encrés pour les machines à écrire et certains fils de coton.

Les droits sur tous les lainages sont réduits d'un quart en vertu du tarif préférentiel britannique. Sur les tapis et les couvertures en laine, ces droits sont réduits de moitié et, sur les lainages à couverture de billards, etc., la franchise totale est consentie.

Sur les toiles qu'on ne fabrique pas au Canada, la franchise est aussi consentie, ainsi que sur certains produits de jute. Sur les cuirs, la préférence est accrue lorsqu'il s'agit des cuirs à ceinture et à semelle, et sur les autres cuirs qui sont rendus plus fins par un procédé subséquent au tannage.

Certains cuirs fins, tels que les cuirs de reptiles et les cuirs à couvrir les meubles entreront en franchise.

LES PRODUITS CHIMIQUES

Au sujet de ces produits, le premier ministre affirme que les changements tarifaires apportés sont les plus importants de tous. Il ajoute que le tarif, en ce qu'il se rapporte à ces produits, a été revisé d'un bout à l'autre, dans le but d'accorder à l'Empire le commerce que nous faisions jusqu'ici avec les nations étrangères.

"La diversion de ces produits vers notre marché sera appréciable dès maintenant", dit le premier ministre, "mais les possibilités de ce commerce sont incalculables. L'industrie se tourne de plus en plus vers les recherches scientifiques et les laboratoires. La science, de nos jours, est plus appliquée que théorique.

LE VERRE, LES HUILES VEGETALES, ETC.

La préférence britannique sur le verre a aussi été accrue ainsi que sur les huiles végétales, les cigarettes et le tabac manufacturés, les ananas en conserve, les parfums et les objets de toilette, les livres et les imprimés, les gommes et les laques, le savon, les colles et les gélatines, les porcelaines de chine et la vaisselle, le fil de fer, l'aluminium et ses produits, les fils de toile, l'asphalte, le Gutta-Percha et le balate, les bottines et les souliers en caoutchouc, les engrais chimiques, les objets manufacturés de la fourrure, les pièces d'automobiles et certaines huiles brutes.

NOUS SUBIRONS LA CONCURRENCE

D'après le traité que nous avons conclu avec l'Angleterre, nous permettrons au producteur britannique de venir concurrencer le producteur canadien sur notre marché domestique en tenant compte du coût de la production, du travail, etc., et en tenant compte aussi des industries indigènes qui ne sont pas encore bien solides. C'est pour cela que les préférences sur certains objets que nous manufacturons actuellement ont été accrues sensiblement.

Toutefois le premier ministre affirme que nous aurons, pour notre part, l'entrée en franchise de nos produits sur le marché britannique, excepté pour le coût de transport. On ne pouvait permettre aux grandes industries anglaises de venir concurrencer nos manufactures. Nous aurions été sûrement submergés mais puisque le marché britannique nous est maintenant ouvert, c'est un marché de quarante millions d'habitants qui s'offre à nous.

LA COMMISSION DU TARIF

Nécessairement, l'application de ce principe entrainera des divergences d'opinion. La commission canadienne du tarif sera investi pouvoirs judiciaires pour enqueter sur toutes les réclamations, juger des arguments et voir à ce que non seulement la lettre, mais l'esprit des traités soit respecté.

M. Bennett déclare qu'il ne veut pas donner à nos manufacturiers un avantage qui ne serait pas convenable lorsqu'ils auront à concurrencer l'industriel étranger. Autrement, le commerce se ferait au détriment du consommateur canadien et de la prospérité du pays, dont le pouvoir d'achat du consommateur constitue le barème.

CHANGEMENT DE POLITIQUES

Le premier ministre laisse ensuite entendre que son parti modifiera sa politique douanière. Il déclare que le gouvernement n'entend pas toujours garder les barrières tarifaires qu'il a dressées il y a deux ans. "Ces barrières ont été élevées", dit M. Bennett, "parce que certains manufacturiers étrangers, aux portes de la banqueroute, voulaient déverser au Canada le surplus de leur production dont ils ne savaient que faire. Dès que le monde vivra des jours plus normaux, ces barrières tarifaires seront abaissées."

NOUS EN JOUIRONS DAVANTAGE

M. Bennett affirme que le Canada jouira plus que les autres Dominions des accords conclus à la Conférence parce que les manufactures canadiennes sont mieux équipées pour alimenter le marché anglais.

Il y a là, dit-il, une possibilité pour nous d'accroitre le rendement de nos manufactures et de faire bénéficier nos réseaux ferroviaires et nos compagnies maritimes d'un transport plus considérable. Cela voudrait dire une diminution du chômage et partant, le retour vers la prospérité.

NOS PRODUITS

Le premier ministre déclare aussi que, pour nos produits naturels, nous avons obtenu une préférence qui, avec un peu d'industrie de notre part et une bonne présentation des marchandises sur le marché anglais, nous assurera une place enviable sur les marché de l'Angleterre et de tous les autres Dominions de l'Empire. "Si la chose eut été pratique, dit M. eBnnett, le gouvernement eut aimé obtenir encore plus d'avantages en faveur de nos produits naturels."

CONFIANCE EN LA BONNE FOI ANGLAISE

On a dit que la préférence qui nous est accordée par l'Angleterre pour nos produits, principalement nos produits forestiers et notre blé ne vaudra rien si l'Angleterre n'empêche pas le dumping chez elle de la part de pays qui sont loin d'avoir les mêmes standards de vie que ceux dont nous jouissons au Canada.

M. Bennett ne peut rien dire de spécifique là-dessus, mais il déclare qu'il a confiance que le Parlement anglais, au cours de sa session actuelle, trouvera les moyens d'empêcher le dumping russe et celui des autres pays afin de donner suite aux accords de la conférence.

NOS PRODUITS FORESTIERS

A ce sujet, il y a les produits forestiers. Ceux-ci seront admis en franchise ou d'après un droit ad valorem de 10 pour cent. L'Angleterre importe annuellement 3,800 millions de pieds cubes de bois scié. Nous pourrions lui en vendre 3,000 millions de pieds de bois mous et 170 millions de pieds de bois durs. L'article 21 du traité que nous avons conclu avec l'Angleterre implique l'entente que le gouvernement anglais prendra les moyens nécessaires au cours de la session pour prohiber le dumping des bois de Russie et de la Baltique sur son marché.

L'ouverture du marché anglais à nos produits forestiers vient à son heure, commente M. Bennett, car le marché des Etats-Unis nous est maintenant fermé par l'imposition des droits de $3.00 par mille pieds.

LES PECHERIES

M. Bennett voit aussi dans le traité une clé qui ouvrira le marché anglais aux produits de nos pêcheries, tels que le saumon en conserve, les sardines, la morue, etc. Ces produits entreront en préférence ou avec un droit de 10 pour cent ad valorem.

LES MINERAIS

Il en va de même de nos minerais, amiante, etc., qui entreront en franchise en Angleterre ou ne seront soumis qu'à un droit de 10 pour cent ad valorem.

LE CUIVRE

Notre production de cuivre en 1930 fut de 151,739 tonnes; en 1931 elle a été de 146,577 tonnes; cette année elle est inférieure.

Jusqu'à ces dernières années on ne raffinait pas le cuivre au Canada. En 1930, 36,432 tonnes de cuivre furent raffinées. En 1931 la production de cuivre raffiné atteignit 95,382 tonnes. Notre capacité annuelle de raffinage est de 185,000 tonnes. Et si la demande l'exige on peut encore l'augmenter.

Jusqu'à ces derniers temps l'excédent de notre production de cuivre était presque entièrement expédié aux Etats-Unis. Le pays voisin constituait le seul débouché pour le cuivre de la Colombie Anglaise et de Québec. Les droits de 4 cents la livre récemment imposés par nos voisins sur le cuivre étranger a pratiquement supprimé le seul marché qui nous restait. La préférence de 2d. la livre accordée au cuivre canadien en vertu de l'entente anglo-canadienne ouvre à notre produit le marché britannique.

LE PLOMB

La moyenne d'importation des cinq dernières années du Royaume-Uni est de 317,650 tonnes de plomb en gueuse en plus de 13,730 tonnes de plomb usiné. En ces dernières années un tiers près du plomb importé par le Royaume-Uni était de provenance étrangère, principalement de provenance américaine. Les deux autres tiers provenaient des pays de l'Empire, en particulier de l'Australie. Le Canada pour sa part exportait 49,000 tonnes en Angleterre, soit 15 p. 100 des importations totales du Royaume-Uni.

La capacité de nos usines qui traitent le plomb est d'environ 170,000 tonnes par année. Notre plomb se vend dans tous les pays du monde, excepté les Etats-Unis.

LE ZINC

La production du zinc canadien baisse graduellement. En 1930 nous en avons produit 133,822 tonnes; en 1931 cette production est tombée à 118,623 tonnes. Elle a encore baissé cette année. Nous avons

(suite à la 7ième page)

INCAPABLE DE SE METTRE À GENOUX
La Névrite la tourmentait

En même temps qu'elle nous raconte ce que la névrite lui a fait souffrir et endurer, cette femme dit aussi comment elle s'en est débarrassée.

"Les Sels Kruschen ont un effet merveilleux contre la névrite, je les ai employés. J'avais tant de douleurs dans les genoux que j'étais incapable de me mettre à genoux. On comprendra ce que cela veut dire, quand on est obligé de faire tout son travail de maison. J'ai commencé à prendre Kruschen il y a deux mois. Je ne voudrais plus, pour rien au monde, en manquer. Je considère que Kruschen vaut son pesant d'or." — G.M.W.

La névrite, comme le rhumatisme, le lumbago la sciatique, provient de l'acide urique, dont les dépôts de cristaux aigus comme des aiguilles, durs comme la roche, transpercent les nerfs et causent ces douleurs atroces. Kruschen est un puisasnt dissolvant de ces cristaux torturants, qu'il transforme en une solution inoffensive, puis les expulse du système, par le conduit naturel — le rein. Kruschen maintient les organes internes et réguliers — empêchent si bien la fermentation des déchets — que les poisons du système, comme l'acide urique, n'ont plus la chance de s'accumuler de nouveau.

Rhumes des Bébés Arrêtés sans "droguer"
Appliqué extérieurement, Vicks soulage sans déranger l'estomac,
VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

VISITEZ MONTRÉAL POUR $5 EN FIN DE SEMAINE

Pour cinq dollars vous aurez une chambre confortable et vous pourrez prendre tous vos repas à l'hôtel Queen's, du samedi midi au dimanche après-midi.

Ecrivez au gérant pour obtenir le dépliant illustré et des détails complets.

L'HOTEL QUEEN'S
MONTREAL
DONAT RAYMOND, Président
ADÉLARD RAYMOND
Vice-président et directeur-gérant

CORS
S'enlèvent vite!

FREEZONE fait cela! Endort le cor, élimine toute la douleur et ne tarde pas à l'amollir dans son lit de chair de sorte que vous pouvez facilement l'enlever! Les cors durs ou mous sont promptement éliminés par FREEZONE. Les callosités aussi. Procurez-vous en une bouteille en toute pharmacie et marchez confortablement!

FREEZONE

Un repas économique

Voici une triple aubaine . . . du Shredded Wheat avec du lait chaud. Un régal pour votre appétit, un plaisir pour votre bourse, et un bienfait pour le Canada — car il n'y a que du blé canadien employé dans le Shredded Wheat, l'aliment d'énergie naturelle contenant 100% de blé entier.

SHREDDED WHEAT
12 GROS BISCUITS DANS CHAQUE BOITE
FAIT AU CANADA • DE BLE CANADIEN • PAR DES CANADIENS

A NEW YORK PHILADELPHIE BALTIMORE et WASHINGTON par le WASHINGTONIAN

Le train de raccordement quitte la gare Union tous les jours à 3.30 p.m. (H.S.E.)

Le seul train direct sans changement de voiture de Montréal à Washington, via Hartford, New Haven, New-York (gare Penn.), Philadelphie et Baltimore. Correspondance à New-York, sans changement de gare, pour Atlantic City. Voitures de luxe.

Tous les renseignements au Bureau des Billets en ville, 93, rue Sparks, Queen 904, au Bureau des Billets au Château Laurier, Queen 4328, et au Bureau des Billets de Hull, 131, rue Principale, Sher. 1730

CANADIEN NATIONAL

Un mélange de tendres feuilles fraiches
LE THÉ VERT "SALADA"
'Tout frais des plantations'
PROVOST & ALLARD, distributeurs pour Ottawa.

Nouvelles du Magasin Bryson-Graham

Messieurs! Voici une Proposition en Paletots

—Achetez un Nouveau Paletot dans notre assortiment de $35 et $45

—Apportez votre vieux paletot et nous vous ferons une remise de $5

—Votre vieux paletot sera remis à une organisation pour le soulagement des nécessiteux

Voilà une appréciable aubaine, n'est-ce pas? Votre vieux paletot est d'un double usage — il vous assure une remise de $5 sur l'achat de nouveau paletot, et puis aidera aux nécessiteux à passer la froide température plus confortablement.

Tous les vieux paletots acceptés suivant cette offre seront remis à diverses organisations de secours en ville, pour les aider dans leurs efforts à procurer des vêtements à ceux qui sont dans le besoin.

Cette offre ne sera en vigueur que durant deux jours seulement, vendredi et samedi, les 14 et 15 octobre.

Peu importe l'état de votre vieux paletot, il est bon pour $5 sur l'achat de tout paletot dans nos assortiments à $35 et $45. Et ces groupes comportent de véritables valeurs à leur prix régulier, étant d'une confection impeccable et se présentant en tissus tout laine d'une haute qualité, dans les styles les plus nouveaux et les plus chics pour cet hiver.

Par conséquent, achetez votre nouveau paletot, Vendredi ou Samedi, chez Bryson-Graham, et laissez votre nouveau paletot vous donner satisfaction et rendre service à un autre.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

ÉCONOMIQUES SPÉCIAUX
Pour le Peinturage d'Automne

PEINTURE
"Red Label" la pinte 59c

Peinture "Red Label" spéciale de Bryson-Graham, bleu mat et lustré, crème, paille, chamois, gris pâle, vert foncé, brun, gris foncé, blanc d'extérieur, jaune, rouge pour ouvrage général, et jaune moyen, ardoise pâle, ardoise foncée et brun pour planchers.

Teinture brune à bardeaux. Prix, le gallon.......... $1.29

Peinture brune de clôture Prix, le gallon.......... $1.29

Emaux 4-Heures

Emaux de bonne qualité faits par les fabricants de "Flo-glaze", émaux 4-heures et préparés spécialement pour nous. Se présentent dans les teintes de bleu delft, brun crème, vert marine, grenoble, jaune pâle, jaune moyen, blanc lustré et vert jade. Une quantité limitée seulement, en chaque teinte. Rég. $1.50 la pinte. Pour solder à la pinte...... 79c

Vernis Claire 4 Heures

Un vernis clair et durable, séchant en quatre heures Approprié aux planchers et à la boiserie. Régulier $1.50. Spécial, la pinte. 69c

Crêpe Georgette Tout Laine de $2.75 pour $1.49 la vg.

Une aubaine spéciale qui enchantera celles qui désirent se procurer un bon tissu tout laine pour les robes de la froide température. C'est un crêpe de georgette tout laine léger, d'une qualité souple, se drapant bien, chics pour robes et jupes d'automne. Dans un vaste assortiment des plus nouvelles teintes. 56 pouces de largeur. Régulier $2.75. Spécial, la verge, $1.49.
Bryson-Graham—Au Rez-de-chaussée

Vêtements d'Hiver pour Enfants
Manteau, Jambières et Tissu pour Chapeau.

Coquets vêtements utiles de tissu couverture épais et comprenant un manteau, des jambières et avec un attache éclair au côté, aux cheville; un morceau de tissu pour assortir et faire un chapeau. Dans les teintes de vert, Copen, brun et sable. En tailles pour les âges de 2-6 ans. Le vêtement comp., $8.95
B.-G.—Au Deuxième Etage

Pyjamas de Rayon pour Fillettes

Pyjamas de rayon de qualité de choix, en attrayants styles de 2 morceaux. En combinaisons de bouton d'or avec noir et rouge avec noir. Tailles 4 à 14 ans. Le complet......... $1.95

CAMISOLES
Chaudes pour Dames

Camisoles de coton en épaisseur d'hiver, styles à manches courtes ou sans manches. Tailles 36 à 48. Chacune......... 49c
B.-G. — Au 2me Etage

SPECIAUX EN EPICERIE

Fèves "Golden Wax", Boites No 2. Extra spécial, 3 boites 25c

Offre Combinaison. 2 livres de Thé Pekoe marque Rose, 10 livres des sucre Redpath. Le tout pour....... $1
(Avec commande d'autre épicerie seulement)
Bryson-Graham— Epicerie
Téléphone: Q. 7100

Vente de Chics Couvre-Pieds de Rayon

Spécial, chacun, $2.69 Rég. jusqu'à $4.50

200 couvre-pieds de rayon à texture plate, de qualité de choix, en un fascinant dessin de fantaisie. Finis avec bords festonnés. Dans les couleurs de rose, bleu, vert, jaune et ivoire. Grandeur 80 x 100 pouces.

Deux Groupes de
COUVERTES TOUT LAINE DE CHOIX
à des Prix Très Spéciaux pour Vendredi

GROUPE 1
Seulement 25 paires de couvertes chaudes de laine, de qualité épaisse, blanches avec bordures roses. Ourlées séparément. Dimension de grand lit double, 72 x 84 pouces. Régulier $10.50. Spécial, Vendredi.
$6.95 la paire

GROUPE 2
Seulement 25 paires de couvertes tout laine, blanches, avec bordures roses ou bleues. D'un riche poil et ourlées séparément. Grandeur 60 x 80 pcs. Régulier $8.95. Spécial, Vendredi,
$5.98 la paire

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Spéciaux en Articles d'Aluminium

Bains-Marie
Seulement 50 bains-marie d'aluminium de bonne qualité épaisse, style à panneaux. Contenance de 2 pintes. Spécial, chacun... 69c

Séries de Casseroles
Seulement 50 séries de casseroles en aluminium de qualité épaisse, comprenant trois casseroles, une de 2 chopines, une de 3 chopines et une de 4 chopines. Régulier 85c. Spécial, la série............ 59c

Chaudières à Vidanges, en Ferblanc Galvanisé
Chaudières à vidanges, fabrication robuste en ferblanc galvanisé épais, avec couvercle fermant bien et poignée basculante. 18 pouces de hauteur et 15½ pouces de diamètre. Spécial à $1.49

Bryson-Graham Limitée
Angle des rues Sparks et O'Connor.

VENDREDI ET SAMEDI
Deux Derniers Jours
DE L'OFFRE SPECIALE DE
Couvertures de Meubles

Les offres spéciales suivantes sont des économies qui enchanteront tous ceux qui projettent de couvrir de nouveau un mobilier ou une chaise. Informez-vous au sujet de notre Mode du Club des Amateurs de Foyers, par mensualités, si vous désirez payer commodément suivant votre revenu.

Housses Mobiles pour Mobiliers Chesterfield de 3 morc.
Prix spécial pour la confection seulement $5.00
Tissu (en supplément), devant être choisi parmi nos tissus à 75c et plus la verge.

RECAPITONNAGE
Chesterfield. Prix spécial de l'ouvrage $7.50
Chaise de repos. Prix spécial de l'ouvrage $4.00
Tissu (en supplément), devant être choisi parmi nos tissus à $1.35 et plus la verge.
B.-G. — Rayon de la Draperie

Les batailles ne sont pas gagnées par ceux qui critiquent mais par ceux qui luttent.

R. P. RUTTEN

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER
VENDREDI, 14 OCTOBRE 1932 — 288e jour de l'année.
Lever du soleil 6.08 — Lever de la lune 4.57
Coucher du soleil 7.12—Coucher de la lune 6.15
QUARANTE-HEURES — Val-Tétreau: 13, 14 et 15 octobre.
FETE DU JOUR — S. Calixte, pape et martyr.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913
Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES.

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS
Quotidien

Canada	$5.00	Etats-Unis	$ 7.00
Ottawa, par poste	$6.00	Union Postale	10.00

Hebdomadaire

Canada	$1.50	E.-Unis et Union Postale	$2.50

OTTAWA JEUDI 13 OCTOBRE 1932

Vers l'union

Le Congrès de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens. — Une journée bien employée. — Les voeux adoptés. — La nécessité de l'union et ses résultats.

L'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens a tenu hier, à Orléans, son troisième congrès annuel. Les représentants des divers cercles agricoles des comtés de Prescott et de Russell se sont réunis, dans une journée d'études, pour prendre une vue générale du travail accompli au cours de la dernière année, discuter leurs problèmes professionnels, en arriver aux décisions nécessaires pour le redressement de leurs griefs et le progrès de la classe agricole.

Nos lecteurs trouveront, dans une autre page, un rapport détaillé des activités de la journée d'hier, entr'autres choses le rapport si lumineux du président général de l'U. C. F. C., maintenu à son poste en reconnaissance de l'inlassable dévouement dont il a toujours fait preuve, et la liste des voeux adoptés dans le but de remédier à une situation qu'un des députés présents au congrès n'a pas craint de qualifier de "terrifiante".

La lecture de ces délibérations n'est pas fastidieuse, loin de là. Elle révèle l'étendue et l'envergure des problèmes que les agriculteurs ont à résoudre, l'estime que ces agriculteurs ont pour leur profession et le souci qu'ils ont de la voir prospérer.

Pressurés par les impôts, ils demandent au gouvernement provincial de les libérer de la taxe sur les routes provinciales et de rechercher comment il se fait que la construction et l'entretien des routes de leurs comtés coûtent si cher. Ils le prient en même temps de distribuer des manuels français d'agriculture dans les écoles rurales, de nommer un deuxième agronome ou un adjoint à l'agronome actuel.

Gênés par la diminution de leurs revenus et par la cherté de la vie, ils désirent retourner à la petite industrie dans laquelle ils voient "le remède le plus efficace pour régler la crise agricole" et le meilleur moyen d'empêcher la désertion de leurs fils et de leurs filles.

La question de la compétence professionnelle ne les laisse pas indifférents. Ils ont émis le voeu qu'une école moyenne d'agriculture, affiliée à l'Université d'Ottawa, soit établie au bénéfice des cultivateurs des comtés de Prescott et de Russell, ou qu'à défaut de cette école des cours abrégés d'agriculture soient donnés, chaque année, dans les principaux centres de ces comtés.

Enfin — et nous en passons — ils demandent au gouvernement fédéral de leur accorder une prime sur le beurre et sur le fromage.

La nécessité de l'union professionnelle aura été la grande leçon de la journée d'hier. Il est inouï, en effet, comme le faisait remarquer M. Aurélien Bélanger, que la classe la plus nombreuse et la plus importante de la population soit aussi celle qui est la moins écoutée des gouvernements.

Cette anomalie disparaîtra le jour où tous les cultivateurs seront convaincus de la nécessité de se grouper ensemble, en dehors de tout esprit de parti, pour faire reconnaître leurs droits.

Isolés, ils sont impuissants; unis, ils pourront tout. Dominés actuellement par les partis politiques, ils les domineront à leur tour et les obligeront de travailler sérieusement au bien de la classe agricole qui se confond, la plupart du temps, avec le bien commun.

L'union, jointe au travail, est la seule planche de salut de l'agriculteur et de l'agriculture. Que cette idée pénètre partout et l'Union des Cultivateurs Franço-Ontariens connaitra de beaux jours, ira de succès en succès.

Charles GAUTIER.

Au Jour le Jour

M. Aurélien Bélanger

M. Jean Genest a fait, l'an dernier, un excellent président de la Société St-Jean-Baptiste. Malheureusement, il a décliné, pour des raisons personnels, l'honneur d'être réélu à un second terme. Pour le remplacer, les membres de notre société nationale ont choisi à l'unanimité M. Aurélien Bélanger.

Nous sommes heureux de voir ce vétéran, toujours jeune, de nos luttes scolaires, honoré par ses compatriotes. Ceux-ci lui conservent leur estime et leur confiance. Il a bien mérité l'une et l'autre.

A la tête de la Saint-Jean-Baptiste, M. Bélanger continuera de servir. Il est heureux, presque providentiel, qu'il soit cette année à ce poste. A la suggestion même du président de la commisison des écoles séparées, notre société nationale aura probablement à rechercher le bien-fondé des griefs exposés par M. Samuel Genest, à la commission scolaire, au sujet de l'enseignement du français dans nos écoles bilingues. Sa compétence et son expérience de pédagogue, sa connaissance intime des méthodes de l'enseignement bilingue, ses qualités de patriote sincère et éclairé désignent tout naturellement M. Bélanger pour cette tâche importante, délicate peut-être, mais nécessaire.

Qui sera sénateur?

Bien qu'il soit généralement admis même dans les milieux officiels, qu'un Franco-Ontarien sera appelé à succéder à feu M. Belcourt, la Société St-Jean-Baptiste a décidé d'intervenir auprès du gouvernement fédéral, afin de faire respecter nos droits de minorité. Cette mesure est sage. Il ne faut jamais se lasser de réclamer ce qui nous est dû, car c'est souvent au moment où nous nous croyons dans une situation de tout repos que nos droits sont le plus audacieusement violés.

Ajoutons, en passant, que notre société nationale sera d'autant mieux écoutée de nos gouvernants que ses membres seront plus nombreux.

À l'Agriculture

Le gouvernement fédéral a nommé, ces jours-ci, un sous-ministre de l'Agriculture afin de combler la vacance créée par la retraite de M. Grisdale. Nous ne mettons pas en doute les qualifications du nouveau sous-ministre, mais nous nous demandons comment il se fait que M. Charron, sous-ministre adjoint, n'a pas reçu une promotion qui s'imposait. Le gouvernement avait sans doute ses raisons, mais celles-ci, quelles qu'elles soient, n'infirment en rien la compétence et la personnalité de M. Charron.

On annonce que M. Desbarats, sous-ministre de la Défense Nationale, prendra bientôt sa retraite. Son successeur sera-t-il un Canadien-Français ? ou bien le gouvernement pour se donner une bonne raison de ne pas nommer un des nôtres, n'invoquera-t-il pas, cette fois, le principe sacré de la promotion, principe qu'il a ignoré dans le cas de M. Charron ?

Autre temps, autres moeurs

M. Lloyd George a donné, hier, l'Allemagne en exemple au monde. Que toutes les nations de l'univers renoncent aux armements comme l'Allemagne y a renoncé et la paix sera assurée, a dit l'homme d'Etat gallois. Or, c'est un secret de Polichinelle que l'Allemagne arme en secret et que plusieurs millions d'Allemands, rangés sous la bannière hiltérienne, sont dévorés de l'esprit de revanche. Nous sommes loin du temps où le même M. Lloyd George proposait que le Kaiser fût pendu haut et court sur la place Trafalgar !

Ch. G.

Vues diverses des journaux . . .

(suite de la 1ière page)

anglais, sont maintenant désireux de conclure des ententes commerciales avec le Royaume-Uni. Le Daily Express, organe de Lord Beaverbrook, dit que "les accords sont un signe certain que nous sommes dans la voie du libre-échange dans l'empire. Ils nous rappellent aussi le long chemin que nous avons encore à parcourir. Pour le Daily Herald, organe de l'opposition travailliste, Ottawa ne veut rien dire pour la Grande-Bretagne. Il parle des ententes comme d'un contrat humiliant. Le London Star, libéral, dit que le consommateur anglais ne recevra que peu de bénéfices des nouveaux tarifs canadiens.

Les libéraux et les traités . . .

(suite de la 1ière page)

Autant de questions qui seront étudiées en profondeur.

Un amendement

Déjà on parle d'un amendement probable. M. Mackenzie King lorsqu'il prendra la parole lundi prochain, le proposera. La nature de l'amendement n'est pas encore connue, mais on croit qu'il portera principalement sur les dangers que comportent les ententes au point de vue de notre liberté économique.

Ce qu'il nous faut, ce n'est pas seulement les marchés impériaux, mais les marchés mondiaux. Il sera extrêmement dangereux pour nous que les ententes commerciales conclues pendant la conférence limitent nos activités à l'Empire.

Certes on pourra par après entrer en négociation avec les pays étrangers. Mais on aura forcément les mains liées. On ne pourra leur offrir que des concessions secondes. Cela leur donnera-t-il satisfaction?

Le parti libéral dans l'amendement proposé se prononcera en faveur d'un commerce international dans ce que le mot a de plus large.

On peut donc s'attendre à des débats fort intéressants. Les Dominions, et le Canada en particulier, n'ont pas conquis leur liberté constitutionnelle pour la perdre ensuite sur le terrain économique.

Le chef libéral

Pour conduire leur parti dans la lutte qui commence les libéraux ont mis leur entière confiance dans M. Mackenzie King.

Ces jours dernier le leader libéral a été l'objet de violentes attaques. On a même dit que sa carrière politique était terminée. On lui a fait sentir dans une certaine presse qu'il devrait prendre sa retraite.

Les libéraux d'ici sont d'avis cependant que personne dans le parti ne saurait le remplacer et qu'il est encore l'homme capable de les diriger avec succès.

Les principaux députés, les anciens ministres et les sénateurs lui ont renouvelé leur loyauté .

Les liens impériaux

L'an dernier M. Mackenzie King a déclaré, à plusieurs reprises, à des intimes, que le principal danger de la politique économique impériale de M. Bennett était la perte, sur le terrain économique, des libertés que nous avons conquises dans le domaine constitutionnel.

M. Bennett, après tout, ne faisait que reprendre avec les modifications que notre époque rendait nécessaires, le programme de Joseph Chamberlain: celui de faire de l'Empire une entité économique.

Or, à l'heure actuelle, la politique est proche parente de l'économique. Les démocraties sont réellement gouvernées par les puissances industrielles, les puissances d'argent.

Donc toute concession dans le domaine économique a une répercussion immédiate dans le domaine politique. Tout ce qui lie le pays économiquement dans l'Empire le lie politiquement.

Cela prendra de l'ampleur

Les libéraux, comme nous le disions au début, ne savent pas encore avec exactitude quelle sera leur attitude finale. Mais chose certaine c'est que la thèse de M. King donnera au débat une ampleur insoupçonnée.

M. King veut que le Canada soit libre de conclure avec n'importe quel pays les ententes qui nous seront les plus favorables. C'est à cette condition, et à cette condition seulement, que le Canada grandira.

Il sera intéressant de voir ce que répliquera M. Bennett là-dessus.

Des questions du député . . .

(suite de la 1ière page)

1.—M. Lucien Moreau de Québec est-il l'un des directeurs des chemins de fer nationaux du Canada?

2.—Si tel est le cas, sur la recommandation de qui a-t-il été nommé?

Mme T. FREMONT

M. Lavergne qui est sans doute d'un naturel curieux, veut obtenir des renseignements sur la nomination de Madame Frémont comme membre de la délégation canadienne à Genève:

1.—Madame Thais Frémont, de Québec, fait-elle de la délégation canadienne à Genève?

2.—Si oui, quels sont ses émoluments, et quelle est sa mission?

3.—Sur la recommandation de qui a-t-elle été nommée?

M. THOMAS MAYER

Poussant plus loin sa petite enquête sur les récentes nominations de personnes de Québec, M. Lavergne veut savoir qui a recommandé M. Thomas Maher à la commission de la radio:

1.—M. Thomas Maher, de Québec, fait-il partie de la commission de la radio?

2.—Si tel est le cas, sur la recommandation de qui a-t-il été nommé?

ROYAUME DU CANADA

L'an dernier M. Lavergne avait fait inscrire aux procès-verbaux une résolution portant sur l'opportunité de changer le nom de Puissance du Canada en celui de Royaume du Canada. Malheureusement les événements ne lui permirent pas de la discuter.

Cette année il revient à la charge avec la même résolution.

TRAVAUX A MONTREAL

Pour faire suite à l'incident d'hier, alors qu'il avait posé en français une question à M. Gordon, ministre du travail, et que celui-ci ne l'avait pas comprise, M. Denis, libéral de St-Denis, pose aujourd'hui les trois questions suivantes:

1.—Afin de venir en aide aux chômeurs, le gouvernement a-t-il reçu de la ville de Montréal une demande de contribution à certains travaux?

2.—Le gouvernement sait-il que le gouvernement de la province de Québec a consenti à une telle contribution, à condition que le gouvernement fédéral fournisse la sienne?

3.—Si tel est le cas, quelles sont les intentions du gouvernement relativement à cette demande de contribution?

L'honorable Véniot malade

L'honorable Pierre Véniot, ancien ministre des Postes, est retenu par la maladie à l'hôpital de la rue Water. Il souffre d'affection rénale. Son état n'inspire pas de crainte cependant, et il est satisfaisant aujourd'hui.

UNE AMENDE IMPOSÉE POUR CHEVAL LIBRE

David Raenoff, 277 rue York a dû payer une amende de 3 dollars avec dépens en cour de circulation hier après-midi pour avoir négligé d'attacher son cheval pendant qu'il était arrêté sur la rue Wellington. Un règlement municipal exige qu'un cheval stationnaire soit retenu à un poteau ou par une pesée.

Eugène Bergeron, 118 rue Main, Eastview, a dû payer 10 dollars d'amende avec dépens pour avoir négligé de demeurer sur la scène d'un accident dans lequel il avait figuré et 3 dollars d'amende pour avoir négligé de stopper avant de franchir une intersection d'arrêt. Les accusations ont été portées à la suite d'une collision survenue le 4 octobre à l'angle des rues St-Patrice et Dalhousie. Bergeron prétendit qu'il faisait une livraison d'urgence de bois et qu'il revint sur les lieux un peu plus tard.

John O'Gorman, de Billings Bridge, pour conduite dangereuse de son automobile sur le Driveway, a été condamné à 10 dollars d'amende avec dépens et à être privé de son permis de conduire pendant dix jours.

Stewart Dunn, 388 rue Kent, pour avoir conduit un auto muni de freins défectueux, a été condamné à 10 dolars d'amende avec dépens et à être privé de son permis de conduire pendant 20 jours. Il avait appliqué les freins en arrivant à un signal d'arrêt, et l'auto avait continué sur une distance de plus de 50 pieds. Un autre automobiliste a aussi payé 10 dollars d'amende avec dépens pour avoir eu des freins défectueux sur son auto.

Six automobilistes ont dû payer 3 dollars d'amende plus les frais pour stationnement illégal. Deux autres ont payé un dollar d'amende pour avoir eu des phares aveuglants, et un autre la même amende pour avoir négligé de porter sur lui son permis de conduire. Un cycliste a payé 3 dollars d'amende pour n'avoir pas eu toutes les lumières suffisantes sur sa motocyclette.

REPRÉSENTATION SENSATIONNELLE DU RODÉO HIER

Les nombreuses personnes qui ont assisté hier soir au Colisée à la première représentation du "Rodéo de l'Ouest" des Frères Welsh, n'ont pas été déçues. On leur avait promis des émotions et une performance de premier ordre. Les vachers ont rendu un excellent programme et ont été chaleureusement applaudis.

Les cowboys ont tenu l'assistance en haleine du début à la fin de la représentation. Les sauts périlleux et les randonnées furieuses sur les broncos rétifs ont vivement intéressé les assistants. Les Frères Welsh, de Calgary, ont fait circuler dans l'arène un troupeau de taureaux et de nombreux chevaux indomptables. La représentation est donnée au bénéfice du fonds de charité du Club des Lions d'Ottawa.

La performance débute par l'exécution de plusieurs morceaux de musique et pièces de chant par les cowboys, réunis autour d'un feu de joie.

Le jeune Lethbridge, qui possède une belle voie, a chanté plusieurs fois en soli. Les chanteurs ont dû s'exécuter plusieurs fois en rappel.

Josie Welsh donna une excellente exhibition de sauts sur deux chevaux. Debout, une jambe sur chaque cheval, il fit dans cette position un saut de plus de quatre pieds. Il fit aussi sur son cheval favori un saut périlleux de six pieds. Eddie Jones, un cowboy exécuta aussi des sauts en hauteur.

COURSE PERILLEUSE

Plusieurs cowboys se sont faits valoir en tentant de demeurer sur des chevaux et taureaux sauvages. Un bon nombre ont été projetés violemment sur le sol de l'arène. Il n'y eut aucun accident cependant. Un numéro sensationnel du programme est une course entre quatre chevaux rétifs. Roly Labarge en fut le vainqueur, après avoir été projeté violemment sur la clôture à l'extrémité de l'arène.

Le Rodéo sera représenté ce soir, demain soir et samedi soir, de même que samedi après-midi. Les prix le soir sont de 50 et 75 sous, et pour la matinée, les billets sont de 25 sous. Les enfants seront admis pour 15 sous samedi après-midi.

La fanfare de l'Artillerie Canadienne, sous la direction de M. Walter Hagar, a exécuté plusieurs pièces de son répertoire dans les entre'actes. M. Bayne Upton a annoncé sur le haut-parleur les numéros du programme.

Mort accidentelle de Robert Norton

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier soir par un jury réuni en enquête au poste de police au sujet de l'accident qui coûta la vie de Robert Norton le 6 octobre. Norton a été frappé par un tramway de la compagnie Hull Electric, sur le tréteau près du pont Interprovincial. Il mourut peu de temps après son arrivée à l'hôpital.

Le watman Darcy Séguin, 127 rue Nicolet, Wrightville, conduisait le tramway. Il fut exonoré de tout blâme. Le coroner J.-E. Craig présidait l'enquête. Le constable Maxime Viau rendit aussi témoignage. Cinq témoins seulement ont été interrogés par Mtre J.-A. Ritchie, C.R., substitut du Procureur général.

Piéton blessé.

William Callaghan, 58 avenue King Edward, s'est rendu hier soir à l'hôpital de la rue Water et a dit avoir été renversé par un automobile sur la rue Cumberland. Il souffrait de contusions à la tête. On pansa sa blessure, et il put ensuite regagner son domicile.

3 hommes blessés dans une collision

Trois hommes ont été légèrement blessés hier soir lorsque leur automobile dérapa sur le chemin Lisgar, à Rockcliffe, et frappa un arbre. Ils ont été transportés à l'hôpital de la rue Water par les ambulanciers Gauthier. Ils ont pu quitter l'hôpital après avoir reçu les premiers soins.

D'après la police, l'auto était conduit par Wallace Blancy, de Cumberland, qui était accompagné de Joseph Lavictoire et William McGunigal, aussi de Cumberland. Le chauffeur appliqua les freins dans une courbe et l'auto dérapa sur le pavé glissant. Les hommes n'ont subi que de légères coupures et contusions.

◆

Lucien Lévis, 17 ans, 4 rue Sherbrooke, disparu de sa demeure depuis samedi, est retourné chez lui hier, après avoir causé de graves inquiétudes à ses parents. Il a dit qu'il était allé à Montréal.

Mères

Le Sirop d'Anis Gauvin pour les enfants, soulage immédiatement l'enfant — Régularise son estomac et son intestin — Facilite sa dentition.

SIROP D'ANIS GAUVIN
POUR LES ENFANTS

Nettoie la Maison plus Rapidement

Ayez recours au nettoyeur Old Dutch afin de nettoyer la maison plus rapidement. Lavez vos murs peints et vos boiseries avec O. D. C. Excellent pour les planchers. Avant de polir vos parquets de bois dur nettoyez-les avec O. D. C.

Vous le trouverez sans égal dans la salle de bain pour le nettoyage de la porcelaine ou de l'émail, blanc ou de couleur. Il conserve toute la beauté des jolies choses, et ne contenant aucune matière nocive ou graveleuse, il n'égratigne pas.

Il n'y a rien de mieux qu'Old Dutch pour nettoyer l'évier de la cuisine ou pour enlever la graisse et autres taches sur le poêle. Epatant aussi pour conserver la glacière d'une propreté immaculée, pour nettoyer et polir les ustensiles et la coutellerie.

Chaque jour un plus grand nombre de ménagères canadiennes ont recours au Old Dutch de préférence à toute autre chose... parce qu'il *nettoie plus de choses... plus rapidement... qu'il n'égratigne pas... n'abime pas les mains... dure plus longtemps, revenant ainsi à meilleur marché.*

Le seul nettoyeur dont vous avez besoin à la maison.

Porte-Old Dutch en couleurs

Envoyez-nous 10c avec un panneau représentant le moulin à vent de l'étiquette Old Dutch pour chaque porte-Old Dutch que vous désirez.
CUDAHY SOAP WORKS, Dépt. ... avenue Macaulay, Toronto, Ont.
Vous trouverez ci-inclus ... cents et ... étiquettes contre lesquels vous m'enverrez ... porte-Old Dutch. Couleurs désirées: IVOIRE [ ] VERT [ ] BLEU [ ]

NOM ....
RUE ....
VILLE .... PROVINCE ....

HAUTEMENT EPROUVEE **LESSIVE GEM** BOITE DE SURETE

NETTOIE LES TUYAUX D'EGOUTTEMENT BOUCHES
LES MAINTIENT TOUJOURS PROPRES.
CHEZ TOUS LES EPICIERS.

GEM 100% LYE

Voici la Vente que vous avez attendue

Si vous désirez vous procurer des complets de qualité, vous serez enchantés de ceux-ci. Si vous appréciez une véritable valeur, vous ne pourrez résister à cette occasion.

Complets Faits sur Mesures

Tout tissu sera confectionné suivant les mesures individuelles, en toute taille ou grandeur pour hommes de corpulences régulières, médiums, grosses, grosses et courtes.

Réguliers
Médiums
Gros
Gros et Courts

$16.95

La vente se continuera vendredi et samedi

Rayon pour Hommes
Au Rez-de-chaussée

Pantalons supplémentaires $4.95

Une vente de véritables complets faits sur mesures à moins des prix des vêtements tout faits. Nous avons fouillé les marchés des mois durant pour nous procurer des tissus convenables pour cette vente et nous avons réussi à obtenir des tissus tranchant sur l'ordinaire. Tissus comportant ce qu'il y a de mieux en serges bleu marine, serges brunes, serges grises; worsteds en une variété de nuances grises, brunes, noirs, tan et bleues.

VOYEZ L'ETALAGE DANS LA VITRINE

CAPLAN

C. CAPLAN LIMITED . 129-137 RIDEAU

SELF SERVE LOBLAW GROCETERIAS Co., Limited CASH and CARRY

Les spéciaux suivants seront en vente durant la semaine du 13 au 19 octobre

C'est maintenant le bon temps pour prendre part au CONCOURS FRY
Tous ont une chance égale. Voyez les annonces qui paraitront le 20 octobre et le 3 novembre.

CONSERVEZ LES ENVELOPPES DU CACAO FRYS

Fry's CACAO — Boite de ½ lv. — 19c

SPECIAL—
Nettoyeur Babbitt — "Il nettoie" — La boite — 7c

SPECIAL—SAVON
Surprise — Un savon pur et dur — 3 morceaux — 11c

GÂTEAU — Un délicieux changement
Loblaw cuit à l'électricité
Ses ingrédients sont de la plus haute qualité — comportant notre fameux Beurre High-Park

Gâteau aux Cerises de Loblaw.	Riches Fruits et Noix de Loblaw	Gâteau Valencia de Loblaw
La livre 32c	La livre 29c	La livre 20c

SPECIAL—Etiquette Brune, Noir ou Mélangé
THÉ SALADA — Paquet de ½ livre — 23c

SPECIAL—
Fleur à Gâteau Quaker — Le paquet — 16c

SPECIAL—
Soupe Aylmer — Aux Tomates — 2 boites — 13c
Assorties (sauf au poulet) — 2 boites — 15c

Le journal qui a le plus fort tirage
dans Hull et la région.

LE DROIT

Le journal quotidien spécialement dévoué
aux intérêts de Hull et de la région.

HULL JEUDI 13 OCTOBRE 1932

LA COUPE DE BOIS

Obérées de plus en plus par les secours directs aux chômeurs ou les travaux entrepris d'urgence afin de soulager la misère, les municipalités songent sérieusement à s'acquitter de ce devoir inévitable de soulagement en y allant le plus économiquement possible.

On ne peut que les en féliciter, même si elles sont en retard, et bien en retard, dans la mise à exécution de leurs mesures d'économie. Celle-ci est toujours de mise, même en plein de temps de prospérité, car c'est alors qu'il faudrait faire des réserves pour les mauvais jours, tout comme sont supposés le faire les particuliers.

Mais, aujourd'hui, l'économie est de rigueur surtout parce qu'on ne peut faire autrement, que les ressources financières s'épuisent et qu'il faut exercer une prévoyance tout élémentaire si on veut qu'il en reste encore pour demain.

Cette nécessité a conduit à des initiatives extraordinaires, à des initiatives auxquelles on ne songerait pas en temps normal, quoique des pauvres il y en ait toujours eu comme il y en aura toujours.

C'est ainsi que, dans notre ville, le maire a exposé au Conseil, il y a déjà quelque temps, un projet destiné à rendre moins dispendieux le bois de chauffage qu'il faudra distribuer aux indigents au cours de la rude saison d'hiver. Ce projet était pourtant assez simple, mais il fallait tout de même, comme pour l'oeuf de Christophe Colomb, y penser et puis voir à le mettre en marche et à le mener à bonne fin.

Il est actuellement en marche, et il est à croire qu'il donnera les résultats attendus.

Il consiste à faire couper par les sans-travail eux-mêmes le bois dont ils ont besoin pour se chauferf cet automne et cet hiver. On s'entend avec un ou plusieurs propriétaires de terres à bois de chauffage et l'on organise la coupe. On se procure l'outillage indispensable; on retient les services d'un homme d'expérience pour diriger le travail; on fait le transport des gens; on leur procure haches, scies et nourriture et les arbres destinés à chauffer les maisons tombent, sont sciés, fendus. Le bois est charroyé ici et la distribution s'en fait par et à qui de droit.

C'est l'expérience que l'on est en train de faire depuis quelques jours, et il serait étonnant qu'elle ne fût pas jugée très satisfaisante.

On en attend d'abord un coût bien moins élevé du bois dont il faut pourvoir les nécessiteux. Et c'est là le côté économique de l'entreprise. Il n'est pas indifférent, comme bien l'on pense, que les centaines et les centaines de cordes de bois de chauffage qui sera distribué aux mille familles que nous devons secourir coûtent plus ou moins cher.

Mais il y a aussi le côté moral de l'affaire qui n'est pas à négliger, loin de là. On le trouve dans le travail procuré à des gens qui ne font rien depuis plus ou moins de temps et qu'il importe de tirer de l'oisiveté, ne serait-ce que temporairement. On ne doit pas perdre une seule occasion propice de faire gagner à ces gens les secours qu'on leur remet, afin de toujours tenir présente à leur esprit ou de leur rappeler la grande loi du travail, afin aussi de leur faire ressentir moins d'humiliation de l'aide qu'ils reçoivent.

C'est dans le même but que, le printemps prochain, on devrait s'être organisé pour faire faire de la culture maraîchère à tous nos sans-travail dans le besoin, sur les étendues de terrain vacant dans la ville et les environs. Toujours au double point de vue de l'économie dans les secours et d'une occupation à maints égards salutaires procurée à ceux qui continueraient autrement de rester tout à fait oisifs.

Henri LESSARD.

Vie Syndicale

Exécutif du Conseil Central.

Les Officiers siègent ce soir, à 8.15 heures, à la Bourse du Travail. Avis aux intéressés.

Le Sec.

Directeurs du Secrétariat.

Les directeurs se réunissent ce soir, après la réunion du Comité Exécutif du Conseil Central.

Le Président.

Union N. C. des Manoeuvres Inc..

L'assemblée d'union a été tenue hier soir. Près de 75 membres sont présents. Il y a rapport du Comité Exécutif. Les Officiers rappellent qu'aucun manoeuvre ne peut travailler avec des outils sur les chantiers fermés des Syndicats Catholiques. La taxe d'entrée est augmentée. L'Union ne recevra plus de demandes d'admission jusqu'à ce que tous les chômeurs du local travaillent. L'Union souscrit généreusement au Comité de Secours aux Chômeurs . Il y a rapport financier. Un grand nombre de membres demandent la "carte de retraite." Le chômage affecte plus de la moitié des membres du Syndicat. Une quinzaine de membres ont donné leur nom a l'Aumônier-Général pour la Retraite Fermée des Syndicats Catholiques, qui aura lieu le 12 novembre prochain. Le Comité Exécutif a fait comparaitre devant lui plusieurs membres sous diverses accusations. L'activité est grande au local des Manoeuvres, et les Officiers sont très actifs.

Le Sec.

Association des Plâtriers Inc.

Il y aura réunion des Officiers demain soir, à 7 heures 30, au Secrétariat, et l'assemblée sera tenue à 8 heures.

J. BÉLANGER NOMMÉ À LA PRÉSIDENCE

M. l'avocat A. Taché refuse un autre terme à la tête du Club Conservateur.

Le Club Conservateur de Hull a élu ses officiers hier pour l'exercice courant. M. Jos. Bélanger, chef ouvrier de Hull, a été choisi en remplacement de M. l'avocat Alexandre Taché. Celui-ci, pour raisons personnelles, a refusé de se laisser porter candidat pour un autre terme.

Après que M. Taché eût expliqué qu'il ne pouvait plus assumer cette charge malgré le voeu exprimé par celui qui le proposait et celui qui appuait cette résolution, le maire Rodolphe Moreau, de la Pointe-Gatineau, fut nommé président d'élection. Le club s'est alors choisi les officiers suivants:

Patrons: L'honorable R.-B. Bennett, premier-ministre du Canada et M. Galt, chef temporaire de l'opposition provinciale.

Présidents d'honneur: M. Aimé Guertin, député provincial de Hull, et Me J. Noël Beauchamp, avocat de Hull.

Vices-présidents d'honneur: M. O. Hébert et Me Alexandre Taché, ex-présidents du Club et MM. Jos. Martel, Louis Gratton et R. Barrette.

Président: M. Jos. Bélanger, chef ouvrier de Hull, élu par acclamation.

Vice-présidents: Me P.-A. Gaudet, dentiste Albert Leduc, vices-présidents de langue française et M. H. Kelly, vice-président de langue anglaise.

Secrétaires: M. L. Beauchamp et E. Robitaille comme son assistant.

Trésorier: M. Lucien Dupuis, réélu par acclamation.

Organisateur: M. Edgar Boutet.

Whip: M. Sylvio Deschamps.

Aviseur légal: Me Jean Daoust.

Conseillers: MM. Léo Laroche, L. Thibault, Régis Bélanger, Zénon Boucher, A. Fortin, Laurier Charbonneau, et Anthime Charbonneau.

Les directeurs de quartiers dont les noms suivent furent ensuite élus par acclamation:

Quartier 1: M. Raoul Trépanier.
Quartier 1A: M. Oscar Cousineau.
Quartier 2: M. Achille Goulet.
Quartier 3: M. Ludger Vézina.
Quartier 3A: Section sud: M. J. Raymond; section nord: deux candidats étant mis en nomination, les élections auront lieu mercredi prochain à l'endroit qui sera désigné par les membres de l'exécutif.
Quartier 4: M. Octave Boucher.
Quartier 5: M. Wilfrid Boucher.

Pour conduite très dangereuse

IL EST ACCUSE D'AVOIR DECHARGE UN FUSIL DANS LA DIRECTION D'UNE AUTRE PERSONNE

Pierre Larocque, 47 ans, Masham, a comparu, ce matin, en cour, devant le magistrat Honoré Achim, sous accusation d'avoir déchargé un fusil dans la direction de Léopold Larocque, son fils, à la suite de troubles domestiques. L'affaire est arrivée avant-hier. Il a été remis au 20.

PÈLERINAGE À PIED DIMANCHE À NOTRE-DAME DE LOURDES

A la suggestion de son président, M. Edgar Gauthier, l'Association des propriétaires de Hull organise un pèlerinage à pied à Notre-Dame de Lourdes, Eastview, pour dimanche prochain, 16 octobre. Tous les hommes et jeunes gens de la ville sont invités à y prendre part. Le but de cette organisation religieuse en est un de pénitence et de prières pour obtenir le retour de jours meilleurs.

Le départ se fera à 9 heures, le matin, du parc de l'hôtel de ville. On devait partir d'abord de la salle Laflèche, mais il a été ensuite jugé plus accommodant de se donner rendez-vous au parc. A 11 heures, à l'église d'Eastview, il y aura messe spéciale pour les pèlerins. Si la température le permet, il y aura aussi Bénédiction du T. S.-Sacrement à la grotte de Notre-Dame de Lourdes.

Les organisateurs espèrent que les hommes et jeunes gens de la ville répondront en grand nombre à leur appel et seront heureux de participer à ce pieux pèlerinage. Ils invitent aussi nos groupements divers à envoyer de nombreux délégués.

DES OBSÈQUES IMPOSANTES À M. O. LEMIEUX

Des centaines de personnes des deux villes aux funérailles de ce citoyen estimé.

M. OMER LEMIEUX, âgé de 57 ans, ancien échevin de Hull, dont les imposantes obsèques ont eu lieu ce matin.

Le soubassement de l'église Notre-Dame a été, ce matin, à 9 h. le théâtre des obsèques de M. Omer Lemieux, épicier de Hull, impressionnantes par le nombre des représentants de toutes les classes de citoyens appartenant aux deux villes voisines.

Le service a été chanté par le R. P Gravel, O. M. I., assisté comme diacre et sous-diacre par les RR. PP. C. Boissonnault et S. Scheffer, O. M. I. Le R. P. J. Bonhomme, curé de la paroisse a présidé la levée du corps. Au choeur, on notait la présence d'une dizaine de Pères Oblats, entre autres celle du R. P. Marcotte, O. M. I., ancien recteur de l'Université d'Ottawa.

Les principaux deuillants étaient les deux fils de feu M. Omer Lemieux, Hector et Conrad; ses deux petits-fils, Jean-Charles et Lucien; ses deux frères, Adéodat et Dollard.

Le cortège partit du domicile de la famille, angle des rues Du Pont et Vaudreuil, pour se rendre à l'église à 8 h. 30. Une foule, comme on n'en a rarement vu, suivait. La chorale Notre-Dame a fait les frais du chant pendant le service. L'enterrement a eu lieu au cimetière de la paroisse Notre-Dame.

La famille Lemieux a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie. La liste en sera donnée ces jours-ci.

M. Omer Lemieux est décédé lundi à l'âge de 57 ans. Il était dans le commerce des épiceries depuis une trentaine d'années. Un temps il siègea au conseil de ville en qualité d'échevin. C'était un homme jouissant d'une grande considération dans les deux villes voisines.

On remarquait, dans le cortège, une délégation des Chevaliers de Colomb de Hull conduite par le grand chevalier A. Laflèche; un contingent des élèves de l'Université d'Ottawa; le barreau de Hull, représenté par Mes J.-W. Ste-Marie, Paul Boivin et Léon Couture; la Chambre de commerce de Hull, représentée par le colonel J.-E. Gravelle et le notaire Louis Bertrand; MM. J.-A. Michon et Alexis Caron, des Fils Natifs du Canada, section de Hull; les Anciens du Collège Notre-Dame, représentés par A. Myre et J.-B. Charette; la St-Vincent de Paul en les personnes de MM. A. Labelle et Jos. Martel; E. Thériault, Oscar Dompierre, D. Barsalou, A. Couture, Josaphat Couture, le maire Théo. Lambert, René Pharand, J.-A. Rocheleau, A.-R. Farley, Josaphat Pharand, L. Charbonneau, Dr Edgar Ranger, Jos. Raymond, Emile Dompierre, Ernest Villeneuve, Jos. Barnabé, Jos. Moyneur, Oscar Thériault, D.-N. Dorion, F.-E. Tremblay, Aimé Guertin, M. P., Léo Laroche, F. Sarazin, A. Baril, Dr Jos. Isabelle, B.-J. Déry, Dr R. Parent, Th. Brûlé, avocat R. Mercier, Albert Daoust, Albert Pinard, Henri Larose, Alderia Demers, Edgar Bédard, A.-L. Raymond, Théo. Lanctôt, Fred. Dalpé, O. Caron, T. Tranchemontagne, J.-A. Lalonde, J. Lefebvre, P. Cormier, Dr J.-E. Champagne, George Charron, Aurèle Gagné, J.-A. Castonguay, Ed. Pelletier, les échevins Chénier, Larose et Boucher; M. le notaire F.-A. Labelle, de la Commission des chemins de fer du Canada; O. St-Laurent, avocat Jacques Bertrand, H.-A. Champagne et L.-S. Gauthier, de la Banque Provinciale de Montréal, René Roger, M. Normand, A. Laframboise, C. Léonard, A. Massie, W. Tremblay, A. Meloche, A. Audette, G.-E. Courville, L. Thériault, P. Couroux, G. Massé, J. Charbonneau, B. Clairoux, E. Lafleur, E. Roger, V. Laflamme, G. Trudel, J.-A. Lavallée, R. Labelle, S. Cousineau, L. Cousineau, Thomas Moncion, W. Charette, Jos. Janveau, É. Paquette, J.-L. Brunet, Victor Navion, J.-B. Courval, Pierre Gélineau, D. Cadieux, A. Gélinas, Z. Miron, A. Arbique, D. Charron, B. aPtry, L. Vézina, J.-M. Nadon, E. Duchesne, J.-E. Huard, M. Brûlé, L. Michon, P.-E. Sévigny, Léon Foucault et G. Cloutier, représentant du Groupe Reboul, J. Bourgeois, John Lynott, F.-A. Gauthier, X. Sarrazin, P.-H. Bellemare, A. Drapeau, ex-échevin Galipeault, Roger Naubert, R. Poirier, P.-A. Larocque, T. Lachance, A. Dompierre, G. Kirouac, H. Repentigny, E. Groulx, L. Gendron, R. DeRepentigny, D. Dussault, M. Pichette, S. Tessier, L. Chantigny, P. Desrochers, P. Charbonneau, B. Villeneuve, René Baillot, E. Gervais, A.-R. Farley, H.-P. Dupuis, J.-B. Garneau, D. Caron, A. Perras, I.-C. Trépanier, A. Sabourin, Alphonse Payette, l'officier de circulation Jos. Chénier, A. Dicaire, G. Massé, A. Desloges, M.-G. Séguin, M.-J. Rochon, Gaston Rochon, Joseph Moreau, A. Chantigny, F. Frénette, W. St-Louis, N.-H. Valin, J.-B. Michon, échevin E. Laverdure, G. Pelletier, W. Montpetit, D. Malouin, M. Poitevin, A. Charette, J. Michon, J.-E. Nadon, Armand Pagé, J.-B.-A. Brossard, A. Montmigny, Alexis Larose, du Citizen, J. Simard, détective O. Lusignan, Jules Baillot, J.-G. Larose, J.-T. Purcell, H.-Léon Leblanc, greffier de la ville, les docteurs J.-N. Boivin et J.-L. Bélisle; A. Barrette, E. Barrette, N. Barrette, H. Dumontier, J.-B. Bessette, fils, Alaric Renaud, A. Laroche, R. Laroche, L. Clairoux, E. Clairoux, le R. F. Directeur du Collège Notre-Dame, A. Carrière, N. Carrière, docteur L. Lafond, J.-A. Couture, A. Déziel, E. Paré, C. Boland, J.-H. Lepage, P.-H. Reinhart, J.-F. Simard, A. Cholette, N. Royer, J.-A. Blais, Sylvio Blais, T. Bélanger, V. Falardeau, H. Larouche, P. Lévesque, O. Valin, le député Alphonse Fournier, C. R., H. Blackburn, R. Séguin, Edgard Dussault, Lucien Massé, J.-P. Lévesque; O. Duquette, de l'Union St-Joseph du Canada; T. Legault, G.-H. Ardouin, Edgar Bédard, J.-A. Soublière, C.-H. Labarge; J.-E. Décosse, J.-B. Décosse; Léo Gélineau, Oscar Bélanger, Victor Bélanger, Arthur Drouin, Eugène Fortier, Alfred Harper, Domina Filion, Lionel Cousineau et J.-L. Garneau, du personnel de l'épicerie; Lucien Laverdure.

Départ de Hull pour l'Europe

M. Jean-Paul Bourque, accompagné de sa mère, de sa soeur et de son frère, est parti aujourd'hui de Hull pour Montréal. De là, il s'embarquera seul, à bord de l'Adonia, demain, pour l'Europe, où il va étudier la médecine.

INSTALLATION PAR LE DÉPUTÉ ALP. FOURNIER

M. Jos. Durant, orateur à l'Union Libérale, doute des résultats de la conférence impériale.

L'installation des nouveaux officiers de l'Union Libérale a eu lieu hier soir à la salle Laflèche par le député Alphonse Fournier, C.R. Les membres du club ont eu la bonne fortune d'entendre un intéressant conférencier en la personne de M. Jos. Durant, du service de circulation du journal "Le Canada". L'orateur traita de l'importance d'une bonne association politique pour un parti et des associations libérales.

Parmi les distingués visiteurs, on comptait le colonel de Salaberry, président du Club de Réforme. La réunion fut des plus vivantes.

Immédiatement après l'ouverture de l'assemblée, M. le notaire Bertrand, président, salua la présence dans la salle de MM. le député Fournier et du Col. de Salaberry, président du Club de Réforme. Il invita ces distingués visiteurs à prendre place sur la tribune.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée. M. Fournier, citant par quelques paroles élogieuses les états de service de chaque nouvel élu, procéda à l'installation officielle de chaque nouvel officier à sa charge respective. Il salua aussi la présence du président du Club de Réforme. Il se déclara heureux du fait que les clubs libéraux travaillaient vers un même but ultime et termina ses remarques en se proclamant sûr que la vieille amitié, les relations sociales et politiques des deux présidents augurait l'assurance d'une concorde possible lorsque le besoin du combat la nécessiterait. Une concorde, dit-il, qui saura de nouveau assurer la victoire de la cause commune pour le plus grand bien de tous.

Puis M. Durant, du département de la circulation du journal "Le Canada", conférenceir du jour fut présenté à l'assemblée par M. le docteur L.-P. Mercier.

M. Durant très en verve et avec son éloquence coutumière intéressa ses auditeurs par une causerie sérieuse qu'il sut émailler de nombreuses anecdotes. Son sujet était: Premièrement l'importance d'une bonne association politique pour le plus grand bien de la communauté, deuxièmement des asociations libérales. Le thème de la première partie de cette causerie était: Une bonne association est le moyen de faciliter aux individus la pratique de leurs bonnes intentions, de la deuxième partie, une association libérale est l'union de gens qui veulent batailler pour obtenir et faire respecter les droits d'un chacun dans leurs justes réclamations. Il souligne la différence dans la conduite des deux chefs et déplora le fait que M. Bennett ne juge pas à propos de considérer les réclamations des journalistes canadiens-français qui lui demandent une version de ses discours dans leur langue maternelle. Passant plus loin, il pose les questions. Est-ce que le pays retirera quelques bénéfices matériels de toutes les dépenses occasionnées par la Conférence Impériale—Quel est le bien que le gouvernement conservateur a fait au pays à date?

Le conférencier fut remercié par M. l'avocat Jacques Bertrand. M. Jos. Caron adressa aussi la parole.

Avant de clore l'assemblée adopta aussi une motion de sympathie à la famille Lemieux pour la perte de son chef M. Omer Lemieux.

Une motion de félicitation à M. Golding, député de Huron-Sud pour sa brillante lutte et victoire lors de l'élection.

L'assemblée s'ajourna au 26 octobre, soirée où il y aura pour les membres et leurs amis une surprise des plus intéressantes.

La revision du rôle d'évaluation

CE TRAVAIL COMMENCERA DEMAIN ET DURERA HUIT JOURS CONSECUTIFS.

C'est demain que MM. Fred. McLean, R. Roger et J.-B. Micnon entreprendront la revision du rôle de l'évaluation de la ville de Hull. Le comité, chargé de ce travail, étudiera les plaintes qui ont été portées contre l'évaluation de certaines propriétés et verront si le travail, tel qu'il a été fait, est acceptable.

COLLISION D'AUTOMOBILES

Deux automobiles, dont l'une était conduite par Ls. Tessier, 45, rue Cartier, Ottawa, et l'autre par H. Marengère, Ironside, sont venues en collision hier après-midi à 4 h. 35. La première a pour $15 de dommage et l'autre pour $50. D'après le rapport du constable H. Chamberland, Tessier a tourné sans donner d'avertissement.

Reprise du cours de philosophie

Le cours de philosophie inauguré à l'Ecole Normale de Hull sous les auspices du cercle d'étude de l'Amicale des anciennes élèves se continue cette année. L'ouverture en est fixée à samedi, 15 octobre, à 4 heures p. m. précises. M. l'abbé Paul Courte, principal, donnera la conférence, sur l'existence de Dieu.

Le cours est ouvert à toutes les dames et demoiselles de Hull et des environs qui seraient intéressées à le suivre. Si austère que soit l'étude de la philosophie, elle ne peut que contribuer grandement à éclairer l'intelligence, à faire comprendre le pourquoi de bien des choses et à compléter de toute manière la formation déjà reçue .

Les inscriptions au cours se feront dès trois heures samedi après-midi.

-RADIO-

HEURE PROVINCIALE

VENDREDI, 14 OCTOBRE 1932
CKAC—Montréal
de 8 h. à 9 h. p.m.

Le Théâtre Chantant avec le concours du Quatuor Montréalais, de Mme Jeanne Mauboug, Miles Thérèse Berthelet et Caro Lamoureux.

8 h.—Causerie: "Figures in Canadian History: Monseigneur de St-Vallier", par M. G. A. Neilson professeur de l'Université McGill.

8 h. 15—**Le Théâtre Chantant**, présenté par Henri Letondal.

1—La chanson d'opérette:
  a) Quand on n'a pas ce que l'on aime
  b) Il suffit d'un rien.
    Mlle Thérèse Berthelet
2—La chanson sentimentale:
  a) Bonsoir, madame la lune
  b) Si demain…
    Le Quatuor Montréalais
3—Sketch.
4—La chanson de genre:
  a) Le Tango de Paris
  b) L'Idole blanche
    Mlle Caro Lamoureux
5—La chanson populaire:
  a) C'est peu de chose
  b) Suzon, la blanchisseuse
  c) Chanson du facteur
    M. Henri Letondal
6—La chanson militaire:
  "Le Régiment de Sambre et Meuse".
    Le Quatuor Montréalais

Jeudi, 13 Oct. 1932

POSTES CANADIENS

CNRO—OTTAWA—500-600
11.57—Heure exacte.
12.00—Musique; température.
1.00—Heure exacte.
6.00—Disques.
6.15—Disques.
6.30—Spécial.
7.00—Heure exacte; causerie.
7.30—Orchestre.
8.00—Orchestre du Château Laurier.
8.30—Studio.
9.00—Orgue.
9.30—Spécial.
10.00—Alice Valiquet, soprano.
10.15—Musique.
10.30—Orchestre.

CKAC—MONTREAL—710-411
4.45—**Fantaisie instrumentale.**
5.00—Orchestre.
5.30—Orchestre.
5.45—Nouvelles; température.
6.00—Trio de concert.
6.15—Orchestre.
6.45—Spécial.
7.00—Heure exacte; spécial.
7.15—Spécial.
7.30—Orchestre.
8.00—Semaine économique du Canada.
9.00—Radio-théâtre.
10.00—Spécial.
9.30—Concert.
10.30—Orchestre.
11.00—Orchestre.
11.15—Orgue.

CFCF—MONTREAL—291.3
6.00—Pronostic et Heure du Crépuscule.
6.45—Spécial.
7.00—Spécial.
7.15—Studio.
7.30—Orchestre.
8.00—Rudy Valley et ses Yankees.
9.15—Orchestre.
9.30—Studio.
10.00—Concert.
10.30—Orchestre.
11.00—Orchestre.
11.15—Musique de rêverie.
11.30—Orchestre.

Lisez les annonces. Dix minutes passées avec votre journal quotidien vous épargnent des heures à trotter aux magasins.

Vous n'Avez Pas le Droit de Priver Votre Femme de Recevoir ses Amies dans l'après-midi

Evidemment, vous n'avez jamais songé à le lui refuser non plus. Mais, il va sans dire également que, si elle ne possède pas un système de cuisson moderne et sans saleté, elle n'aura jamais le loisir de se reposer l'après-midi!

le BRULEUR à L'HUILE

SUPER RAPID
Chauffe Vite et Garde Vos Mains Propres

PRIX depuis $44

Le Brûleur "Supe-Rapid" vous offre cette commodité appréciable qu'il élimine une grande partie de vos travaux les plus fatigants—comme le balayage répété plusieurs fois, dans la cuisine, durant la journée occasionnée par un système de chauffage et de cuisson malpropre. Le manque de chaleur constante, la surveillance continuelle de la cuisson, etc. La seule Economie que vous fait réaliser un Brûleur SUPE-Rapid devrait vous faire songer à vous en procurer un dès cette semaine.

Modèles pour Fournaises—Tortues—Poêles de Cuisine
Fournaises à Air Chaud et à Eau Chaude

Appelez Sh. 5855 ou Ecrivez pour Notre Circulaire Explicative

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

75, rue Principale — — Hull, Qué.

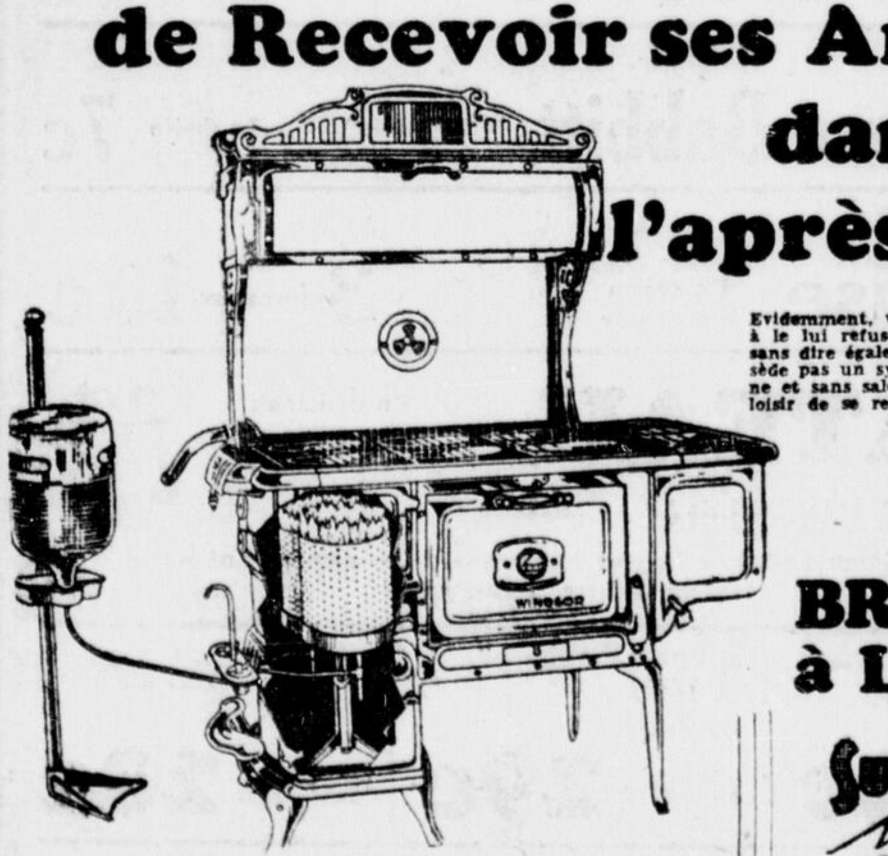

CHARBON ET BOIS
de Chauffage, toutes sortes
Aussi — le Véritable
COKE LASALLE
Qualité et service garantis.
Tel: Sher. 2998
HULL COAL COMPANY
30, rue St-Jacques - Hull
BOIS — ERABLE PUR.

OPTICIEN
51, rue Principale, Hull
Les mardis et jeudis soirs, par appointement.
Achille Couture
Sher. 2548 - ou - Sher. 1841

GEOFFRION & RAINVILLE
Banquiers et Agents de Change
Obligations Gouvernementales et Industrielles
Commandes exécutées sur toutes les bourses.
18, rue Elgin
Queen 1010, 1011
HELIODORE CHARRON,
Gérant Dépt. des Obligations
MONTREAL — OTTAWA — PARIS

VALEURS!

Sucre Granulé . . . . 10 lvs 47c
Fleur Five Roses. Sac de 7 lvs . . 21c
Fleur Robin Hood. Sac de 7 lvs . . 18c

Fèves Catelli
Grosses boites
3 pour 25c

FRUITS AYLMER
pour Salades
Boites No 1.
2 pour 25c

Crevettes de Fantaisie
Boite No 1 15c

Savon P. & G.
10 morceaux 30c

Pain Ann Page
Pain enveloppé de 24 onces 6c
MELASSES. La chopine 15c
MACARONI. La livre 5c
SPAGHETTI. La livre 5c
FARINE D'AVOINE. La livre 5c
FLEUR GRAHAM. La livre 5c
FARINE de BLE-D'INDE. La livre 5c
WHOLE WHEAT. La livre 5c
FARINE D'AVOINE ROULEE. La livre 5c
POIS ENTIER à bouillir. La livre 5c
FEVES BLANCHES 3 lvs 10c
NOUVEAU FROMAGE. La livre 15c
VIEUX FROMAGE. La livre 23c
FLOCONS DE SAVON "Princess". Le paquet 15c

CAFÉ 8 O'CLOCK
Doux et savoureux. La livre 32c
THE, mélange de l'Inde Nectar. La lv., 39c
FLOCON DE MAIS Sugar Crisp. Le paquet 8c
CATSUP HAPPY VALE, bouteille de 12 onces 10c
DATTES OMAR, paquet de 8 onces 5c
BLEUETS. Boite No 2 10c
SARDINES DOMESTIC. La boite 5c
RIZ DE FANTAISIE. La livre 7c
SEL. Sac de 2½ livres 5c
ALLUMETTES DOUBLE TIP 3 pqts 23c
NETTOYEUR BIG FIVE. La boite 5c
HOMARD, ½ livre 25c
COCO SNOW DRIFT. La livre 19c
CHOUCROUTE DE LIBBY. 2½ livres 10c

Longes de Porc frais, lv., 13c
Bien trimées — Moitiés ou entières.
Fesses de Jambons fumé, La livre 12c
Moitiés ou entières

Truite fraîche des lacs, lv., 15c
Filets frais . . . . . . 2 lvs 25c

Agneau du Printemps
Fraichement abattu
FESSES. La livre 17c
LONGES. La livre 12c
DEVANTS. La livre 6c

Rôti de Boeuf, Paleron. La livre . . 7c
Boeuf Prime Rib. Désossé et roulé. La livre 19c
Rôti de Boeuf Croupe. La livre . . 15c

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA CO.
LIMITED OF CANADA

M. Rod. Beaudet est réélu président de l'U. C. F. O. hier

(suite de la 1ière page)

CONSIDERANT que l'une des causes du chômage actuel des hommes et des jeunes gens dans notre région, est l'emploi des jeunes filles et des femmes dans les bureaux du gouvernement fédéral,

CE CONGRES émet le voeu que ces femmes et ces jeunes filles soient remplacées par des hommes et des jeunes gens lorsque ces personnes ne sont pas le soutien de famille.

CONSIDERANT la grande misère dans laquelle se trouve la classe agricole,

CE CONGRES émet le voeu que le gouvernement provincial absorbe la taxe des routes provinciales.

CONSIDERANT que les produits de toutes les autres industries reçoivent une protection,

CE CONGRES émet le voeu que le gouvernement soit prié d'accorder la même protection aux produits agricoles.

CONSIDERANT que la "Terre de Chez-Nous" parle très peu de notre région,

CE CONGRES émet le voeu qu'une page spéciale de ce journal soit consacrée à notre région.

CONSIDERANT que le gouvernement fédéral accorde des primes pour le lard à bacon,

CE CONGRES émet le voeu que les cultivateurs profitent de ces avantages.

CE CONGRES émet aussi le voeu que le prochain congrès soit tenu à Casselman.

CONSIDERANT que l'industrie laitière est dans une grande misère,

CE CONGRES émet le voeu qu'une prime sur le beurre et le fromage soit accordée.

CONSIDERANT que le journal le "Droit" a rendu des services immenses à notre Union et à la classe agricole en général,

CE CONGRES remercie le "Droit" pour ses bons offices, et émet le voeu que les cultivateurs s'imposent des sacrifices pour continuer leur contribution à leur journal.

CONSIDERANT que l'une des causes du malaise actuel est la centralisation de l'industrie,

CE CONGRES émet le voeu que l'idée émise en certains milieux en vue de centraliser les fromageries soit rejetée.

CONSIDERANT les dépenses occasionnées par le congrès général annuel de l'U.C.C., tant pour l'Union elle-même que pour les différents cercles,

CE CONGRES émet le voeu qu'à l'avenir ce congrès annuel soit composé des délégués des unions diocésaines et donne plus d'attention aux congrès diocésains.

HIER SOIR

La séance de clôture du congrès hier soir fut très intéressante. Cinq députés prirent la parole pour dire combien ils approuvaient les principes de l'Union.

M. l'abbé L. Raymond, vice-président de l'Association d'Education, fit un exposé du travail de celle-ci dont l'Union des Cultivateurs est une fille. M. Raymond raconta les débuts de l'oeuvre, sa nécessité pour la sauvegarde des intérêts canadiens-français dans la province, il rappela les luttes qu'elle a eues à soutenir, la fondation d'un journal indépendant et catholique, d'une école de pédagogie et demanda aux cultivateurs d'aimer un organisme qui les a si bien protégés dans le passé et dont l'oeuvre est toujours nécessaire.

AUTRES DISCOURS

M. Joseph Guérin, dévoué président du comité de réception du congrès, dit qu'il a constaté que les Cercles agricoles sont la seule planche de salut des cultivateurs. Ils ont réveillé les gouvernements et offrent l'avantage du nombre. Il donne pour mot d'ordre aux fermiers: Patience et courage!

M. J. Savage s'oppose à la centralisation des fromageries et propose aux congressistes d'essayer d'obtenir une réduction des tarifs des médecins.

M. A. GOULET

M. Alfred Goulet, député de Russell au Parlement fédéral, dit que la crise actuelle a été envoyée par Dieu parce que nous vivions trop vite et que nous n'allions pas dans le droit chemin. Il affirme que cette crise a été un facteur d'union pour le cultivateur.

Il demande aux fermiers, qu'il considère des marchands tout autant que lui-même, de produire des marchandises de choix, afin de commander de meilleurs prix. Il parle aussi en faveur de la mise en conserve et du bienfait des expositions si les nôtres veulent se donner la peine d'y participer.

M. C.-A. SEGUIN

M. C.-A. Séguin, député de Russell à la Législature de Toronto, dit que le questionnaire qu'il a envoyé aux fermiers révèle, à mesure qu'il reçoit des rapports, une situation terrifiante. Il veut coopérer avec les cultivateurs pour faire absorber le coût de la route provinciale par le gouvernement. Il approuve aussi la prime sur le beurre et le fromage. Il proposera à Toronto une suspension des taxes de comté. Il parle en faveur des caisses populaires comme moyen de fournir le crédit nécessaire aux fermiers. Il dit un mot d'encouragement pour les arts domestiques.

M. E. BERTRAND

M. Elie Bertrand, député de Prescott à la Législature provinciale, félicite l'Union de ses succès et encourage tous les assistants à économiser afin de traverser la crise. Il préconise l'amour de la terre, héritage sacré légué par les ancêtres, qu'il faut consacrer.

M. A. BELANGER

M. Aurélien Bélanger, ex-député de Russell à la Législature d'Ontario, résuma son discours en posant une question.

Après avoir vanté les bienfaits d'une association telle que l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens, M. Bélanger se demande comment il se fait que l'industrie agricole qui est l'industrie basique de notre prospérité et de notre avenir national, soit la seule industrie du pays qui ne puisse bénéficier du crédit accumulé dans les banques, les compagnies fiduciaires et les compagnies d'assurance, pendant que ces institutions financent toutes les industries, excepté celle que tout le monde reconnait comme la première, la plus importante.

Tout notre système industriel est basé sur le crédit, dit M. Bélanger, c'est-à-dire qu'on fait de l'argent avec l'argent des autres. Toutes les classes en profitent, excepté la classe agricole. "Il faudrait nécessairement étudier cette anomalie, qui est une des faces du problème qui se pose", dit-il.

L'ex-député de Russell fit un bel éloge de l'association, de l'union forte et effective. Votre congrès, dit-il, aux congressistes, permet de belles espérances, mais il ne faudra pas se croiser les bras, en retournant chez nous. "Il faut faire votre union plus grande et plus forte, par le nombre d'abord, et ensuite par la sagesse de vos délibérations et l'unité dans l'action".

Il est malheureusement vrai, de continuer M. Bélanger, qu'actuellement la classe agricole, la plus nombreuse, la plus forte partout, aux urnes électirales, est la classe la moins écoutée auprès des gouvernements. M. Bélanger explique que le manque d'une association, qui pourrait parler au nom des agriculteurs a toujours manqué. "Alors, comment savoir que telle demande est bien justifiable et qu'elle représente bien la voix de toute la population rurale ou du moins d'une majorité".

Pendant son stage d'office à la Législature, ce qui lui a fait le plus défaut, c'est une association forte pour l'appuyer, moralement surtout, auprès du gouvernement, dit M. Bélanger. "Il y a quelques années, avait dit M. Bélanger, au commencement de son discours, nous avons prêché l'union nationale. Aurons-nous moins de succès aujourd'hui?"

LE DR HURTUBISE

Le docteur R. Hurtubise, député du comté de Nipissing, dans le Nord-Ontario, dit quelques mots, très tard dans la soirée, y allant lui aussi de son mot d'encouragement. Comme un des vice-présidents de l'Association d'Education, le docteur Hurtubise rappela le temps où il parcourait les comtés de Prescott et Russell, pour une autre cause: celle de la conservation de notre langue, alors que nous luttions pour nos écoles, menacées mortellement par le Règlement XVII.

Le député de Nipissing souhaita du courage aux cultivateurs de Prescott et Russell. Il leur souhaita de s'entendre et de s'unir, pour présenter un front uni à la crise, et étudier ensemble les moyens propres à venir en aide à la classe agricole. Lui aussi fit l'éloge de l'association pour les fermiers, qui, aujourd'hui sont forcés par les circonstances un peu cruelles, à renoncer à l'individualisme.

"Vous, cultivateurs canadiens-français, vous pouvez donner l'exemple au reste de la population agricole du pays, en ce temps de crise économique, qui n'épargne personne, mais qui semble atteindre d'une manière toute particulière, la classe agricole.

M. BRADETTE

M. J.-U. Bradette, lui aussi député d'un comté rural, du plus grand comté rural du pays peut-être, en effet, le comté de Témiscamingue dans le Nord-Ontario, émit le voeu, que si la population rurale des vieilles paroisses du Québec ou de l'Ontario doit émigrer, que ce soit plutôt vers le Nord que vers le Sud, c'est-à-dire aux Etats-Unis. Il félicita le Congrès pour ce qu'il en avait vu, n'ayant pas assisté à toutes les délibérations. "Vous avez bien fait de commencer par vous agenouiller, dit-il, au commencement de cette journée. L'église est encore le meilleur ami du colon et c'est un fait psychologique que les nouvelles paroisses canadiennes-françaises s'étendent autour d'un clocher. On sent le besoin chez-nous de se grouper autour de la croix et du presbytère", ajouta-t-il.

M. le curé J.-H. Limoges remercia tout le monde et se fit l'interprète général pour féliciter les femmes et les jeunes filles de leur bonne cuisine.

CHANTEURS CECILIENS

Les petits chanteurs Céciliens, sous la direction de M. Joseph Beaulieu, professeur à l'Université d'Ottawa, ont répondu à l'invitation de M. l'abbé Rodrigue Glaude, aumônier de l'Union des Cultivateurs, et ont exécuté, au crépuscule de ce Congrès annuel des cultivateurs, un répertoire de jolies chansons canadiennes. Leur costume de scouts, leur maintien altier, leurs voix mâles et variées, autant de notes gaies au milieu de ce vibrant congrès.

HIER APRES-MIDI

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, M. Rodolphe Beaudet souhaite la bienvenue aux assistants dans les termes les plus chaleureux. Il remercie les curés, le président de l'U.C.C., M. A. Lalonde, M. A. Marion, vice-président de l'U.C.C., l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, à l'abbé R. Glaude, aumônier de l'Union, aux directeurs de l'Union et à son vice-président, M. Albert Patenaude. Il fait un compliment bien tourné aux femmes et jeunes filles de l'assistance, félicite celles qui ont pourvu avec tant d'amabilité à l'organisation de la journée et dit que l'Union se sent plus forte lorsqu'elle sait le beau sexe allié à elle.

EN 1929

Puis il passe en revue l'oeuvre de l'Union.

C'est en 1929, dit-il, que l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens prend naissance. Déjà, en 1926, l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario avait formé un comité pour s'enquérir de la situation des cultivateurs Franco-Ontariens, sentant la nécessité de les rallier. Trois ans ont été nécessaires et le premier congrès agricole, sous la présidence du regretté sénateur N.-A. Belcourt, avait lieu à Ottawa dans le Monument National. L'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens prenait naissance, filiale de l'Association d'Education Canadienne-française d'Ontario.

Monseigneur l'archevêque Forbes, sentant le besoin de l'Association catholique. donne à l'Union un aumônier général dans la personne de M. l'abbé R. Glaude qui, partout dans l'Ontario canadien-français, organise des cercles. La réponse de nos agriculteurs est générale et enthousiaste. En 1930, un autre congrès à Ottawa réunit les cultivateurs sous la présidence de Monsieur P. A. Prégent. Mais M. l'abbé R. Glaude, nommé curé de Gatineau Mills, occupé de sa paroisse, trouve difficilement le temps de s'occuper aussi activement de nos cercles, à son grand regret, ceux-ci ralentissent leur travail.

Mais la crise qui devait, au dire de nos hommes publics, durer très peu de temps, se continue les affectant très sérieusement. Alors, du peuple, se dégage un mouvement de réclamations qui suscite des assemblées partout et surtout dans les deux comtés de Prescott et Russell. C'est alors que, en 1931, le bureau de direction de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens propose l'affiliation avec l'U.C.C.

En novembre 1931, Monsieur Prégent que vous vous étiez donné comme président lors de votre congrès, pressé par ses affaires personnelles, croit qu'il est de son devoir de se démettre de ses fonctions et offre sa démission au grand regret de l'exécutif. L'Union avait perdu son premier président, homme intègre et dévoué, le mieux qualifié pour occuper cette position. L'Union le regrette. C'est alors, messieurs, que votre exécutif se choisit un nouveau président et que j'eus le plaisir d'accepter cette charge que j'ai essayé de remplir pour le plus grand bien de chacun de vous.

Qu'avons-nous fait? Parlons un peu de nos activités. 1931, une suite d'assemblées: Clarence, St-Pascal, Embrun, Casselman, Wendover, etc., etc. Ces réunions font revivre nos cercles, les activent lorsqu'ils commencent à se négliger, soulèvent l'enthousiasme. La cueillette des sinistrés de la Saskatchewan me permet de visiter St-Eugène, Plantagenet et la plupart de nos cercles, de faire connaissance avec vous. Permettez, messieurs, que je vous fasse des compliments de la charité vraiment chrétienne et patriotique que vous avez montrée à ce moment. Votre réponse à l'appel a été admirable et je vous en fais encore le compliment. C'est à cette époque que l'incident de Vars est survenu. Cet incident nous a, je crois, ouvert les yeux et nous a démontré comment nous devions compter sur nous et réclamer par l'Union. Aussi la grande assemblée de Wendover où le président du cercle de l'endroit, M. H. Labrosse, présidait, a fait connaitre ce que l'on peut faire en matière de réclamation. Cette assemblée organisée par Monsieur le curé Chéné, et M. Labrosse, a été un véritable succès. Les maires de toutes les municipalités de Russell et Prescott se trouvaient là avec les députés de ces comtés et ont pris connaissance des griefs des cultivateurs, griefs malheureusement trop réels. J'ai admiré ces bons agriculteurs qui ont exprimé les vues de leurs paroisses en cette circonstance, surtout quand je savais ce qu'il en coûtait à ces gens de parler devant cette assistance. Ils ont montré du courage. Bravo, Messieurs. Demandez et vous recevrez. Demandez en corps, comme là, comme aujourd'hui, ensemble.

Avec l'U.C.C., j'ai participé le 17 juillet à la démonstration des cultivateurs de Québec et Ontario, réunis à Ottawa, avant la Conférence impériale où nous avons présenté un bref des demandes des agriculteurs de ces deux provinces. Ces brefs avaient d'abord été étudiés à Toronto par un comité tiré de l'U.F.O. et de l'U.C.C. en rapport avec cette conférence impériale. J'ai eu le plaisir d'appartenir à ce comité. Croyez que nous avons proposé des mesures qui pouvaient aider à l'agriculture. Si, déjà, vous n'avez pas lu le manifeste présenté au Premier Ministre, l'hon. R. B. Bennett, à cette occasion par l'U.C.C., je vous conseille de le lire, vous trouverez là un remède à la situation présente. Je fais aussi partie du comité permanent qui a été organisé à cette réunion et qui doit se réunir de nouveau le 14 courant afin d'étudier des propositions à faire au gouvernement fédéral au commencement de cette session. Espérons que quelque chose d'avantageux pour notre industrie découle de nos délibérations.

QUESTIONNAIRE SEGUIN

Une autre assemblée très importante a eu lieu à Embrun qui a produit un résultat inattendu et dont nous entendrons parler à ce congrès, je n'en doute pas. C'est le questionnaire Séguin. Je suis heureux de vous dire que M. C. A. Séguin, averti de ce qui transpirait de la situation désastreuse de ces commettants d'Embrun a cru bon d'entreprendre une enquête locale sur l'état des cultivateurs de Russell. L'U.C.F.O. qui travaille pour les cultivateurs a approuvé ce questionnaire, quoique pas complet, pensant qu'il en résulterait des informations utiles. Aussi, l'Union a encouragé ses membres à répondre à ce questionnaire. Espérons qu'il servira à notre élément.

Dans le courant de cette année d'office, j'ai certainement rencontré de l'apathie chez des gens qui auraient dû être enthousiastes. Mais aussi, quel plaisir ai-je ressenti lorsque l'Association C.-F. d'Education d'Ontario m'a offert ses services avec cette prévoyance qui fait son mérite. Le printemps ne promettait pas. La crise s'accentuait, et vous souffriez. L'Association d'Education est canadienne-française, notre Union aussi. Nous sommes nés d'elle. Elle se le rappelait. Sans moyens, que pouvions-nous faire? Alors, elle dit: Pouvons-nous faire quelque chose pour vous. Essayons. Comment? Le 28 avril, sous la présidence de M. l'abbé L. C. Raymond, vice-président de l'A.C.F.F.O., une conférence a lieu. Des hommes dévoués à l'agriculture se réunissent, étudient les moyens pour venir en aide à nos canadiens français cultivateurs. Des résolutions sont formulées et envoyées aux autorités. 169 lettres sont expédiées aux députés fédéraux et provinciaux, exposant le résultat de cette conférence. Vous connaissez ces résolutions, je vous en ai parlé. Mais non contente de cette première réunion, l'Association d'Education en propose une autre plus importante, à Montréal, le 27 mai, dans l'édifice de la St-Jean-Baptiste où se réunissent des représentants de la bonne presse de Québec et d'Ontario avec un groupe d'hommes dévoués dont le président de l'U.C.C., M. A. Lalonde. Le bon ouvrage se continue. Le résultat se fait déjà sentir. On fait enquête sur l'industrie laitière et à cette session, on va se préoccuper de la crise agricole. Espérez, Messieurs les cultivateurs! Mille mercis en votre nom à l'Association d'Education C.-F. d'Ontario pour ce qu'elle a fait pour nous.

ECOLE MENAGERE

M. l'abbé J. Laflamme, curé de Sarsfield, raconte la fondation de l'école ménagère de Sarsfield où les jeunes filles canadiennes-françaises peuvent apprendre les arts domestiques et devenir ainsi des maîtresses de maison modèles. Mlle Charlotte Cantin, directrice à l'école, donne ensuite un cours très intéressant sur les travaux qui s'accomplissent à Sarsfield.

M. Abel Marion, vice- président de l'U. C. C. de Québec, prononce ensuite une allocution très spirituelle sur les avantages de l'union pour la classe agricole.

M. A.-T. CHARRON

M. A.-T. Charron, sous-ministre-adjoint de l'Agriculture fédérale, représentant l'hon. R. Weir, ministre de l'Agriculture au Canada, explique le rôle de son ministère et des fermes expérimentales dans le développement agricole du pys.

M. P. Rancourt, président du cercle d'Orléans, présenta un magnifique rapport sur l'industrie laitière.

M. RANCOURT

M. Philibert Rancourt, président du Cercle d'Orléans, filiale de l'Union des Cultivateurs présenta une étude détaillée sur l'industrie laitière dans les comtés de Prescott et de Russell. Il dressa le bilan d'une ferme de 200 acres, ses recettes et dépenses. Il démontra qu'une telle

(suite à la 8ième page)

"J'avais l'habitude de refuser une seconde tasse ... maintenant je bois 5 tasses par jour de café DATE"

La DATE guarantit une fraîcheur savoureuse

NOUS autres, Canadiens, nous aimons le café. Mais depuis des années, nous nous privons du plaisir d'en boire à notre goût, de crainte qu'il nous soit préjudiciable.

Mais les savants nous annoncent maintenant une grande nouvelle! Ils nous disent que la femme ou l'homme moyen possède une "tolérance" de 5 tasses de café par jour. C'est exactement la quantité qu'un amateur de café aime à boire!

Evidemment, il faut que le café soit frais!

C'est l'huile rance du café *éventé* qui souvent nuit à la digestion—cause les maux de tête et l'insomnie.

Et ce sont là des faits scientifiques—des faits qui ont incité Chase & Sanborn à instituer le Café *Daté*.

Chaque boîte de Café *Daté* Chase & Sanborn porte, indiquée distinctement, la date de sa livraison à l'épicier. Ce café est expédié par camions rapides, en boîtes d'une demi et d'une livre.

Aucune boîte n'est gardée en magasin pendant plus de dix jours.

Ne vous privez pas de ce délicieux café. Buvez-en 5 tasses par jour si vous le voulez. *Il est frais!*

Buvez du Café DATE Chase & Sanborn sans crainte. Vous avez L'ASSURANCE que ce café est frais et vous savez, par les témoignages des savants, que 5 tasses de CAFE FRAIS par jour ne sont pas de trop pour l'homme ou la femme ordinaire.

AUTORITE SCIENTIFIQUE

Nos connaissances scientifiques actuelles permettent d'établir le fait que l'homme ou la femme ordinaire possède une "tolérance" de 5 tasses de café par jour et que cette quantité de café est un excellent stimulant.

"Tolérance" signifie la propriété que possède l'organisme de recevoir, d'utiliser et de jouir d'une chose sans le moindre effet préjudiciable. Mais il faut que le café soit frais! L'usage constant de café *éventé* nuit à la digestion.

Torréfié et mis en boîtes au Canada.

CONSERVEZ L'AMOUR DE VOTRE MARI

LES femmes ont déjà assez de souffrir tous les mois. Mais les ennuis qui en résultent au foyer sont pires. Les hommes se fatiguent vite d'une épouse irritable. Que doit faire la femme?

La réponse en est dans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, depuis des générations. Comme le dit Mme June: "Il n'y a rien de meilleur pour cette sensation de fatigue que nous connaissons tous si bien. Il a soulagé ma nervosité et m'a fortifiée."

Essayez le COMPOSE VEGETAL de Lydia E. Pinkham

DEMANDEZ à toute ménagère experte quel est à son avis le meilleur savon à laver, et elle vous répondra probablement: "Mais, le Comfort, naturellement."

Le Savon Comfort a été l'ami des ménagères canadiennes pour plus de cinquante ans. Vous le trouverez tout aussi bon et dans la laveuse. Il ne se gâche point dans l'eau et est bon marché.

SAVON COMFORT

SOLIDE COMME LE CONTINENT

A une époque où les gens songent avant tout à la sécurité et à l'importance de la protection en vue de l'avenir, l'Assurance-Vie est le meilleur moyen et, dans la plupart des cas, le seul que vous ayez de vous assurer cette protection.

ACTIF
$46.855.113

La North American Life une compagnie absolument mutuelle, verse tous ses profits à ses détenteurs de polices et possède $118 d'actif pour chaque $100 de passif. C'est l'une des plus solides institutions financières sur ce continent.

SURPLUS
$7.007.959

ETABLIE EN 1881 — "SOLIDE COMME LE CONTINENT" — UNE COMPAGNIE MUTUELLE — TOUS PROFITS PAYES AUX ASSURES

A. F. MURRAY, Gérant de district, 500 Edifice Ottawa Electric, Ottawa, Ont.

NORTH AMERICAN LIFE

CREME GLACEE

Appelez Q. 161

Ottawa Dairy

Délicieuse et Appétissante

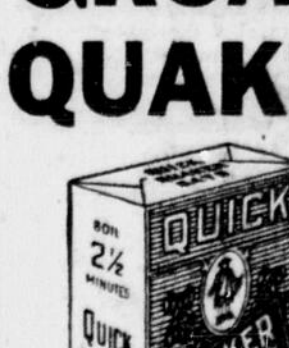

POINTS EXCLUSIFS

Avoine de Choix—Nous n'employons que les meilleures 10 lvs. de chaque boisseau.

Dix Rôtissages—pour donner une riche saveur, pour cuir dans 2½ minutes.

Et Maintenant—la précieuse Vitamine Solaire D★ Aucune autre avoine ne la contient.

GRUAU QUAKER... le déjeuner suprême coûte moins d'un sou l'assiettée!

VOUS ne pouvez pas donner à votre enfant un meilleur déjeuner que le Gruau Rapide Quaker. Cependant il coûte moins d'un sou l'assiettée.

Le Quick Quaker abonde en éléments nutritifs trouvés dans des aliments beaucoup plus dispendieux. Il est riche en protéines, les éléments nutritifs qui se trouvent dans le lait, la viande et les oeufs. Comme les aliments qui coûtent quatre ou cinq fois plus il donne une énergie concentrée. Comme les fruits et les légumes il procure les matières minérales qui tonifient le sang. Maintenant rendu meilleur par l'addition de la Vitamine D. Aucune autre avoine ne contient cette précieuse Vitamine Solaire.

Non comme le gruau ordinaire

Le Quaker Oats est fait d'après un procédé exclusif qui donne un meilleur, un plus riche gruau. Plus savoureux, plus nourrissant. Ce procédé Quaker comprend dix rôtissages d'avoine de choix pour obtenir une saveur de noisette.

En paquets cachetés seulement. JAMAIS en VRAC. Tous les paquets de céréales Quaker renferment un coupon qui a une valeur définitive pour obtenir des articles personnels ou de maison.

Commencez maintenant à collectionner un service de jolie porcelaine anglaise. Une pièce dans chaque paquet de Quick Quaker marqué "chinaware". Fabriquée par une célèbre poterie anglaise.

QUICK QUAKER OATS

★NOTA! Le Quaker Oats et le Quick Quaker maintenant en vente contiennent la Vitamine Solaire D, qu'il soit ou non indiqué sur le paquet.

2380-F

L'UNIVERSITÉ TRIOMPHE DE NEPEAN

RENAUD DÉMISSIONNE — — LAUZON DÉBUTE BIEN

Le Varsity enlève une autre victoire dans la scolastique

Les Etudiants de la côte de sable prennent la mesure de Nepean après un beau duel

BEAU TRAVAIL DE HARRINGTON

Le jeune Harrington a joué comme un possédé mercredi après-midi et la troupe de l'Université d'Ottawa a infligé aux gars de Nepean, sur leur propre terrain, une défaite de 7 à 5 dans un combat de la ligue scolastique majeure d'Ottawa. Ce sieur Harrington compta tous les points du Varstiy sur des coups opportuns.

Les ouvriers du Père Cary prirent une avance de 3 à 0 dans la période initiale. Ayant l'avantage du vent ils tapèrent à la moindre occasion.

Il n'y eut pas de point dans le deuxième paragraphe, de sorte que le Varsity conservait sa marge à la mi-temps.

DEBAT SERIEUX

Nepean se réveilla dans le troisième quart. Après avoir reçu le coup de Harrington, les gars de l'ouest firent leurs verges à deux reprises et vinrent camper à quelques verges du but universitaire.

Deux poussées échouèrent, puis, à la troisième, McCauley enfonça la ligne pour une touche. Harrington tapa cependant trois rouges et le Varsity menait, par 6-5, lorsque les troupes changèrent de côté pour la dernière fois.

Il se fit du travail acharné de part et d'autre au cours de la session, mais Nepean n'aboutit à rien. Le Varsity, de son côté, fut assez heureux pour se rapprocher du but ennemi et Harrington enfila un autre point.

Alignements

Université. — White, voltigeur; Paris, Harrington et Quirouette, demis; Marcoux, quart; Cruickshank, centre; Hourigan, Perrier, Sweetman, Barrow, Fraser et Leclaire, ailiers; Shea, Couillard, Lalonde, Denis, Huard, Lefebvre, Bussière et Desjardins.

Nepean. — McCauley, voltigeur; Abra, Brown et Mulligan, demis; Fosberry, quart; Derby, centre; Wood, Cummings, Arkell, Honeywell, Vineberg et Hutchison, ailiers; Peart, Bowles, Ross, Phillips, Dunlevie et Fawcett.

LA DÉCISION AU WESTWARD

UNE ERREUR DE McGILL ASSURE LA PALME AU WESTWARD DANS UNE JOUTE DE L'UNION DE QUEBEC.

MONTREAL. — Le Westward a battu le McGill, par 8 à 7, dans une partie de l'Union de rugby jouée mercredi soir au stade Molson.

Les chances étaient égales à 7-7 quelques instants avant la cloche finale. McGill tenta par l'entremise de Kenny une passe d'avant. Il mania mal le chou qui tomba derrière lui. Buster Fletcher et Jack Taylor se combinèrent alors pour bousculer le ballon jusqu'à la ligne neutre.

Le Westward avait à la mi-temps une marge de 7 à 2, mais McGill égalisa les chances dans le troisième paragraphe lorsque Carsley intercepta la passe de Talpis et courut quarante verges pour une touche qui ne fut pas convertie.

Une poignée de spectateurs bravèrent le froid pour voir les équipes à la besogne.

LA 1re JOUTE AU SÉMINAIRE

LES SEMINARISTES TRIOMPHENT DE L'ECOLE GUIGUES APRES DEUX MANCHES SUPPLEMENTAIRES.

L'équipe de balle molle du Séminaire d'Ottawa a triomphé de l'école Guigues, au pointage de 15 à 9, dans la première partie d'une série que se disputent les deux troupes. Le prochain match aura lieu dimanche prochain sur le terrain de l'Académie à 2 heures précises.

La joute inaugurale fut chaudement contestée: à la septième strophe, les chances étaient égales à 9-9. Il fallut faire deux manches supplémentaires et les Séminaristes réussirent à enfiler six autres points.

LES COURSES AU P. LAUREL

REHOBOTH GAGNE LE PRIX COLOMB. — DEUX SUCCES DE GILBERT.

LAUREL. — Voici les résultats des courses de mercredi au champ local:

Première Course

1—Lone Hand, Hanford, $13,20, 7,30, 6,10. 2—Von Sion, Gilbert, $108,80, 39,50. 3—Sky Haven, D. Smith, $9,40. Temps, 1,14 3-5 pour six furlongs.

Deuxième Course

1—Baromètre, Bellehouse, $4,10, 3,30, 2,40. 2—Redbridge, McKinney, $3,90, 2,90. 3—Daniel Soot, Sessa, $3,50. Temps, 3,56 4-5 pour les deux milles du steeplechase.

Troisième Course

1—Général Court, Gilbert, $15,10, 5,80, 4,30. 2—Général Lejeune, Callahan, $3,00, 2,40. 3—Meeting Place, Studley, $3,30. Temps, 1,47 4-5 pour un mille 1-16.

Quatrième Course

1—Wise Anne Leyland, $8,00, 3,30, 3,10. 2—Dislainful, Workman, $2,70, 3,20. 3—Volette, Hanford, $3,20. Temps, 1'13" pour six furlongs.

Cinquième Course

1—Rehoboth, Meade, $23,30, 8,80, 5,50. 2—Chu Chu, H. Fisher, $27,70, 12,20. 3—Curaçao, Coucci, $3,80. Temps, 1,12 2-5 pour les six furlongs du prix Colomb.

Sixième Course

1—Ming Sun, Laurin, $5,10, 3,20, 2,90. 2—Lucky Racket, Sherry, $7,80, 4,90. 3—South Tour, H. Fisher, $8,40. Temps, 1,48 1-5 pour un mille 1-16.

Septième Course

1—Fervide, Gilbert, $15,50, 5,40, 3,80. 2—Anubis, Meade, $4,00, 2,90. 3—Flaming Manie, Cruze, $3,80. Temps, 1,47 3-5 pour un mille 1-16.

Décès de Jim de Forest

LONG BRANCH, N.-J., — Jimmy de Forest, professeur de culture physique, gérant de champions et pendant longtemps pilier du sport de la boxe, est décédé mercredi dans sa vaste maison de Long Branch. Le vétéran était presqu'oublié du monde sportif.

NOUVEAU RECORD

TORONTO. — R.-G. Waesthouser a établi mercredi un nouveau record intercollégial lorsqu'il lança le disque à une distance de 120 pieds 2 pouces 1-4.

Football Intercollégial
SAMEDI, 15 OCTOBRE
R. M. C.
vs
Université d'Ottawa
OVALE DE L'UNIVERSITE, à 2 h. 30 p.m.
Entrée générale, 50c. Sièges réservés, 75c
(Taxe comprise)

LA LUTTE À SON FAÎTE VENDREDI
Programme Plein de Vie et d'Action
CANTONWINE, le "Fougueux vs "TINY" ROEBUCK
EARL McCREADY vs JERRY MONOHAN
RAY JEFFRIES vs FRANK SPEERS
Dr RALPH WILSON vs NAZZARINO POGGI
Sièges réservés en vente chez Goldstein, Bert Aitkens et au guichet des billets de l'Auditorium. Les commandes téléphoniques et postales, s. v. p., appelez Carling 5300 — seront réservées jusqu'à 7 heures seulement, Vendredi soir. Prix comme à l'habitude: $1.10, 85c et 65c. Dames et garçonnets, 25c, taxe incluse.
AUDITORIUM
OTTAWA'S COMMUNITY CENTRE
Tout le monde assiste et tout se passe à ces séances de lutte.

NITSICHIN GAGNE RICHES STAKES

NEWMARKET. — Nitsichin, pouliche de D.-S. Kennedy, a remporté facilement les honneurs du stake Césarévitch, disputé mercredi au champ local sur la distance d'un mille et quart.

Elle passa sous le fil en 3 m. 51 s. 2-5, avec une marge de trois longueurs sur Chelmarsh à A.-J. Buston. Sandwich à lord Roseberry arriva troisième.

Cette classique, dotée d'une bourse ajoutée de $10.000, avait attiré 26 candidats.

LEBLANC SE FAIT VALOIR

IL ROULE 708 AU COMPTE DE L'ANTALGINE. — L. OUELLETTE REUSSIT UNE SERIE DE 284.

Voici les résultats des parties jouées mercredi soir dans la ligue Brading:—

ANTALGINE

O. Thibault	223	198	158	576
A. Leblanc	204	211	298	708
J. Nadon	136	—	181	317
P. Parent	203	100	—	303
L. Ouellette	284	162	207	653
A. Deslauriers	—	151	125	276
Totaux	1050	822	861	2833

TAXI MAPLE LEAF

R. Bédard	169	160	119	448
J. Foisy	165	177	187	529
Os. Massé	183	143	198	524
R. Desrosiers	110	173	198	481
L. Desjardins	279	143	198	620
Totaux	906	796	900	2602

Antalgine gagne trois séries.

J. - A. LALONDE

C. Dupont	189	199	149	537
S. Laramée	136	—	—	136
J.-A. Lalonde	174	202	153	529
E. Fournelle	200	180	141	521
L. Raymond	213	189	192	594
C. Tessier	—	173	150	323
Totaux	912	943	785	2640

A LA DAME DE PIQUE

A. Pilon	231	207	201	639
G. Boyer	242	159	207	608
W. Langell	150	—	152	302
E. Chartrand	221	147	122	490
O. Tessier	267	192	152	611
Eug. Limoges	—	143	—	143
Totaux	1111	848	834	2793

Dame de Pique gagne deux séries.

CLUB LAUZON

D. Chartrand	208	148	—	356
G. Ouellette	197	170	—	367
Luc Lauzon	144	—	210	354
D. Boivin	123	181	153	457
T. Régimbal	177	166	177	520
D. Séguin	—	161	160	321
A. Riel	—	—	170	170
Totaux	849	826	870	2545

CLUB GAGNE

A. St-Martin	164	—	173	337
Ant. St-Martin	281	187	159	627
A. Duguay	252	198	186	636
Léo Savage	22	126	159	507
M. Potvin	170	—	261	431
J. Rochon	—	174	—	174
R. Villeneuve	—	190	—	190
Totaux	1089	875	938	2902

Gagné gagne trois séries .

LA CAMPAGNE DE BILLARD

LA SAISON COMMENCE LUNDI PROCHAIN AVEC QUATRE SALLES DANS L'ARENE

Voici l'échelle des parties qu'a dressée pour la saison prochaine la ligue de billard à blouse de Hull:—

17 et 21 octobre.
Montcalm vs Roussel
Legault vs Séguin.
24 et 28 octobre
Montcalm vs Séguin.
Legault vs Roussel.
31 octobre et 4 novembre.
Montcalm vs Legault.
Séguin vs Roussel.
7 et 11 novembre
Roussel vs Legault.
Montcalm vs Séguin.
14 et 18 novembre.
Roussel vs Séguin.
Legault vs Montcalm.
21 et 25 novembre.
Roussel vs Montcalm.
Séguin vs Legault.
28 novembre et 2 décembre
Legault vs Roussel.
Séguin vs Montcalm.
5 et 9 décembre.
Legault vs Montcalm.
Séguin vs Roussel.
12 et 16 décembre .
Montcalm vs Roussel.
Legault vs Séguin.
19 et 21 décembre.
Séguin vs Montcam.
Roussel vs Legault.
9 et 13 janvier.
Séguin vs Roussel.
Legault vs Montcalm.
16 et 20 janvier.
Séguin vs Legault.
Montcalm vs Roussel.
23 et 27 janvier.
Montcalm vs Séguin.
Roussel vs Legault.
30 janvier et 3 février.
Montcalm vs Legault.
Roussel vs Séguin.
6 et 10 février.
Montcalm vs Roussel.
Legault vs Séguin.
13 et 17 février.
Roussel vs Legault.
Séguin et Montcalm.
20 et 24 février.
Roussel vs Séguin.
Montcalm vs Legault.
27 février et 3 mars.
Roussel vs Montcalm.
Legault vs Séguin.

Voir page 9

A L'ŒUVRE DE JEUNESSE

L'immeuble de l'Oeuvre de Jeunesse d'Ottawa. C'est le rendez-vous de nos jeunes sportifs. Ils y reçoivent sous d'habiles instructeurs un entraînement soigné qui les prépare aux luttes de la vie. Les adultes y sont aussi les bienvenus.

VERDUN JOUE LE 2e MATCH AVEC LES SHAMS À OTTAWA

Le Shamrock reçoit ce soir la visite du Verdun pour la deuxième partie de leur série de crosse. L'affaire, qui a lieu à l'Auditorium, commence à 8 h. 30 précises et nos Irlandais ont bon espoir d'agrafer les honneurs.

Verdun a gagné le combat initial, par 14 à 11. C'est un faible déficit que doivent essuyer nos gladiateurs. Ils ont déjà eu de plus grandes difficultés à surmonter et n'ont jamais failli à la tâche. On ose donc croire que la palme restera aux Peaux Vertes.

MM. Jim O'Regan et Joe Tubman présideront les hostilités.

Les Cadets seront samedi à l'Ovale pour la 1re partie

Le collège militaire inaugure la saison locale de l'Intercollégiale. — Nos gars ont de belles chances.

UNE INVITATION AUX AMATEURS

Le collège militaire de Kingston vient samedi à l'Ovale inaugrer avec notre Varsity la saison locale de l'Intervollégiale intermédiaire. On s'attend à une joute intéressante et qui se termina à l'avantage de nos gens, car leur tenue à Toronto nous les fait voir sous un jour heureux.

Les Cadets sont solides. Inutile de prétendre le contraire. Chaque fois qu'ils entrent en lice ils donnent du fil à retordre à leurs adversaires. La joute de samedi ne fera pas exception à la règle.

La joute avec les Cadets commence à 2 h. 30 précises. Que tous les amis de l'Université se fassent un devoir d'être au poste pour encourager la troupe et l'acclamer dans sa course aux honneurs savants.

Les billets sont maintenant en vente.

Fraude découverte.

Un nouveau genre de fraude a été rapporté aux détectives de la police d'Ottawa. Un agent qui disait représenter une compagnie de Toronto a offert dans plusieurs bureaux de vendre des chemises cravates, bas, à un prix très réduit. Plusieurs employés ont versé un montant variant entre 40 sous et 2 dollars avant de recevoir leur marchandise, et ont appris par la suite que la compagnie en question n'existait pas. Le coupable a quitté la ville, croit-on.

Ce Soir
à 8 h. 30
Aussi Vendredi et
Samedi Soirs
avec matinée Samedi
Rodéo de l'Ouest
Au profit du Fonds de
Bienfaisance du
Lions Club au
COLISÉE
Sièges réservés en vente chez R. McGiffin, 102, rue Sparks
Véritable stampede avec des vachers de l'Ouest, des chevaux et boeufs de range.

WAGNER EN LICE

CINCINNATI. — Hans Wagner, vétérant de jadis qui prit sa retraite en 1917 après avoir passé 21 ans de sa vie dans les ligues majeures a posé sa candidature à la gérance des Cincinnati Reds.

Le président S. Weil a promis sérieuse considération.

McKEEVER PRÉSIDENT

NEW-YORK.—S.-W. McKeever a été élu président du club de balle Brooklyn, à l'assemblée annuelle qui eut lieu mercredi. Il succède à Frank York.

On s'attend maintenant à de grands changements au sein de l'équipe.

L'Arbre de la Science

Choses diverses du domaine universel qu'il est bon de connaître

BILL Terry, gérant des New-York Géants, a maintenu une moyenne de ,342 au bâton au cours de ses neufs saisons dans les ligues majeures.

• • •

"HUNK" Anderson, instructeur de rugby à l'Université Notre-Dame, fit deux touches sur des coups qu'il avait lui-même bloqués durant la joute de 1921 avec Purdue.

• • •

LE SERVICE de bibliothèque de l'Union catholique de New-York a distribué l'an dernier 12.000 livres aux curés de 750 villes des Etats-Unis et du Canada.

• • •

LA VILLE de Tokio au Japon, à laquelle vient d'être annexée la banlieue, a maintenant une population globale de 5.312.000 ââmes et une superficie de 233 milles carrés. C'est la troisième ville du monde.

• • •

LE DERNIER recensement de Londres fait voir une population de 8.203.942 âmes.

• • •

ON ESTIME qu'une certaine section des Adirondacks est âgée de plus de 1.000.000.000 d'années.

• • •

FOLIES-SENTIMENTALES

UN explorateur vient de découvrir au nord-ouest du Zanzibar une tribu à demi civilisé qui ne dépense pas $125 lorsque son revenu n'est que de $100.

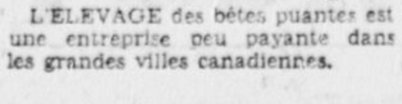

L'ELEVAGE des bêtes puantes est une entreprise peu payante dans les grandes villes canadiennes.

LE 13 OCTOBRE

1651—Jean de Lauzon est nommé gouverneur de la Nouvelle-France.

• • •

1803—Naissance à St-Michel, comté de Bellechasse, d'Auguste-N. Morin, plus tard brillant homme d'Etat canadien.

• • •

1812—Les forces britanniques, commandées par le général Brock, infligent aux Américains une défaite sérieuse à Queenston.

• • •

1870—Décès de Monseigneur C.-F Baillargeon, archevêque de Québec depuis le 28 août 1867.

• • •

1886—Dévoilement à Brantford d'un monument à la mémoire de Joseph Brant, fameux chef indien.

• • •

1898—A.-E. Forget est nommé lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest.

• • •

1899—Sir Wilfrid Laurier offre à la Mère-Patrie un contingent pour la guerre sud-africaine.

• • •

1907—François-Joseph, empereur de l'Autriche-Hongrie, est à l'article de la mort.

• • •

1911—Le duc de Connaught est nommé gouverneur du Canada.

* * *

1922—Billy Miske, poids-lourd de St-Paul, bat Tom Gibbons sur un "foul" au 10e assaut.

• • •

1927—Ruane gagne le handicap Chicago au parc Arlington.

• • •

1931—Walter Johnson est reengagé comme gérant du Washington Américain.

Les prix réduits

LE CLUB OTTAWA ADOPTERA UNE ECHELLE POPULAIRE POUR SES JOUTES DE HOCKEY.

La direction du club de hockey Ottawa annonce que le prix des billets aux joutes locales de l'équipe sera réduit de beaucoup afin qu'il soit à la portée de toutes les bourses. Cette décision plaira sans doute aux amateurs qui ne refuseront pas leur encouragement à la troupe.

Les frais d'administration, qui étaient de $128.000 en 1930-1931, seront réduits à $110.000 cette année—$91.000 pour l'équipe et $19.200 pour le loyer de l'Auditorium.

Il est entendu que M. Frank Ahearn, député d'Ottawa aux Communes, acceptera la présidence du club.

Cy Denneny aura main libre dans la réorganisation de l'équipe. Il s'y connaît et la direction a pleine confiance en lui.

LAUZON DÉBUTE PAR UN SUCCÈS

LES CHAMPIONS DE LA LIGUE COMMERCIALE GLISSENT UN BLANCHISSAGE AU CLUB PARISIEN

Le club Lauzon, champion de la ligue de quilles des Marchands, a inauguré mercredi de très heureuse façon la saison 1932-1933 dans ce circuit. Il avait comme adversaire le club d'Albert Parisien, qui dispose de brillants ouvriers et la lutte fut acharnée.

Le gérant du club champion, le senador Maurice Dorion lui-même, envoya au feu de solides gladiateurs. Il les inspira si bien qu'ils glissèrent un blanchissage aux Tailleurs. Inutile d'ajouter que le président Emile Lauzon riait dans sa moustache. Emile donna un joli cadeau à Antoine Lacroix, qui a réussi le meilleur total de 439 avec une série de 175.

L'ouverture de la campagne se fit sous d'heureux auspices: Monseigneur Maillard, curé de Gravelbourg et M. le chanoine Myrand réhaussèrent la fête de leur présence. Ces distingués personnages lancèrent les premières boules, puis MM. V. Renaud, Emile Lauzon et Albert Parisien en firent descendre à leur tour et le rideau levait sur le concours annuel.

Voici les résultats des joutes inaugurales:—

LAUZON

M. Dorion	123	111	134	368
Edm. Jetté	122	138	116	376
E. Lauzon	136	119	109	364
E. Catellier	124	151	111	386
A. Lacroix	121	175	143	439
Totaux	626	694	613	1933

PARISIEN

E. Fréchette	98	114	116	328
J. Labonté	107	108	...	215
L. Lalonde	100	124	115	339
A. Astri	101	135	160	396
P. Coté	138	126	125	389
A. Fréchette	...	...	83	83
Totaux	544	607	599	1750

Lauzon gagne 3 parties.

TEMPLIERS vs CARRIER

TEMPLIERS

Z. Rivet	105	107	77	289
E. Racine	89	85	89	263
J. Dery	112	98	85	295
T. Gaul	85	90	86	271
E. Paradis	118	112	74	304
Totaux	509	492	411	1412

CARRIER

R. Carrier	79	...	...	79
A. Ouellette	101	85	86	272
L. Clairoux	81	102	78	261
A. Valoir	108	126	119	353
C. Prot	111	103	100	314
M Jacobs	...	69	78	147
Totaux	480	485	461	1426

Templiers gagne 2 parties.

NOTE— La partie Forestier-Racicot No 1 a été contremandée à cause de l'absence du Forestier.

WRIGHT MET DES LOURDS GARS AUX PRISES DEMAIN

Ceux qui aiment les poids-lourds auront de quoi se rincer l'oeil vendredi soir à la séance de lutte que Ted Wright monte à l'Auditorium.

Ted a le don de mettre en lice des gars qui font plaisir aux amateurs et les copains qu'il a enrôlés cette semaine feraient certes rompre un hamac s'ils s'y installaient tous le caisson en même temps.

Voici le poids de ces distingués ouvriers: Tiny Roebuck, 275 livres; Howard Cantonwine, 240 livres; McCready, 235 livres; Monahan, 220 livres; Speers, 230 livres; Jeffries, 215 livres; Wilson, 210 livres; Poggi, 205 livres.

Qu'on n'oublie pas cette prochaine soirée. Elle fera époque.

RENAUD SE RETIRE DE LA GÉRANCE DU TROUPEAU SAVANT

ALBERT RENAUD, populaire sportif d'Ottawa, qui abandonne la gérance du La Salle.

De grands changements au sein de l'équipe de hockey canadienne-française.

HULL APPORTE SON CONCOURS

On annonce qu'il y aura de grands changements cet hiver dans l'administration du club de hockey de l'Académie de La Salle.

Tout d'abord, Albert Renaud, un des piliers de l'Association canadienne-française depuis plusieurs années abandonne la gérance de l'équipe.

"Mes occupations, dit-il au "Droit" mercredi soir, ne me permettent pas de me consacrer davantage à la gérance. Je regrette beaucoup cette démarche et, histoire de prouver que j'ai à coeur les intérêts du club, je resterai au conseil d'administration".

Cette décision de M. Renaud causera des regrets généraux, vu qu'Albert jouit en ville dune très grande popularité. On lui trouvera sous peu un successeur.

UNE ALLIANCE

Il est entendu que l'élément sportif de Hull s'alliera à la direction du La Salle pour monter une équipe solide et capable de figurer avec honneur dans la ligue de la Cité.

Les magnats se réuniront lundi soir à l'Académie pour faire le choix d'un conseil et tracer un plan de campagne. On a bon espoir que cette alliance produira des fruits.

On nous laisse entendre que plusieurs sportifs des deux villes feront partie du conseil. C'est une excellente idée et un grand pas dans la bonne voie .

ST-PAT'S GAGNE

Le collège St-Patrice a triomphé du collégiate Lisgar, au pointage de 14 à 2, dans une partie de la ligue scolastique junior jouée mercredi après-midi sur le terrain irlandais.

LES COURSES À LONG BRANCH

LA REUNION SE TERMINE AU MILIEU D'UN VIF ENTRAIN. PLUSIEURS SURPRISE.

TORONTO. — Voici les résultats des courses de mercredi au champ de Long Branch:—

Première Course

1—Dome, Murden, $4.90, 2.90, 2.50; 2—Grimace, Frye $3.15, 2.55; 3—Walter Jr, Madeley, $3.75. Temps, 1.15 4-5 pour six furlongs.

Deuxième Course

1—Incessant, Dougherty, $26.20, 12.50 7.60; 2—Mazy Anita, Madeley, $35.15, 12.85; 3—Upset Lad, Parker, $10.30. Temps, 1.16 2-5 pour six furlongs.

Troisième Course

1—Rose Twig, Dougherty, $12.15, 5.70, 4.35; 2 — Princeton, Mattioli, $3.15, 2.95; 3— Zonda, Wall, $4.80. Temps, 1.14 3-5 pour six furlongs,

Quatrième Course

1—Uvira, Foden, $6.45, 4.65, 3.30; 2—Circulet, Dougherty, $6.80 3.95; 3—Refiner, Mattioli, $3.40. Temps, 1.15 2-5 pour six furlongs.

Cinquième Course

1—Torealong, Obert, $25.20, 14.00, 11.40; 2—Homelike, Vercher, $9.50, 6.55; 3—Bushman, Paradis, $7.40. Temps, 1.44 3-5 pour un mille et 70 verges.

Sixième Course

1—Hazel Gumberts, Wall, $62.65, 15.65, 8.45; 2—Omareen, Paradis, $6.80, 4.65; 3—Confidential, Coughlin, $10.35. Temps, 1.54 2-5 pour un mille et un furlong.

Septième Course

1—Gay Parisian, Mozer, $7.10, 4.90, 3.00; 2—Sam Pass, Paradis, $6.50, 3.65; 3—George Demar, Dougherty, $3.00. Temps 1.54 pour un mille et un furlong.

NOTE—Le pari double que portaient Incessant et Rose Twig a remboursé $324.95.

$500.00 de prix en argent, donnés chaque mois
Il est facile de participer à ce concours
Durant le mois d'Août, le nombre total de tous les cigares, produits au Canada, sur lesquels on a payé droit d'accise, fut de 12,298,501.— Quel sera le total en octobre? Envoyez votre réponse avant minuit le 31 octobre et rappelez-vous que chaque réponse doit être accompagnée de CINQ BANDES DE CIGARES WEBSTER. Les prix seront donnés à ceux dont l'estimé se rapprochera le plus du chiffre officiel.
Adressez vos réponses à
CONCOURS CIGARES WEBSTER
Casier postal 1080, Montréal.
Voici les Prix:
1er Prix $200.00
2e " 100.00
3e " 50.00
4e " 25.00
et 25 prix de $5.00 chacun
Cigares Webster
MAINTENANT 5¢
VOUS APPRÉCIEREZ LA DIFFÉRENCE

Un marché de 40.000.000 pour notre producteur

(suite de la 2ième page)

au Canada deux usines capables de traiter le plomb, d'une capacité totale de 169,400 tonnes. L'industrie canadienne en consomme près de 24,000 tonnes par année. Et la moyenne des importations de plomb du Royaume-Uni, fin 1930, était d'environ 157,500 tonnes.

L'Angleterre importe plus des pays étrangers que des pays de l'Empire, mais la préférence de 10 p. 100 sera d'une grande aide à nos producteurs.

LES PRODUITS AGRICOLES

Le commerce du porc et du bacon peut devenir d'un avantage immense pour le Canada si le marché s'améliore et si l'on maintient le coût de production au-dessous du prix de vente. Le Canada peut produire huit millions et demi de porcs en 1937 ce qui équivaut à 300 millions de livres de bacon, — et dix millions de porcs en 1942, soit 500 millions de livres de bacon et de jambon.

L'article sixième de l'entente pourvoit à l'entrée dans le Royaume-Uni de deux cent quatre-vingt millions de livres de bacon par année en franchise, si la qualité est bonne. Le Canada réussira à s'emparer du marché britannique à deux conditions: a) que la classe agricole se convainque bien des avantages qu'elle en retire et b) que les maisons de salaison se partagent le marché d'exportation de façon à répondre aux commandes reçues. En 1931, le Royaume-Uni a importé 10,961,700 livres de bacon canadien sur un total d'un milliard 250 millions de livres, son importation totale.

LES BESTIAUX

Quant aux bestiaux le Canada n'en a exporté en Angleterre que pour la somme de $2,218,000, en 1931, tandis que la Grande-Bretagne en importait pour une valeur totale de $60,000,000. Il a toujours été très difficile pour le Canada d'exporter ses bestiaux en Grande-Bretagne, parce qu'en vertu de l'entente de 1922, seuls les bestiaux d'élevage y étaient admis.

En vertu de l'entente nouvelle l'embargo ancien disparait et l'Angleterre s'engage à admettre notre bétail sur le même pied que le bétail d'Irlande. Elle se réserve le droit d'abattre dès l'arrivée les bestiaux qu'on jugera impropres à l'élevage ou à la reproduction.

Dans des conditions normales le Canada pourra facilement exporter plus de 200,000 têtes de bétail par année. Le tarif Hooley-Smoot a pratiquement fermé le marché américain à notre bétail. La nouvelle entente nous ouvrira le marché britannique. La Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Anglaise profiteront surtout de cet accord particulier.

LES PRODUITS LAITIERS

La Grande-Bretagne a importé en 1931 pour une valeur de 20 millions de dollars de produits laitiers classés au compte des laits condensés, séchés, etc. Et la part du Canada a été de $623,518 seulement. Or le Canada peut normalement produire 200 millions de livres de ces différents produits. L'accord anglo-canadien nous assure pendant trois ans l'entrée en franchise de notre production.

La Grande-Bretagne importe du beurre pour une valeur annuelle de 250 millions de dollars et tout ce qu'elle achète du Canada se chiffre à $1.815,801. Le Canada pourra exporter en franchise, pendant trois ans sa production de beurre alors que le tarif général sera de 15 chelins par 112 livres.

L'Angleterre importe pour $45,000,000 de fromage et le Canada lui en fournit pour $9,000,000. Le fromage canadien, pendant trois ans, jouira de l'entrée libre en Grande-Bretagne alors que le fromage étranger sera frappé d'un droit de 15 p. 100.

LE TABAC

Peu de pays importent autant de tabac que l'Angleterre. Elle en a acheté en 1930, 236,934,505 livres. Le Canada ne lui en a vendu que 3,976,017 livres. Le Canada jouira pendant dix ans de la préférence qui lui est déjà accordée. Cela sera d'un secours réel aux planteurs de Québec et d'Ontario.

LES POMMES

Le Canada fournit à l'Angleterre 200 millions de livres de pommes fraiches à l'Angleterre par année. La Grande-Bretagne en importe cependant 800 millions de livres. D'après l'accord nouveau un droit fixe de 4 chelins et 6 deniers le 100 livres sur les pommes étrangères sera imposé alors que nos produits entreront en franchise. Cette disposition éliminera les pommes américaines du marché britannique et le Canada trouvera un avantage à améliorer ses vergers.

Les pommes en conserve entrent en Franchise en Grande-Bretagne, à l'exception du sucre qu'elles contiennent. Une préférence 25 p. 100 ad valorem sera accordée sur les conserves de pommes non sucrées. Les pommes séchées jouiront aussi d'un traitement de faveur puisque les produits étrangers seront fappés d'un droit de 10 chelins 6 deniers le 100 livres.

LES PECHES

Nos pèches entreront en franchise alors que les produits étrangers devront payer un tarif spécial de 4 chelins et 6 deniers. Cela vaut pour les pèches fraiches et en conserve. Les prunes et les jus de fruits jouiront d'une préférence de 10 p. 100.

Les tomates en conserve continueront de jouir de la préférence de 10 p. 100. Les pommes de terre jouiront du même privilège.

La Grande-Bretagne importe beaucoup d'oeufs. Elle en a acheté pour une valeur de 80 millions de dollars en 1931, n'en recevant du Canada que pour une valeur de $9,607. Les oeufs canadiens jouiront eux aussi sur le marché britannique d'une préférence de 10 p. 100. Le miel canadien aura lui aussi une préférence de 10 p. 100.

Quant aux céréales, voici la liste des avantages conférés à nos produits:

	Préférence	Tarif général
Blé	En fr.	6 s. le boisseau
Farine de blé	En fr.	10 p. 100 ad val.
Seigle	En fr.	10 p. 100 ad val.
Orge	En fr.	idem
Avoine	En fr.	idem
Pois	En fr.	idem
Graine de trèfle	En fr.	idem
Foin	En fr.	idem
Son	En fr.	idem
Farine d'avoine	En fr.	idem

LE BLE ET LA FARINE

A l'heure actuelle, il est de toute première nécessité pour le Canada de s'assurer des marchés pour son blé et sa farine. A la suite de l'entente anglo-canadienne notre farine jouit d'une entrée libre sur le marché britannique alors que la farine étrangère est frappée d'un droit de 10 pour cent. A cause des restrictions douanières que les pays étrangers ont mis en vigueur contre notre farine, nos meuniers et nos producteurs ont subi des pertes énormes récemment. Les avantages que nous recevons à la suite de l'entente commerciale anglo-canadienne prend de ce fait une importance particulière. En 1931 le Royaume-Uni a importé 6.141.192 barils de farine dont 3.712.824 des pays britanniques et 2.428.368 des pays étrangers. Le Canada lui a fourni à lui seul 2.225.490 barils alors que les Etats-Unis en exportaient 1.187.190.

En faveur de notre blé le Royaume-Uni accorde une préférence de 2 shillings le quintal (112 livres). Cette clause est conditionnelle. Le privilège ne nous sera continué que si les pays de l'Empire consentent à vendre au Royaume-Uni à des prix égaux aux prix mondiaux et en quantités suffisantes pour subvenir aux besoins des consommateurs britanniques. En 1931, la Grande-Bretagne a importé 250.466.000 boisseaux de blé et la moyenne de ses importations depuis cinq ans est de 232.084.000 boisseaux.

UNE CONDITION SINE QUA NON

Le traité anglo-canadien repose tout entier sur cette condition, à savoir que, advenant le cas où l'une des deux parties contractantes s'apercevrait que les préférences que l'autre lui accorde sont nullifiées directemnet ou indirectement par les méthodes de vente d'un pays étranger où l'économie est dirigée par l'Etat, l'autre partie se prévaudra des pouvoirs qui lui sont attribués, ou qui seront confirmés dans la suite, pour prohiber les importations du pays étranger en question, pendant tout le temps nécessaire afin de maintenir intactes les préférences actuelles.

A ce propos, M. Bennett déclare qu'il a foi dans la parole d'honneur de la Grande-Bretagne. Et il met ses auditeurs en garde contre tout jugement téméraire.

Les préférences que le Canada concède à l'Angleterre sont offertes en principe à tous les autres pays de l'Empire, partout où il nous sera possible d'obtenir des avantages équivalents.

Le Canada a conclu aussi des ententes commerciales avec l'Union Sud-Africaine, l'Etat-Libre d'Irlande et la Rhodésie du Sud.

LE TRAITE AVEC LE SUD-AFRIQUE

Pour la première fois dans l'histoire des deux Dominions, les relations commerciales entre le Canada et l'Union Sud-Africaine sont définies dans un traité. L'Union du Sud-Afrique bénéficie de notre préférence britannique depuis 1904, alors que l'Union n'était pas encore formée. Jusqu'en 1925 l'Union accordait à un groupe de marchandises canadiennes une préférence marquée. Mais celle-ci était aussi accordée aux produits des autres pays de l'Empire. En 1925 l'Union adopta la politique de n'accorder des préférences que lorsqu'elle en recevait en retour. Aussi, le traité de commerce récent porte-t-il sur les produits que les deux Dominions peuvent échanger. Le traité est de ce fait plus limité que les accords que le Canada a conclus récemment avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Toutefois, il contient un bien plus grand nombre d'articles sur lesquels nous obtenons une préférence que précédemment. On a accordé une attention spéciale au maïs de l'Union Sud-Africaine ainsi qu'aux automobiles canadiens. L'Union nous consent des avantages tarifaires sur plusieurs produits alimentaires, forestiers et manufacturés.

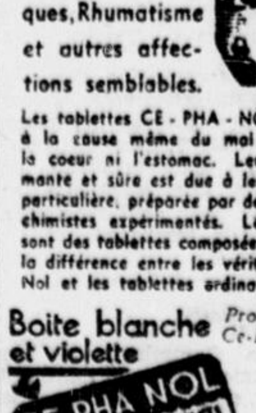

Prenez une CE-PHA-NOL

Pour soulager véritablement Le Mal de tête, Grippe, Névralgie, mal de dents, douleurs périodiques, Rhumatisme et autres affections semblables.

Les tablettes CE - PHA - NOL s'attaquent à la cause même du mal sans affecter le coeur ni l'estomac. Leur action calmante et sûre est due à leur composition particulière, préparée par des pharmaciens chimistes expérimentés. Les Ce-Pha-Nol sont des tablettes composées. Vous verrez la différence entre les véritables Ce-Pha-Nol et les tablettes ordinaires.

Boite blanche et violette

Procurez-vous les Ce-Pha-Nol chez votre épicier, marchand général ou pharmacien

25¢ LA BOITE

Pas de Sommeil, Pas de Repos, Gaz dans l'Estomac la Cause

Mme Cloud dit ceci: "Plusieurs années durant je souffris d'un mauvais estomac et de gaz. J'étais nerveuse et ne pouvais dormir. L'Adlerika me débarrassa de tous maux d'estomac et je sommeille bien maintenant." En vente dans toutes les principales pharmacies.

LE TRAITE AVEC L'ETAT LIBRE

L'Etat-Libre d'Irlande en devenant, en 1923, un Dominion distinct de la Grande-Bretagne, a adopté le tarif britannique avec les préférences qu'il contenait alors. Depuis, le Dominion a apporté des modifications considérables à son tarif, mais il a toujours conservé le principe de la préférence britannique. Bien que ces préférences nous aient été accordées nous ne pouvions être assurés de leur maintien à moins de les inclure dans un traité de commerce. Par l'entente que le Canada vient de signer nos produits jouiront du plus bas tarif que l'Etat-Libre applique aux produits similaires des pays étrangers. De notre côté, nous accorderons aux produits de l'Etat-Libre le même traitement que nous accordons aux produits similaires du Royaume-Uni et de l'Irlande du Nord.

NOTRE TRAITE AVEC LA RHODESIE DU SUD

Le traité de commerce entre le Canada et la Rhodésie du Sud pourvoit à un traitement de préférence réciproque sur une liste de produits choisis. De plus, d'autres produits non inclus dans l'entente jouiront des préférences actuelles et futures. Ainsi, nos exportateurs seront en mesure de concurrencer avantageusement les produits étrangers sur le marché de la Rhodésie.

CONVERSATIONS AVEC LES DELEGUES DE L'INDE

Profitant de la présence des délégués de l'Inde à la conférence impériale les représentants du Canada ont pu entamer des pourparlers en vue de conclure avec ce pays britannique un traité de commerce. Bien que le temps limité à la disposition des délégués ne permit pas d'en arriver à des conclusions définies, ces premières négociations permirent de poser les jalons d'une future entente commerciale. Il est à souhaiter qu'après que les délégués indiens auront fait rapport de leurs négociations à leur gouvernement, il sera possible d'entamer des négociations directes qui aboutiront à un traité de commerce.

CONVERSATIONS AVEC L'AUSTRALIE

Nos délégués ont également profité de la présence des délégués de l'Australie pour voir s'il n'était pas possible d'élargir les cadres du traité australien. On a étudié les façons dont on pourrait de part et d'autre allonger la liste des préférences. Les délégués australiens ont fait rapport à leur gouvernement du résultat des pourparlers. On espère maintenant que l'on réussira à nous accorder mutuellement de plus grands avantages.

CONVERSATIONS AVEC LA NOUVELLE-ZELANDE

De même, nos représentants ont profité de la présence des délégués néo-zélandais pour tâcher d'élargir le cadre du traité de commerce qui fut conclu entre le Canada et la Nouvelle-Zélande le 23 avril dernier. On se souvient que ce traité n'a été conclu que pour une période d'un an. Naturellement, on a tenté de part et d'autre de voir comment on pourrait étendre à d'autres articles des préférences mutuellement profitables aux deux Dominions. Encore une fois il est à souhaiter que l'on puisse en arriver à la signature d'un traité de commerce pour une longue période.

M. Bennett conclut son discours en disant que les préférences accordées aux produits du Royaume-Uni le sont également aux colonies britanniques à condition que le Canada reçoive d'elles un traitement équivalent. Le premier ministre a un dernier mot pour mettre en garde ses auditeurs contre ceux qui critiqueront ces quatre ententes pour des fins personnelles ou politiques.

NOUVELLE POUDRE MERVEILLEUSE POUR LA FIGURE

Prévient les grandes pores. Demeure plus longtemps.

Pour un teint de jeunesse, servez-vous de la Poudre pour la figure MELLO-GLO. Elle cache les lignes tenues, les rides, et pores. Le nouveau procédé français la fait s'étendre plus soyeusement et demeurer plus longtemps. Plus de nez luisant. La poudre la plus pure connue. Prévient les grandes pores. Demandez aujourd'hui pour la nouvelle et merveilleuse poudre pour la figure MELLO-GLO, qui s'adapte à toutes les figures.

En vente dans toutes les pharmacies et aux comptoirs d'articles de toilette.

Carnet Mondain

Leurs Excellences le Gouverneur général et la Comtesse de Bessborough feront un séjour à Toronto ce mois-ci.

• • •

L'hon. juge Jeffrey se retire au Château Laurier durant son séjour à Ottawa.

• • •

L'honorable James Malcolm, de Kincardine, Ont., est à Ottawa pour la session.

• • •

Mlles C. Dupont et A. Grondin ont passé la fin de semaine à Montréal.

• • •

Le brigadier-général et Mme C.-F. Winter, Mme A.-G. Acres et Mlle Winter ont visité des amis à Winnipeg, en se rendant à Jasper Park.

• • •

Mlle Sally Biggar, fille du colonel et de Mme Mowat Biggar, est revenue de Suisse et fera ses débuts cette saison.

• • •

Mlles Janet Wilson et Janet Southam seront les invitées de Mme J.-A. Fraser, de Toronto, quand elles assisteront au bal de charité du vendredi, 21 octobre.

• • •

Mme Jefferson Chapleau, Jr., de Montréal, est de passage à Ottawa, chez ses parents, M. et Mme R.-W. Morley.

• • •

UN CHIC MARIAGE

Le mariage de Mlle Eleanor-Bohun Mulvey, fille de M. Thomas Mulvey, C. R., sous-secrétaire d'Etat, et de Madame Mulvey, avec M. Edward-Alexander Anglin, fils du très honorable Francis-A. Anglin, juge-en-chef du Canada, et de Madame Anglin, a eu lieu mercredi matin à onze heures, en l'église St-Joseph. Son Excellence Mgr Félix Couturier, O. P., évêque d'Alexandria, a béni l'union. Le R. P. Jean-Paul Mallon, C. S. B., du collège St-Michael, de Toronto, cousin de la mariée, a chanté la messe nuptiae. Le R. P. J.-J. Leech, O. M. I., était maitre des cérémonies.

Mlle Lucille Roy et M. John-B. Mulvey étaient fille et garçon d'honneur respectivement. Les placeurs étaient MM. Arthur Street et Barry Steers.

Les mariés font leur voyage de noces en automobile. Il y eut réception chez M. et Madame Anglin, 370, rue Wilbrod, avant leur départ.

Mlle Alice Valiquet et Mlle Lillian Steers ont rendu des soli appropriés durant la cérémonie.

• • •

Son Excellence le ministre du Canada à Washington, le major W.-D. Herridge et son épouse recevront en l'honneur de Lord et de Lady Reading, d'Angleterre, dans la capitale américaine.

• • •

FETE ANNIVERSAIRE

Samedi dernier, à la résidence de M. et Mme Arthur Drouin, il y eut fête à l'occasion du cinquante-quatrième anniversaire de Mme Joseph Patry. Il y eut chant, musique, lecture d'une adresse et partie de cartes. On présenta un service à thé en argent à Madame Patry.

Mesdames Ladouceur, Sickman et Drouin servirent les glaces.

Etaient présents: Mlle M. Ladouceur, J. Sickman, M. et Mme M. Ladouceur, M. et Mme P. St-Denis, M. et Mme Jos. Sickman, M. et Mme R. Quesnel, M. et Mme H. Quesnel, M. et Mme Léo Drouin, M. et Mme Arth. Drouin, M. et Mme M. Drouin, M. et Mme P.-E. Drouin, M. et Mme O. Pharand, M. et Mme Arth. Lepage, M. et Mme A. Lacasse, M. et Mme O. Bouchard, M. et Mme O. Latreille, M. et Mme Alp. Laurin, M. et Mme Th. Paquette, M. et Mme N. Lacasse, M. et Mme H. Vachon, M. et Mme Jos. Nadon, M. et Mme R. Doré, M. et Mme O. Derouin, Mme E Chapman, Mme R. Clermont, Mme L. Laroche, Mme D. Meloche, Mme F. Robillard, Mlle Pauline Derouin, Mlle Fleurette Lafleur, Mlle Yvette Lafleur, Mlle Aurore Sickman, Mlle Doris Ladouceur, Mlle Césarie Charbonneau, Mlle Jeanne Brind'Amour, Mlle Gracia Brind'Amour, MM. Jos. St-Denis, N. Doré, A. Sickman, A. Thivierge.

• • •

Le capitaine de Lotbinière Panet est revenue avec son épouse et son fils, après un cours d'artillerie en Angleterre. Ils sont les invités du colonel et de Mme Charles-L. Panet aux appartements Roxborough.

• • •

FIANCEE FETEE

Mlle Louise Parent a reçu à l'heure du thé mercredi en l'honneur de Mlle Lucienne Brûlé, dont le mariage avec M. l'avocat Lionel Chevrier, de Cornwall, aura lieu le 22 octobre prochain. Mme Rufus Parent, sa fille et Mlle Brûlé recevaient.

Les tables étaient ornées de roses Columbia. Mme Edgar Ranger présidait. Mesdames Donald Bate et Wilfrid Lefebvre servaient les glaces avec le concours de Mlles Thérèse Moyneur, Liliane Brûlé, Simone Faribault, Andrée Patenaude et Françoise Lefebvre.

• • •

RAYMOND-WITHINGTON

Samedi matin à dix heures en l'église St-Paul d'Aylmer, M. l'abbé L.-C. Raymond a béni le mariage de Mlle Germaine Raymond, fille de M. et Mme A. L. Raymond, de Hull, avec M. Douglas John Withington, fils de feu Alfred Withington. M. Raymond accompagnait sa fille et M. Charles Baine était le témoin du marié. La mariée portait une robe bleue français rehaussée d'hermine et un chapeau du même ton. Son bouquet se composait de muguet et de roses. Mme Raymond, mère de la mariée, portait une robe de velours avec chapeau noir et parure de renard argenté. Mme Withington, mère du marié, portait une robe de dentelle noire avec chapeau noir et parure de martre. Après la cérémonie il y eut réception au Château Laurier. M. et Mme Withington partirent pour New-York, Atlantic City, Washington et autres villes américaines. Pour voyager, Mme Withington portait un ensemble rouge vin garni de kollinsky, avec chapeau et souliers assortis. A leur retour ils demeureront à Toronto.

• • •

AVIS.—Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain pourront se communiquer par Tél. R. 514: Service du Carnet Mondain. Entre trois heures et cinq heures de l'après-midi, ou par écrit à case postale 554, "Le Droit".

Rien ne vaut le Thé Red Rose Quand vous avez soif d'une vraie bonne tasse de Thé

Venez voir un véritable Rodéo en matinée

LES ENFANTS SERONT VIVEMENT INTERESSES DANS CETTE REPRESENTATION DE L'OUEST.

Les enfants seront admis au Rodéo, au Colisée, samedi après-midi, pour 15 sous, et les adultes pour 25 sous. La performance des Frères Welch, au profit des fonds du Club Lions enchantera les adultes et les enfants, mais tout particulièrement ceux-ci. Les enfants ont lu des écrits sur les prouesses des vachers de l'Ouest et quelques-uns ont vu des vues cinématographiques s'y rapportant, mais au Colisée, samedi après-midi, ils verront la véritable chose, les vachers de l'Ouest en personne, des chevaux, des boeufs et des broncos sauvages, rétifs et ruants.

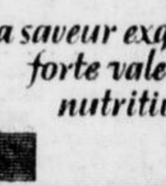

SIROP de MAÏS EDWARDSBURG "CROWN BRAND"

Le coût est minime, la saveur exquise, forte valeur nutritive

The CANADA STARCH CO., Limited, MONTRÉAL

63

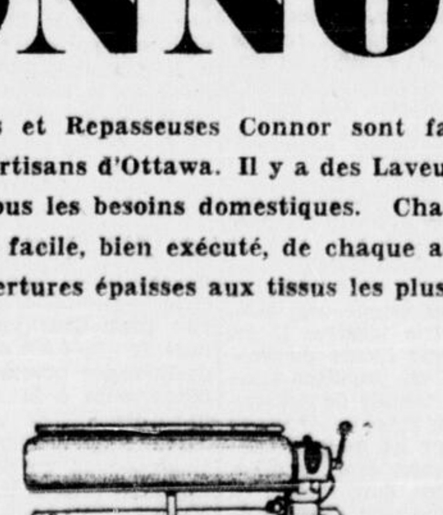

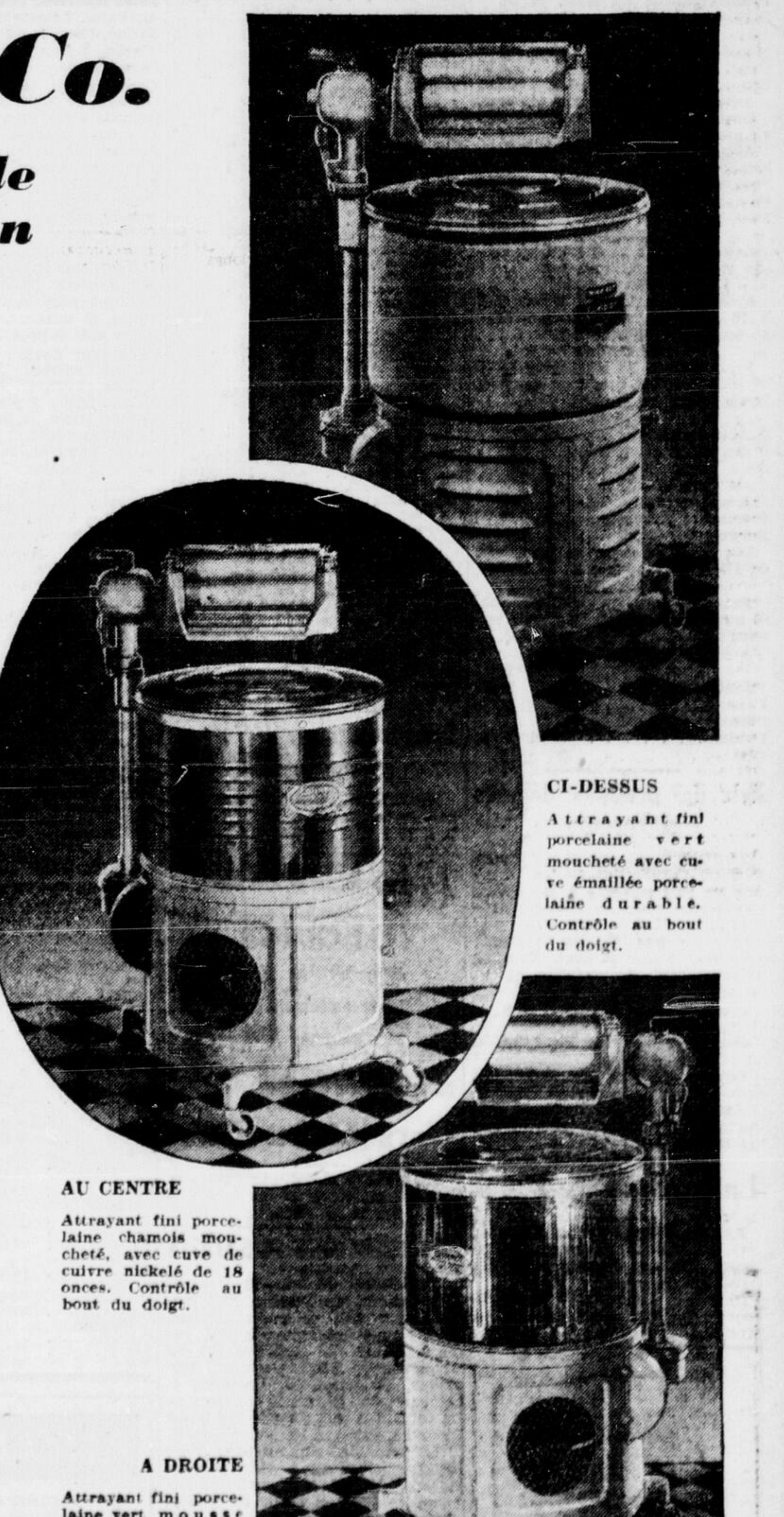

L'Ottawa Electric Co.

est heureuse d'annoncer qu'elle a maintenant en magasin un assortiment complet de

Laveuses et Repasseuses Électriques CONNOR

Les Laveuses et Repasseuses Connor sont fabriquées à Ottawa par des artisans d'Ottawa. Il y a des Laveuses Connor pour satisfaire tous les besoins domestiques. Chaque modèle assure un lavage facile, bien exécuté, de chaque article de la famille, des couvertures épaisses aux tissus les plus délicats.

57 Années de Suprématie

Les Laveuses Conno sont connues d'u océan à l'autre pou leur qualité supérieur et leur valeur incomparable. Les nouveaux modèles ont plusieurs caractéristiques avancées et exclusives qu'il nous fera plaisir de vous démontrer.

12 Ans — Votre Garantie

a seule laveuse électrique portant cette garantie conditionnelle — la plus longue et la plus compréhensive accompagnant tout appareil électrique.

CI-DESSUS

Attrayant fini porcelaine vert moucheté avec cuve émaillée porcelaine durable. Contrôle au bout du doigt.

AU CENTRE

Attrayant fini porcelaine chamois moucheté, avec cuve de cuivre nickelé de 18 onces. Contrôle au bout du doigt.

A DROITE

Attrayant fini porcelaine vert mousse moucheté, avec cuve métal Monel de durée infinie. Contrôle au bout du doigt.

Conditions Faciles

offertes pour Tous les Appareils par

The Ottawa Electric Co.

56, rue Sparks Q. 5000

Les Laveuses Connor se présentant avec cuves en Porcelaine Durable, en Métal Monel de durée infinie, en Cuivre Nickelé ou les fameuses cuves Thermo Connor - - - Des laveuses pour tous les usages et toutes les bourses.

Finance - Commerce

Obligations du gouvernement

Fourni au "Droit" par la maison H. C. Monk et Cie, banquiers en placements, 75, rue Sparks, Ottawa.

GOUVERNEMENT DU DOMINION

	%	Année	Offre	Dem.	Rend. %
Prêt renouvelé	5½	32	100.00	100.50	2.63
*Prêt de la victoire	5½	33	101.25	102.50	3.55
Prêt de la victoire	5½	34	101.75	103.25	4.11
Service national	5	36	101.50	103.25	4.33
*Prêt de guerre	5	37	109.75	111.50	2.40
*Prêt de la victoire	5½	37	107.75	109.50	3.67
Bon à échéance	4½	40	99.00	100.75	4.46
Service national	5	41	102.00	103.75	4.58
Bon à échéance	5	43	102.00	103.50	4.65
Bon à échéance	4½	44	98.25	100.00	4.55
Bon à échéance	4½	46	98.25	100.00	4.55
Prêt de conversion	4½	56	97.00	98.75	4.63
Prêt de conversion	4½	57	97.00	98.75	4.65
†Prêt de conversion	4½	58	97.75	99.50	4.66
‡Prêt de conversion	4½	59	98.25	100.00	4.68

*Revenu non taxable.
†5½% et revenu non taxable jusqu'au 1er novembre 1933.
‡5½% jusqu'au 1er novembre 1934.
Strictement sujet au changement.

Les oeufs au détail sont plus chers

L'AVANCE EST DE 1 A 2 SOUS LA DOUZAINE A DATER D'AUJOURD'HUI. — LE BEURRE ET LE FROMAGE FLECHISSENT.— PATATES ET VOLAILLES AUX MEMES PRIX.

MONTREAL, 13 oct.—Selon ce qu'en avaient dit hier après-midi les marchands de gros, les prix de détail des oeufs sont de 1 à 2 sous plus élevés à partir d'aujourd'hui. Cette avance suit celle du gros, qui date de mardi. Le beurre et le fromage ont quelque peu fléchi, tandis que les patates et les volailles n'ont pas subi de changement.

A la suite de la chute des prix du blé, la farine a baissé de 10 sous le baril.

CEREALES

Prix au comptant sur le marché local de gros des céréales:

Blé nord no 2	57
Avoine no 2 c. w.	33
Avoine no 3 c. w.	31
Avoine, picotin no 1	30
Orge, c. w., no 3	36
Blé d'Inde sud-africain	57

Farine de blé du printemps:

Première marque, le baril	$4.50
Deuxième marque	$3.90
Marque de boulangerie, le baril	$3.80

En baril, sac sur voie, taux de Montréal, moins 10 sous le baril pour argent comptant.

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix, au wagon, en baril, au sac d'occasion, $2.75.

Qualité de choix en lots partiels, en barils, au marché, $3.00 à $3.10. Farine blanche de maïs, le baril, $4.20.

ENGRAIS

Moulé blanche, extra	$24.25
Gru	$19.25
Son	$17.25

A la tonne, comprenant les sacs. Grains secs pour brasseries, $15.00 au gros; $17.00 au détail.

Avoine roulée: sac de 90 lvs au détail, $2.40.

Foin, no 2 extra	$11.50
Foin, no 2	$10.50
Foin, no 3	$ 8.50

LE BEURRE

Le beurre no 1, pasteurisé, au wagon valait 21 à 21 sous 1-4.

LE FROMAGE

Fromage ontarien, de 10 sous 5-8 à 10 sous 3-4; fromage québecois, 10 sous 1-8 à 10 sous 1-4.

LES OEUFS

Frais arrivés, 33 à 35 sous; 25 à 27 sous pour les premiers; et 17 à 18 sous pour les seconds.

	En boites
Qualité spéciale	41
Frais extras	39
Frais premiers	33
Frais seconds	24
Extras d'entrepôt	31
Premiers d'entrepôt	27
Seconds d'entrepôt	21

Les oeufs en vrac se vendaient de 1 à 2 sous de moins.

LES PATATES

Patates du Nouveau-Brunswick, 60 à 65 sous le sac de 80 livres; patates locales, 45 à 50 sous le sac.

LES VOLAILLES

	"A"	"B"
Poulets à rôtir	20-26	18-24
Canards	19	14
Canetons	29	26
Dindes	24-26	22-24
Oies	15	12

Prix des produits délivrés à Toronto

TORONTO, 13 oct.—La "United Farmers Corporation Co." a transmis les prix suivants à la Presse Canadienne pour les produits délivrés aujourd'hui à Toronto.

Oeufs: extras, 31 sous la douz.; premiers, 26 sous la douz.; seconds, 15 sous; oeufs de poulettes, extras, 20 sous.

Crème à fouetter no 1, f. à b., la livre, 21 sous.

Beurre de crèmerie, No 1, solide, 21 1-2 sous la livre.

Pommes de terre, la poche, 50 sous.

Pas de ventes de boeuf pour l'exportation. Les prix des volailles sont les mêmes.

La bourse de Paris

PARIS, 13 oct.—Rentes à 3 pour cent, aujourd'hui: 82 francs 35 centimes; prêts à 5 pour cent: 100 francs 85 centimes.

Change à Londres: 87 francs 79 centimes; dollar, 25 francs 49 1-2 centimes.

H. C. Monk   John Graham   R. D. Steers

Nous assurons un prompt service depuis des années, au public, aux banques et aux institutions d'Ottawa et de la région, pour l'achat et la vente de toutes les émissions, nouvelles et anciennes.

OBLIGATIONS
des Gouvernements Fédéral, Provinciaux, des Municipalités et Autres Valeurs

Nous sollicitons les demandes de renseignements

Q. 6261   Q. 1578   Q. 2620

H. C. MONK & CO.
75, rue Sparks   Ottawa
Correspondants: Montréal, Toronto, New-York, Londres.

Les bourses canadiennes

TORONTO, 13:—La bourse des valeurs était tranquille aujourd'hui. La rouverture de celle de New-York n'a eu aucun effet ici. Les valeurs internationales n'ont pas sensiblement changé depuis hier. Mais la liste en général est plus ferme en apparence.

TORONTO, 13:—Peu de changement aujourd'hui dans les prix sur le marché des mines à Toronto. Parmi les mines d'or, Teck Hughes était la seule à être en demande. Vers midi, elle valait 3.45 environ. Siscoe s'est vendue à 78; Wright Hargreaves, sans changement à 2.85.

MONTREAL, 13:—La nouvelle préférence politique n'a pas encore eu apparemment d'effet sur la bourse des valeurs de Montréal. Les changements de prix étaient fractionnaires et le chiffre d'affaires très faible.

◆

LES RENDEMENTS

Revue des Rendements des Valeurs industrielles et d'Utilités Publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes.

ACTIONS ORDINAIRES

	Taux Div.	Prix	Rend. %
B. A. Oil	.80	8	10.00
B. C. Power "A"	2.00	21½	9.30
Bell Telephone	7.00	99	7.07
Build. Prod. "A"	1.00	15½	6.45
Calgary Power	6.00	125	4.80
Can. Malting	1.50	13¾	10.91
Can. Nor. Power	.80	17	4.71
Can. Bronze	1.25	17	7.35
Can. Car	.60	5¾	10.43
Can. Converters	2.00	20	10.00
Dome Mines	1.00	12.00	8.33
Dom. Bridge	2.00	16½	12.12
Dom. Glass	5.00	78	6.41
Dom. Stores	1.20	17	7.06
Dom. Textile	5.00	53	9.43
Chas. Gurd	1.00	10	10.00
Hollinger	.65	5.25	12.38
Imperial Oil	.50	9	5.56
Imp. Tobacco	.52½	8	6.56
(Extras inclus)			
Inter. Pete	1.00	10¾	9.30
Lake Shore	3.00	29.25	10.25
(Extras inclus)			
McColl-Fron.	.60	9	6.67
McIntyre	1.50	17.75	8.45
Mont. Cottons	6.00	45	13.34
Mont. Power	1.50	34¼	4.37
Mont. Tramways	10.00	115	8.70
Nat. Breweries	1.60	16½	9.73
Nat. Steel Car	.80	9	8.89
Ogilvie	8.00	135	5.93
Ottawa Power	6.00	92	6.52
Page-Hersey	3.00	50	6.00
Penmans	3.00	33½	8.96
Quebec Power	1.50	13	11.54
Shawinigan	1.00	13	7.69
South. Can. Power	1.00	19	5.26
Steel of Canada	1.75	19⅞	8.75
Teck Hughes	.60	3.40	17.65
BANQUES			
Montréal	10.00	197	5.08
Nouvelle-Ecosse	14.00	267	5.19
Can. Nationale	10.00	130	7.69
Commerce	10.00	166	6.02
Royale	10.00	166	6.02
ACTIONS PRIVILEGIEES			
Can. Nor. Power	7.00	75	9.33
Can. Bronze	7.00	90	7.78
Can. Car	1.75	16¼	10.77
Can. Fair-Morse	6.00	60	10.00
Can. Gen. Elec.	3.50	55½	6.31
Can. Hydro-El.	6.00	56	10.71
Dom. Glass	7.00	100½	6.97
Dom. Textile	7.00	100	7.00
Goodyear	7.00	93	7.53
Jamaica P. C.	7.00	85	8.24
Lindsay, C. W.	6.50	36	18.05
MacKinnon Steel	7.00	80	8.75
Mont. Cottons	7.00	70	10.00
Nat. Breweries	1.75	26½	6.36
Ogilvie	7.00	110	6.36
Ottawa Power	6.50	90	7.22
Penmans	6.00	65	9.24
Power Corp.	6.00	50	12.00
Sher. Williams	7.00	69	10.14
So. Can. Power	6.00	76	7.89
Steel of Canada	1.75	30	5.83
Tuckett Tobacco	7.00	106	6.60
Viau	7.00	64	10.94

Les produits sur le marché de Montréal

MONTREAL, 13:—Les prix pour aujourd'hui étaient: beurre, no 1, 21 à 21 1-4; no 2, 20 1-2 à 20 3-4; fromage: de l'ouest, 10 1-2 à 10 5-8; de l'est, 10 à 10 1-4; oeufs: extras, 33 à 36; premiers, 27 à 29; seconds, 17 à 19.

◆

LE CHANGE

La livre sterling à Montréal, $3.77.

Le dollar américain à Montréal, $1.07 3-4.

La livre sterling à New-York, $3.44 1-4.

Le dollar canadien à New-York, 90 15-16.

◆

L'argent en barre

LONDRES, 13 oct.—Le prix de l'argent en barre est de 1-16 plus élevé, cotant 17 13-16.

◆

MARCHE DES BESTIAUX

TORONTO, 13 oct.—Le marché aux bestiaux de Toronto était modérément actif ce matin. L'offre, dans toutes les lignes, n'était pas considérable. Les arrivages ont été les suivants: bêtes à cornes, 490; veaux, 10; porcs, 10; moutons et agneaux, 130. Il restait 500 têtes de la veille. Les prix s'annoncent ferme pour les animaux de bonne qualité.

Le veau a atteint un sommet de $8. Le porc était à $4.15 pour le bacon, f.a.b., $4.40 au sortir du camion et $4.65 au sortir du wagon. L'agneau était à $5, pour le bon, en descendant jusqu'à $4 pour les autres qualités inférieures. Le bon mouton léger s'est vendu jusqu'à $2.50.

◆

LE FROMAGE

MONTREAL, 13 oct.—Il y a eu quelques ventes de fromage sur le marché de Montréal, de bonne heure ce matin. Le fromage d'Ontario s'offrait à 10 5-8 et 10 3-4 et celui de Québec, à 10 1-4 et 10 3-8.

◆

Lisez les annonces de votre journal aujourd'hui. Elles vous feront économiser du temps, de l'argent et des peines et vous feront trouver le moyen de vivre mieux.

MARCHE D'OTTAWA

Le porc était en grande offre ce matin sur le marché local, aux mêmes prix que d'habitude. Les oeufs étaient presque partout à 35 sous la douzaine, profitant ici comme ailleurs de l'avance générale. Les tomates s'achetaient à 25 et 30 sous le panier de 11 pintes. Le beurre variait de 25 à 28 sous, étant surtout à 25. La crème se vendait 40 sous la pinte. La froide température avait empêché, de bonne heure ce matin, soit vers 9 heures 30, l'achalandage de la clientèle.

Voici une liste des principaux produits, avec prix revisés.

PRODUITS LAITIERS

Beurre, la livre	0.25 à 0.28
Crème à fouetter, la pinte	0.40

OEUFS

Oeufs, la douz.	0.35

FRUITS

Atacas, pinte	0.15
Pommes, gallon	0.20
Noix longues, panier de 6 pintes	0.25
Raisin, panier de 6 pintes	0.25
Pommes, panier de 6 pintes	0.30 à 0.35
Reinettes, panier de 6 ptes; de 11 ptes.	0.50
Pommes, minot	$1.00 à 1.25
Raisin bleu, panier, 6 pintes	0.29

MIEL

A la livre	0.20
Chaud, 5 lbs	0.50
Au rayon	0.15

VIANDES

Agneau de printemps, carcasse, la lv	0.11
Agneau de printemps, quartier de devant, la lv	0.09
Agneau de printemps, quartier de derrière, la lv	0.15 à 0.16
Boeuf, carcasse, la liv.	0.03½ à 0.06
Mouton, la liv.	0.03 à 0.05
Porc léger, quartier de devant, la livre	0.07 1-4 à 0.07 3-4
Porc léger, quartier de derrière.	0.10 à 0.11
Porc lourd, carcasse	0.04 à 0.05
Veau, carcasse, la liv.	0.07 à 0.10

VOLAILLES

Poulets, paire	$1.00 à $1.50
Poules, paire	$1.25 à $1.80
Canard, pièce	$1.00

LEGUMES

Ail, tresse	0.25
Aubergines, chac. 10 à 15; doz.	$1.00
Betteraves, 3 pqts	0.05
Beteraves, panier 6 pites	0.20
Blé d'Inde, douz.	0.15
Carottes, gallon	0.10
Carottes, minot	0.40
Céleri, pied, 0.10, doz.	0.70
Cerises de terre, pan. 6 pintes.	0.50
Champignon, cass. 0.20; panier, 6 pintes	0.50
Choux, chacun, 0.05; doz	0.40
Choux rouges, chacun	0.05
Choux-fleurs, chacun	0.05 à 0.10
Choux chinois, chacun	0.15
Choux de Bruxelles, cass.	0.20
Citrouilles, chac	0.10
Concombres, chac.	0.05
Concombre à mariner, panier 6 pintes	0.50
Courges	0.10
Epinards, le gal.	0.10
Fèves blanches, pinte	0.15
Herbages, 3 paquets	0.10
Melon, chac.	0.20 à 0.50
Navets, 3 pour	0.10
Panais, douz.	0.20
Gros oignons, la douz.	0.20
Oignons de table, 2 pqts	0.05
Oignons à mariner, casseau	0.15
Oignons à mariner, pan. 6 ptes	0.50
Pommes de terre, gal	0.10
Pommes de terre, sac. 30 liv.	0.75
Persil, 3 pqts	0.10
Persil, la douz	0.20
Panais, gallon	0.15
Panais, minot	0.50 à 0.60
Piment, 3 pour	0.05
Piment, panier de 6 pintes	0.25
Pois à soupe, pinte	0.15
Radis, 2 paquets	0.05
Radis, la douz	0.20
Radis noir, 3 pour	0.05
Radis noir, douz.	0.20
Salade "iceberg", le pied	0.05
Salade "iceberg", la douz.	0.40
Salade frisée, 3 pieds	0.05
Salade frisée, la douz.	0.15
Salade pommée, 2 pour	0.05
Salade pommée, la douz.	0.20
Tomates locales, panier de 11 pintes	0.25 à 0.30
Tomates, vertes, gros panier	0.25
Tomates à confire, pan. 6 ptes	0.25
Topinambours, gallon	0.20

TABACS

Belgique, extra, la liv.	0.50
Champlain, la liv.	0.70
Havane, la liv.	0.35
Parfum d'Italie, la liv.	0.50
Petit canadien, la liv.	0.70
Quesnel, la liv.	0.60
Rouge, la liv.	0.25

LES GRAINS

WINNIPEG, 13 oct. — La fermeture du marché de Chicago hier et le peu de demande pour l'exportation ont fait fléchir encore hier le prix du blé à Winnipeg. Celui d'octobre était à 48¼ à la clôture, celui de novembre à 49, celui de décembre à 50¼ et celui de mai à 55¼. C'était congé légal hier aux Etats-Unis et c'est pourquoi la bourse des valeurs du blé à Chicago était close.

Prix au comptant:

Blé: — No 1 dur, 49⅜; no 1 nord, 48¼; no 2 nord, 46¼; no 3 nord, 45¼; no 4 nord, 44¼; no 5, 40¼; no 6, 36¼; picotin, 32¼; sur voie, 48¾; no 1 dur, 50.

Avoine: — No 2 c.w., 23; no 3 c.w., 20¾; ext. 1 picotin, 20½; no 1 picotin 20; no 2 picotin, 19; rejeté, 15; sur voie, 23.

Orge: — No 3 c.w., 24⅝; no 4 c.w., 23⅜; no 5 c.w., 22⅞; no 6 c.w., 20⅜; sur voie, 24⅝.

Lin: — No 1 c.w., 69¾; no 2 c.w., 63¾; no 3 c.w., 51¾; rejeté, 51¾; sur voie, 69¾.

Seigle: — No 2 c.w., 29⅞.

	OUV.	FERM.
BLE		
Oct.	48¼	48¼
Nov.	49	49
Déc.	50⅜-50¼	50¼
Mai	55¼-55⅜	55¼
AVOINE		
Oct.	23⅛	23
Déc.	22⅜	22¼
Mai	25⅜	25½
ORGE		
Oct.	24⅝	24⅝
Déc.	25⅞	25⅝
Mai	29½-29¼	29
LIN		
Oct.	69¼	69⅜
Nov.	71	71
Déc.	71¼	71¼
Mai	77	77¼
SEIGLE		
Oct.	....	29⅞
Déc.	31½	31¼
Mai	36¼	36¼

ANTALGINE

ANTALGINE n'est pas un médicament simple, mais une prescription spécialisée par un pharmacien chimiste, ayant 25 années d'expérience.

ANTALGINE contient deux principes actifs, un correctif et un adjuvant, c'est une prescription secondum artem.

ANTALGINE est inoffensive et très efficace pour soulager les douleurs quelle qu'en soit la cause: maux de tête, de dents, d'oreilles la grippe, migraine, névralgie, lumbago, rhumes et douleurs périodiques.

ANTALGINE est sous forme de capsules plus solubles que les tablettes, partant d'une action plus prompte. En vente partout. 25c la boîte de 12 capsules.

A. R. FARLEY, Ph.C., Hull

M. T. Lemay vieux citoyen meurt à 85 ans

La capitale vient de perdre un de ses pionniers et de ses citoyens les plus estimés dans la personne de M. Télesphore Lemay décédé ce matin, à la résidence de sa fille, Madame Emile Daoust, rue McKay, 26, à l'âge de 85 ans. M. Lemay a succombé à une assez longue maladie.

Né à Lotbinière, P. Q., le défunt vint habiter la capitale très jeune, et y passa le reste de sa vie. Pendant trente deux années, il fut le propriétaire de l'hôtel Lemay, sur la rue Murray.

Il laisse pour le pleurer, un fils, M. Télesphore Lemay de Montréal, et trois filles, Madame Hermas Ouimet (Marie-Louise) de Montréal; Madame Emile Daoust (Alexina), et Madame P. Smith (Octavie) d'Ottawa. Il laisse aussi un grand nombre de petits et d'arrière-petits enfants.

La dépouille est exposée en ce moment, à la résidence de M. et Madame Emile Daoust, rue McKay, 26. Les funérailles auront lieu samedi matin à l'église Saint-Charles, à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le Droit prie la famille en deuil de croire à sa très sincère sympathie.

◆

L'attitude de ces hommes justifiable

Le comité local du retour à la terre s'est réuni hier soir et a rencontré les sept hommes qui sont revenus à Ottawa lundi après avoir été envoyés la semaine dernière pour s'établir sur des terres à Englehart, Ont.

Le comité a trouvé que les hommes étaient parfaitement justifiables de ne pas rester sur ces terrains de colonisation parce que les conditions étaient loin d'être satisfaisantes. Un rapport sera soumis aux autorités municipales.

Les hommes ont dit qu'ils n'avaient aucune habitation pour se loger, et qu'ils devaient acheter le bois à des prix très élevés. Ils devaient aussi acheter les terres, et dans certains cas devaient prendre une hypothèque datant de plusieurs années.

◆

Réunion de l'Avant-Garde du S.-Coeur

Trois nouveaux membres, Henri Gagnon, Edgar Beaulieu et Roland Charlebois, assistaient hier soir à la séance de l'avant-garde du Sacré-Coeur, A.C.J.C., tenue sous la présidence de Roger Larivière.

Elmo Thibault traita de la "décentralisation": Louis Pharand, du Sénateur Belcourt et Roland Delher, de la jeunesse ouvrière chrétienne.

La prochaine réunion aura lieu le 24 octobre. Henri Gagnon présentera un travail sur la poste et son organisation: Fernand Charlebois, sur la séance d'hier soir et John Delher donnera une récitation.

◆

M. Rodolphe Beaudet . . .

(suite de la 5ième page)

ferme entraine des dépenses annuelles de $1,925. L'industrie laitière, moyennant 25 vaches, le lait se vendant à 50 sous le cent livres, apporte au fermier en recettes la somme de $750.00 annuellement. C'est là son seul revenu. Ce fermier rencontrera donc un déficit net de $1,500 par année. M. Rancourt est d'avis que le lait, pour rapporter un profit suffisant à la subsistance du fermier, devrait se vendre $1.54 le cent livres.

M. BEDARD

M. Bédard, représentant du Cercle de Wendover, encouragea fortement les cultivateurs à s'unir et à faire partie de cette importante Union des Cultivateurs Franco-ontariens. Sans une union représentative des Cultivateurs, dit-il en substance, les démarches des cultivateurs auprès des autorités ne produisent aucun effet.

Ce dont le cultivateur a le plus besoin actuellement est une réduction de taxes. Les fermiers des deux comtés, Prescott et Russell, comme d'ailleurs, l'ont bien compris et ont fait plusieurs démarches aux sources les plus autorisées. On leur a promis coopération, mais rien n'a été obtenu. "Nos députés, dit-il, ont toute la bonne volonté d'aider à la cause, mais que peuvent-ils s'ils ne sont pas fortement appuyés par une organisation influente.

M. L'ABBE BROSSEAU

M. l'abbé Brosseau, curé de Hammond, traita d'un aspect très pratique de l'industrie laitière. Il fit appel à la logique lucide du cultivateur. Il posa un problème simple: Que chaque famille de cultivateur achète une livre de fromage par semaine pour sa propre consommation. Si dans une paroisse, il y a 100 familles, dans un an ce village aura acheté plus de 6000 livres de fromage. Autant d'argent sera dépensé pour une industrie locale.

M. ALDERIC LALONDE

Présenté par le président, M. eBaudet, à la séance d'hier matin, qui fit un bel éloge du président général de l'U. C. C., M. Aldéric Lalonde apporta le message de l'U. C. C. à laquelle l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens est affiliée. Il fit l'éloge de l'association qui a si bien réussie à toutes les autres classes. Il faut que les cultivateurs triomphent de leur esprit d'individualisme. "L'esprit d'individualisme est devenu un défaut à cause des circonstances dit-il. Nous ne pouvons plus vivre isolés avec le système économique moderne, auquel nous sommes soumis. Pour faire face à la situation que nous impose le marché international, il faut être unis. Pour faire entendre nos voix auprès des gouvernements, il faut encore être uni."

M. Lalonde insista surtout sur la nécessité de tenir une association professionnelle au-dessus des partis politiques. "Il faut s'unir pour coopérer non pour se créer des embarras."

◆

Le manufacturier, ou le marchand, qui n'a pas confiance dans sa propre marchandise, n'annonce pas. Lisez les annonces. Elles sont votre garantie.

Droits plus élevés sur les produits ne venant pas de l'Empire anglais

(suite de la 1ière page)

plupart des spiritueux importés au Canada viennent actuellement du Royaume-Uni ou du Libre-Etat d'Irlande. Mais, pour faciliter le commerce, le droit d'importation est réduit de dix à huit dollars le gallon. Déjà la commission des liqueurs de Québec a annoncé que cette réduction serait à l'avantage du consommateur, et il est probable que les commissions des autres provinces feront de même. On s'attend aussi à une réduction correspondante des droits d'accise de neuf dollars le gallon sur les liqueurs canadiennes.

REACTION PAR ICI

La réduction du tarif préférentiel britannique sur les textiles en coton et en laine ne sera pas défavorable aux filatures et moulins de la vallée de l'Ottawa, qui ont grandement bénéficié des revisions tarifaires de 1930. Les comtés de l'Est ontarien attendent des profits immenses de leurs exportations de produits laitiers, tels que le beurre et le fromage, et de porcs, tels que le bacon et le jambon. Les marchands de bois sont des plus optimistes. Le pin blanc de la vallée outaouaise, l'épinette des Maritimes et le bois de la Colombie-anglaise, jouiront d'une préférence très appréciable. Le fait que le gouvernement anglais s'est engagé à empêcher le dumping étranger sur son marché est très important, dit M. R.-L. Sargeant, secrétaire de la Canadian Lumbermen's Association. La recrudescence de l'activité dans les moulins et scieries de la vallée est entrevue pour un avenir rapproché. Tous en bénéficieront. D'autre part, le taux du change est de 18 pour cent en faveur de nos concurrents étrangers.

Les accords anglo-canadiens permettront une baisse substantielle dans les prix de vente au Canada des vêtements de confection anglaise.

Le commerce annuel de cinq millions de dollars en vêtements importés de France et autres pays européens passera à la Grande-Bretagne, souligne M. R.-Percy Sparks, président de la Canadian Garment Manufacturers Association. Les manufactures canadiennes ne seront pas trop affectées. La Grande-Bretagne reprendra le marché canadien pour ses velveteens et ses corduroys.

L'AGRICULTURE

Selon M. G.-B. Rothwell, commissaire fédéral sur le bétail, les exportations canadiennes de bacon et de jambons seront de 40 à 50 millions de livres en pesanteur cette année, soit le double des exportations passées. Le nouvel accord permettra l'expédition annuelle de 280 millions de livres pendant cinq années. Tout dépendra des prix que nous pourrons obtenir. Nos rivaux sont les pays scandinaves et l'Irlande.

Quant aux oeufs canadiens, admis gratis au Royaume-Uni contre un tarif de 24 à 42 centins par 120 au cent, M. E.-C. Elford, directeur avicole fédéral, est des plus enthousiastes. L'an dernier le Canada n'exportait que 26.000 douzaines d'oeufs au Royaume-Uni. Les possibilités du marché anglais sont très vastes.

M. W.-F. Stephen, secrétaire du conseil laitier du Dominion, prévoit que les exportations de beurre, fromage, lait condensé et évaporé, augmenteront au grand profit des éleveurs canadiens. Quant au lait, le Canada jouit d'une préférence sur les produits hollandais et argentins. La préférence de trois centins la livre sur le beurre canadien donnera l'avantage sur les concurrents danois, russes et argentins. Mais le Danemark peut fort bien faire la concurrence sur le fromage. Jusqu'ici, le Canada et la Nouvelle-Zelande ont envahi le marché anglais.

ETATS-UNIS PERDANTS

Les changements dans le tarif canadien enlèveront un gros commerce aux Etats-Unis, soit 75.000.000 dollars dont probablement 50.000.000 iront en Grande-Bretagne. L'entrée libre des automobiles anglais sur le marché canadien permettra aux Rolls-Royce de faire concurrence aux Packards américains et autres grosses voitures. Les changements sur le fil barbelé et les clôtures galvanisées bénéficieront à la Grande-Bretagne au détriment de la Hollande. Ceux sur le fer et l'acier vaudront à la Grande-Bretagne 5.000.000 de dollars par année, actuellement dirigés vers les Etats-Unis. Les machines à écrire anglaises envahiront notre marché.

Dans les importations de produits chimiques, fait sur lequel le premier ministre Bennett a insisté, la Grande-Bretagne pourra enlever aux Etats-Unis un commerce annuel de 25.000.000 dollars. La Grande-Bretagne pourra également faire concurrence à la Belgique et aux Etats-Unis grâce aux changements de tarif sur le verre. Les huiles végétales—nous en achetons pour dix millions aux Etats-Unis—seront probablement transférées au Royaume-Uni.

M. Blake Robertson, gérant local de l'association des manufacturiers canadiens, veut considérer les accords avant de se prononcer. "C'est un vrai changement tarifaire", a-t-il dit.

AUTRES OPINIONS

M. M.-A. Mahoney, vice-président de l'Independent Coal Co. Ltd., a dit que l'augmentation de dix centins dans les droits sur l'anthracite venant d'en dehors de l'Empire signifie peu de chose. Les consommateurs veulent se servir du charbon gallois et ce sentiment est plus fort que les dollars et les centins. Le charbon dur étranger subira un droit de 50 centins la tonne.

M. J.-A. O'Brien, vice-président et directeur-gérant de la M.-J. O'Brien, Ltd., croit que les nouveaux accords ramèneront la prospérité. Sa compagnie exploite la Renfrew Machinery Company, Ltd., qui donne du travail à plusieurs centaines de résidants de Renfrew. Cette industrie produit des séparateurs de crème. M. O'Brien fait l'éloge de M. Bennett et de ses collègues. Tous les appareils se rapportant à la radio seront frappés d'un droit de 30 pour cent s'ils ne proviennent pas de l'Empire.

ECHOS DE PARTOUT

MONTREAL, 13.—Le public profitera des droits réduits sur les liqueurs anglaises, a déclaré M. L.-B. Cordeau, président de la commission des liqueurs de la province de Québec. La douane canadienne est maintenant de 8 dollars au lieu de dix dollars le gallon.

"C'est une bonne nouvelle pour le public. Nous réduirons nos prix", a dit le président. Les distilleries canadiennes payent 9 dollars du gallon au gouvernement fédéral et l'on croit qu'elles paieront moins cher à l'avenir.

TORONTO, 13.—Le commissaire Stewart McClenaghan, de la Commission des liqueurs de la province d'Ontario, a dit que la liste des prix ne sera pas réduite avant le mois de novembre. La commission effectuera des économies, dit-il.

TORONTO, 13.—L'industrie verrière du Canada fera affaire avec la Grande-Bretagne à l'avenir, selon J.-W. Hobbs, président de la Consolidated Plate Glass Company of Canada Limited.

TORONTO, 13.—Les manufacturiers américains devront établir des succursales au Canada, selon H.-B. Keeleyside, gérant général de la Commission industrielle de Toronto, au sujet des nouvelles préférences tarifaires.

MONTREAL, 13—Presque tous les officiers des principales compagnies affectées par les changements tarifaires canadiens ont refusé de commenter le nouveau tarif avant de l'avoir étudié dans ses détails. Un officiel de la Dominion Textile a dit qu'il sera de nature à augmenter le fardeau sur plusieurs industries canadiennes.

TORONTO, 13.—Les manufacturiers d'automobiles au Canada ne craignent pas l'entrée libre des automobiles anglais. Les nouveaux accords, dit R.-S. McLaughlin, permettront aux autos canadiens d'envahir les autres marchés de l'Empire.

TORONTO, 13.—M. H. Barrett, président de la Canadian Woollen and Knit Goods Manufacturers Association, a dit que les manufacturiers canadiens en produits textiles ont fait des sacrifices afin de permettre aux producteurs primaires canadiens d'obtenir un meilleur marché dans le Royaume-Uni. Les mesures furent faites dans un juste milieu.

M. J.-P. Milnes, vice-président de la Milnes Coal Company, dit que la houille galloise se vendra mieux que jaamis au Canada.

M. A.-C. Ramson, de Ault and Wibord, Company, prévoit des meilleures affaires pour les exportateurs anglais de vernis et produits du même genre.

◆

Le débat sur l'adresse à . . .

(Suite de la 1ière page)

"Il y a deux manières d'envisager la Conférence: ses résultats économiques pour le Canada et les autres membres de l'Empire britannique, et l'orientation qu'elle donne au monde dans sa marche vers une plus haute civilisation et vers la paix universelle.

Succès économique

"Pour ce qui est du succès économique, on ne peut guère en douter: les usines s'ouvrent, les recettes des chemins de fer sont à la hausse, les affaires reprennent leur cours normal, l'optimisme renait, la prospérité revient et frappe à notre porte. De ce côté-là, le succès semble assuré.

"Mais il y a le fait de la Conférence elle-même à examiner.

"Un groupe de nations se réunit en conférence exclusive, et arrête un pacte d'avantages commerciaux d'où le reste de la terre est exclus. N'y a-t-il pas là de quoi réveiller la méfiance? Nous aliéner même le reste du monde?

L'Empire britannique

"Et qu'importe, diront les jingoes! Ne sommes nous pas libres d'agir comme nous l'entendons, et assez puissants, tous ensemble réunis, pour nous passer du reste de la terre? L'Empire britannique couvre près d'un quart de la superficie du globe; le chiffre de sa population est de 460 millions sur un total universel de moins de deux milliards, ses opérations commerciales, importations et exportations, l'emportent de beaucoup sur celles de tout autre pays.

"Le monde, depuis son origine, n'a jamais rien vu d'égal en ressources et en puissance à l'Empire britannique au XXe siècle. Les conquêtes d'Alexandre, mises en comparaison, tombent presque dans l'insignifiance, et l'Empire romain lui-même n'a jamais atteint la stature du colosse britannique. Nous nous suffisons à nous-mêmes et pouvons nous passer du reste de l'univers.

Pas d'isolement

"Cela est-il vrai? Et, le fût-il, est-il désirable que nous fassions bande à part? Que nous nous enfermions dans le **splendid isolation** de Chamberlain père?

"Je ne le crois pas, et les délégués de l'Empire ne l'ont pas cru. La **vae soli** s'applique aux nations aussi bien qu'aux individus. L'homme qui vit seul et uniquement pour lui-même est un ours parmi les hommes; la nation qi s'isole est regardée avec suspicion par les autres nations.

"La Grande-Bretagne et ses filiales ne se sont pas réunies dans un esprit de défi et de provocation, mais, au contraire, dans un esprit de paix et de fraternité mondiale. Pas une parole n'a été prononcée qui pût porter ombrage à qui que se soit.

Saine protection

"Devant un univers hérissé de barricades douanières nous voulons tout simplement nous protéger.

"A regarder de plus haut, cette protection, tout légitime qu'elle soit, ne pourrait-elle pas avoir ses mauvais côtés? Car enfin, en élevant des barrières fiscales contre les uns et en les abaissant devant les autres, nous ne faisons qu'augmenter le nombre de celles qui hérissent le monde.

"La Conférence d'Ottawa vise plus loin et plus haut. Elle invite les autres nations à élargir le zolverein britannique jusqu'à ce qu'il encercle le monde. Nous ne nous isolons que temporairement, pour cinq ans. C'est un essai que nous faisons. S'il réussit, les autres nations n'auront qu'à faire comme nous. Nous nous joindrons à elles volontiers, et ce sera un acheminement vers une entente universelle.

Pour la paix

"Vous figurez-vous ce qu'une pareille entente pourra faire pour la paix universelle?

"Nous avons la Société des Nations. Mais la Société des Nations vise plutôt au désarmement, à l'empêchement, au règlement des hostilités. Elle n'atteint pas aux causes profondes des guerres. Or, ces causes se sont déplacées depuis l'avènement de la démocratie universelle, au moins plusieurs d'entre elles. Autrefois l'ambition d'un prince souverain, la gloire de batailles gagnées, l'altération de la dépêche d'Elms, le caprice d'une favorite de la cour, suffisaient pour jeter, les armes à la main, les nations les unes contre les autres.

"L'on rapporte, et cela semble vrai, que c'est à cause d'une visite que fit faire par la reine Victoria, ce rusé de d'Israeli, à sa "cousine" l'impératrice Eugénie, nouvellement installée sur le trône impérial, que la France entra, à côté de l'Angleterre, dans l'expédition militaire de la Crimée, où elle n'avait que faire.

Nouvelle monarchie

"Des causes antiques de guerre, il n'en reste à peu près qu'une: l'ambition d'agrandissement territorial. La démocratie a fait disparaitre les autres. Mais elle en a fait surgir une nouvelle: l'échange commercial.

"Le capital, aujourd'hui, c'est la monarchie absolue d'autrefois. Les nations veulent s'enrichir les unes aux dépens des autres, et en cherchant le moyen. C'est cet esprit-là qu'il faut combattre. Or justement, la Conférence économique impériale tenue à Ottawa tend ultimement à cette fin.

"Quand les nations se seront entendues les unes avec les autres sur les relations du commerce, sur la hauteur des barrières fiscales à élever, de part et d'autre, sur le mode des échanges, les causes les plus prochaines, en même temps que les plus profondes des conflits armés, auront à peu près disparu. La Société des Nations, alors, n'aura plus sa raison d'être.

Une imitation

"La Conférence d'Ottawa est une invitation à élaborer un mode d'échanges commerciaux, un code fiscal, acceptable par toutes les nations de la terre.

"C'est peut-être là que se trouve la solution du grand problème de la paix universelle. Le Canada — car c'est sur l'initiative de notre premier ministre que les nations britanniques se sont réunies — le Canada aura été un précurseur.

"Ce qui porte à le croire, c'est que les peuples s'éveillent à l'idée d'agrandir le cercle tracé, à Ottawa, par les représentants de l'Empire britannique et de l'élargir pacifiquement. Déjà une conférence mondiale, sur le modèle de la nôtre, s'annonce très prochainement pour Londres. Tout porte à croire que notre exemple va être suivi.

"Le discours de Son Excellence indique plusieurs autres sujets d'étude très importants: les chemins de fer, la redistribution des collèges électoraux, les banques, la canalisation du Saint-Laurent.

"Je n'y toucherai pas, sentant que j'ai déjà assez longtemps exercé votre endurance. D'ailleurs ces questions ne nous seront soumises que l'année prochaine."

M. MacDONALD

Le sénateur J. A. Macdonald, du Cap-Breton, appuie l'Adresse. Il débute par un éloge du sénateur Poirier. Puis il félicite le premier ministre d'avoir tenu et mené à bien la conférence impériale d'Ottawa. Il note que c'est la première fois, comme résultat de cette conférence, que le Canada obtient une préférence définie dans le marché anglais sur la plupart de ses principaux produits, et il voit dans la conférence le début d'une ère nouvelle pour le commerce de l'Empire.

Le sénateur Macdonald aborde ensuite le problème des chemins de fer. Il résume à grands traits le rapport Duff et exprime l'espoir qu'avec la diminution de la concurrence entre les deux réseaux et l'augmentation des affaires, les voies ferrées connaitront de nouveau la prospérité. Cette année, le gouvernement devra avancer soixante-dix millions au C.N.R., déficit qu'on espère réduire de beaucoup dans les prochaines années.

L'orateur dit que la cause principale du marasme des affaires a été le bas prix des denrées. On espère que le prix des produits de la ferme augmentera bientôt. On doit se féliciter qu'aucune banque canadienne n'ait failli depuis le début de la crise, alors que 1,189 banques américaines ont failli.

Le sénateur Macdonald croit que le pire de la crise est passé. Il pense que la canalisation du Saint-Laurent contribuera à diminuer le chômage et sera utile au pays, un coup terminée.

◆

Commissions de conciliation

DIFFERENDS A REGLER ENTRE UNE COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET SES EMPLOYES.

L.-B. Spencer, C. R., de Welland, Ont., a été nommé président d'une commission de conciliation pour faire enquête sur un différend entre le chemin de fer Niagara, Ste-Catherine et Toronto et quelques-uns de ses employés d'usines. La nouvelle de la nomination a été annoncée aujourd'hui par l'hon. W.-A. Gordon, ministre du Travail.

Une autre commission fera enquête sur un différend entre la compagnie et ses employés de wagons de voyageurs. M. Spencer en sera le président. Ces deux différends ont été amenés par une réduction de salaires de dix pour cent récemment proposée par la compagnie.

Nouveau curé.

◆

Libérées en sursis

Mme Ida Cummings, 165 rue York, et Mme Aurore Lessard, 100 rue Murray, se sont avouées coupables en cour de police hier d'avoir volé des robes dans des magasins locaux. Elles ont été libérées en sursis par le magistrat. Toutes deux ont des enfants en bas âge. Elles avaient été arrêtées par le détective Duncan MacDonell.

Spécial pour VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI

Après cette date tous seront cotés aux prix réguliers.

LA LAINE A MONTE, LA MAIN-D'OEUVRE A MONTE.

Cette vente fut projetée des mois à l'avance — car autrement ce prix serait impossible aujourd'hui!

Complets, Paletots et Pardessus

$9.70

Tailles pour tous les hommes dans l'assortiment.

Aussi une quantité limitée de Tuxédos et de Complets 2-Pantalons pour élèves.

Nouveaux Tissus et Styles d'Automne

Le genre de complets que portent des milliers d'hommes bien mis de bureaux, dans toute la ville. Le genre de paletots et de pardessus que vous voyez en d'autres magasins à exactement le double du prix. Des mois à l'avance, avant le commencement de la hausse des prix, nous nous préparâmes. Nous avons acheté ces tissus et avons passé des contrats pour leur confection et payâmes argent comptant pour le tout. Et maintenant, avec la hausse des lainages toujours de plus en plus haute, nous pouvons vous offrir des paletots, pardessus et complets aux plus bas prix de ces quatre derniers mois! Vous ne verrez probablement jamais de nouveau des aubaines semblables! Certainement pas de sitôt!

Plus Grande Variété que Jamais!

Paletots, $9.70

Devant croisé, avec demi-ceinture. Quelques-uns avec collet de velours. Molleton, tissus duveteux, chevronnés de fantaisie. Une profusion d'oxfords, bleus, bruns, gris mélangé. Bonnes doublures durables.

Complets, $9.70

Devant simple et croisé. Cheviotes, worsteds mélangés, cachemire, chevronnés, tissus de fantaisie. Oxfords, bleus, bruns, tan, rayures fines. Avec doublure d'alpaca.

Lisez cette Garantie

Si le vêtement que vous achetez à $9.70 ne vous donne pas satisfaction, rapportez-le et nous le remplacerons par un autre!

Complets pour Etudiants $9.70

Complets deux-pantalons, à devant simple, modèles à 2 boutons. Cachemire, cheviote, tissu chevronné. Teintes populaires de bleu, gris, brun, tan.

Sous-Vêtements à Envers Duveteux pour Hommes
Le vêtement 50c
Combinaisons $1.00 chacune

Max Feller
LIMITED
156, Rideau   Rid. 3147
(Près du théâtre Rideau)

Vous trouverez dans cette page tout ce qu'il vous faut

Naissances 5

DAGENAIS — Monsieur et Madame Henri Dagenais, d'Ottawa, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 9 octobre et baptisée le 10 sous les noms de Marie-Madeleine-Pierrette. Parrain et marraine, Monsieur et Madame Wilfrid Parent. Porteuse, Mlle Georgette Dagenais. 5-238

Monuments 11

LE PLUS beau choix de monuments de caractère artistique et religieux chez J.-P. Laurin, 95, rue Georges, Ottawa. Tél.: Rideau 612. 1390-11

Fleuristes 12

A.-V. MAIN—Fleurs, plants, tributs floraux. Rue John, près de Sussex. Rideau 31. 1397-12

On demande 14

UNE ORGANISTE capable de prendre charge de la direction de la musique à l'église trouvera position à Iroquois Falls. S'adresser Boite 101, Iroquois Falls. 14-238

Emploie demandé 19

INSTITUTEUR qualifié, 3e classe, Grade B, trois ans d'expérience et bonnes références. S'adresser Casier 21, Le Droit. 19-238

FILLE de campagne honnête et assez âgée désire position dans maison privée pour soin du ménage. Casier 5, Le Droit, Hull. 19-238

Instituteurs demandés 21

INSTITUTRICE demandée pour l'école séparée No 12 de Crysler, Ont. Salaire $650.00 par année. S'adresser à Moïse Forget, fils, Crysler, Ont. 21-239

Maison à vendre 26

MAISON à vendre à 55 Vaudreuil, Hull. S'adresser 91 Ave. Guigues, Rideau 4905. 26-237

A louer 38

1700 PIEDS de plancher en terrazo, au second étage, bien chauffé et bien éclairé, ascenseur, loyer très raisonnable, nouvel édifice Le Droit. S'adresser au gérant, 98, rue Georges. 38

LOGIS appartement meublé, 2 pièces, $15.00 par mois. S'adresser 328 Chemin d'Aylmer, Val Tétreau. 38-238

A vendre 25

VITRINE (silent salesman), montres, bagues, bracelets, colliers, couteaux et fourchettes, cuillères, horloges. S'adresser à 42½ Du Pont, Hull. Très bas prix. 25-242

BOUILLOIRES horizontales, à vapeur. Moteur à vapeur à démarreur central. Scie à ruban. Scie (Gig Snaw). Machine debout, disque. A. Leblanc, 198 rue Middle. 25-238

$95 ACHETENT un piano droit Bell, bonne tonalité, conditions faciles à débattre. Orme Limited, 175 Sparks. 25

TUYAUX de fournaises galvanisés de 7 pces. 35c. Tuyaux de poêles, 15c, livrés. Torontow Hardware, Rid. 3123. 25-239

FERS ELECTRIQUES, complets, garantis, $1.79. Torontow Hardware. Rid. 3123. 25-239

LE PLUS GROS assortiment de poêles neufs et usagés à Ottawa, comptant ou à crédit. Alfred Dalpé, 33, rue York. Rideau 934.

COHEN & COHEN
ont acheté $28.000 valant de meubles pour $12.500, au comptant. Tout ce que nous vous demandons, c'est de venir voir ces occasions à 194, rue Rideau, angle Waller. Tél.: Rideau 2000.

DOUZE POELES en parfaite condition à vendre. Satisfaction garantie ou argent remis. S'adresser G. Lefebvre, Buckingham, P. Q. 25-235

RENARD beige, $20.00. S'adresser 150 Rideau, Appartement 1, ou Rideau 2374-M. 25-240

POELES-FOURNAISES de cuisine "Bélanger Suprême" avec réchaud. Fournaises de passage, toutes en très bonne condition. 102 rue Du Pont, Hull, Sh. 1832. 25-239

Fermes à vendre 30

DEUX FERMES de 200 acres, avec équipement. P. Q. Une de $2,000, une de $3000. Téléphonez à Rideau 7239. 30-238

Appartements à louer 39

APPARTEMENT chauffé. S'adresser 78 Hôtel-de-Ville, Hull. 39-240

APPARTEMENT, 5 chambres, chambre ensoleillée, garage chauffé, cave. S'adresser 47 St-Laurent, Hull. 39-244

APPARTEMENT meublé, chauffé et éclairé. S'adresser A. Laroche, 61-A Frontenac. Sher. 5814. 39

APPARTEMENT à louer à 105 Guigues. S'adresser 91 Ave. Guigues. 39-238

APPARTEMENTS modernes, central, bien chauffés. 4 à 5 chambres, prix réduits de $40.00 à $32.00. S'adresser 413 Sussex, R. 413.

A louer ou à échanger 40

LOT sans hypothèque, taxe payée pour un an. Echangera pour propriété qui doit être vendue pour taxe; aussi propriété à louer. S'adresser à 279 Champlain, entre 6 h. et 7 h. le soir. Tél. Sher. 5801-J. 40

Maison à louer 41

COTE de maison, 14 Jeanne d'Arc. Fournaise dans la cave, garage. Sher. 3070. 41-239

153 RUE ST-ANDRE avec améliorations modernes. S'adresser 151 St-André. 41-240

303 KING EDWARD, brique, coin rue York, nouvellement décorée. Rideau 4714. 41-240

Bois à vendre 50

GROS VOYAGE de bois franc et mou mélangé, $2.50 le voyage. Green Valley Lumber Co. R. 1360.

BOIS MOU, la corde, $4.50; 5 cordes pour $20. Bois franc, $7.00 la corde; 3 cordes pour $20.00. Planches et madriers. Parties d'autos usagées. Napoléon Petit, Sherwood 36.

BOIS FRANC en longueur, $6.50 la corde. Sherwood 262. 50

BOIS MOU coupé au voyage, $2.00 et $3.00. Bois franc et bois mou de toutes sortes à la corde. L. Arvisais, 278, rue Maisonneuve, Tél.: Sherwood 2476. 50

$3.00 GROS VOYAGE, block d'érable mou. Dolan. R. 1905. 50

BOIS de toutes sortes et sciage. S'adresser E. Momy, 353 St-Patrice, Rideau 6184-J. 50

1000 CORDES de bon érable dur, bien sec, coupé de la longueur voulue. O'Reilly, C. 794 ou Q. 794. 50

G. DESORMEAUX.—Bois franc et mou (sec), première qualité. Tél. Sh. 1719. 50

BOIS FRANC et mou, première qualité. Sher. 4104-W. P. Hupé et Fils, 618, Blvd St-Joseph, Hull. 15

BOIS FRANC ET MOU, première qualité. W. Arvisais, 258, Maisonneuve. Tél.: Sh. 6062. 1919-50

Gardes-Malades 86

GARDE-MALADES graduées, enregistrées grande réduction; arrangement s'adresser à Mlle Labelle. Rid. 743. 86

Solliciteurs de brevets 37

RAMSAY CO.—Solliciteurs de brevets enregistrés. 273, rue Bank, Ottawa. Tél.: Q. 1201. 1355

Dactylographes 53

NOUS VENDONS, REPARONS et louons toutes les marques de dactylographes. United Typewriter Company, Ltd., 248, rue Albert. Tél.: Q. 969. 1431-53

Auto et Accessoires 54

PARTIES USAGEES pour tous les autos. Glaces d'autos installées $2.50. Latham Auto Parts, 1006, Wellington. Sh. 4570. 1382-54

VITRES de portes, $2.50 posées. Spratt Auto Supply, 12, rue Chamberlain. Tél.: C. 548. 1426-54

CAYER FRERES—Distributeurs des Johnson Sea-Horses, bateaux et moteurs. Aussi parties d'autos de toutes les marques. 78-80, rue Duke, Ottawa. Tél.: Sh. 213. 1331-54

ACHETONS toutes marques d'autos. Vendons parties usagées ou neuves. Baker Bros., 3, rue Duke. Sherwood 411. 1321-54

Fourrures 58

REPARATION et remodellage de fourrure. Manteaux sur commande. Rid. 6070-J, 347 Dalhousie. 58

L. GIROULX.—Manteaux neufs, sur commande. Remodelage et réparage. Nos prix sont des plus bas prix. Service de renard. 164 St-Patrice. Rid. 5554. 58

ALASKA FUR SHOP. Fourrure faite sur commande. Remodelage, réparation. M. Lobelle, gérant, 341 Lisgar, Q. 3433.

ARTHUR LAROSE, 112½, Rideau. Remodelage, manteaux faits sur commande. Parures de cou. Tél.: Rideau 5422. 1393-58

MANTEAUX de fourrure refaits selon la mode de 1933, $15.00. Dworkin's, 256, rue Rideau. Tél.: Rideau 1682. Jour ou soir.

POUR TOUT ce qui regarde la fourrure, consultez M. Jos. Blondeau, 81 Champlain, Hull. Sher. 481.

Architecte 59

M. CHARLES BRODEUR, I.R.A.C., 18, rue Rideau. Queen 3686; 2, rue Châteauguay, Hull. Sher. 2950. 1323-59

Ferblantiers 63

J.-R. SEGUIN, ferblantier, couvertures en tôle et goudron. Fournaises à air chaud. 115, Maisonneuve. Tél.: Sh. 1498. 1427-63

Plombiers 65

M. DAVID OUIMET.— Plombage, chauffage. Prompt service à toute heure. Estimation gratis, 102, rue Murray. Rideau 1494. 1409-65

Couvreurs 66

M. VITTY, confiez-nous vos réparations et tout ce qui concerne les couvertures. Rid. 2301. 66

Plâtriers-Stucco 64

CAYER ET FILS.—Plâtriers. Spécialité: Stuc. 27, Boucherville. Sh. 5985. 415, Champlain, Sh. 3898-J. 1330-64

M. NORMAND—Plâtrier. Stuc., ciment. Spécialité pour réparations. 10, rue Rockwood. Tél.: Rideau 1608. 1406-64

ALPHERIE VIAU. — Entrepreneur-plâtrier, expert en stuc. Estimés gratis. 63, St-François, Ottawa. Sherwood 6962 1433-64

Electriciens 61

Magasin électrique BEAUDRY. Filage et réparations Electriques modernes. Demandez nos prix. 370, rue Dalhousie. Rideau 4406. 1324-61

LEON DOMPIERRE—Entrepreneur électricien. Réparages de tous genres. 81, rue Wright. Tél.: Sh. 4575. 1365-61

Maçons 67

A. ST-GEORGES et D. JOANISSE, briqueteurs-maçons, ciment. Spécialité pour réparations. 19, ave. McDougall, Ottawa, Rideau 363.— 12, rue St-Henri, Hull, Sherwood 4042-J.

Coiffeurs 68

SALON DALHOUSIE: Permanent Croquignole. Nouvelle méthode Thermique, $3.00. A l'huile, $4.00, deux pour $7.00.—307-A Dalhousie, Rid. 6041.

SPECIAL pour un mois. Permanent croquignole à l'huile, $4.00; deux pour $7.00. Ondulation à l'eau, 50c. Marcel, 40c. Shampoo, 35c. Queen 5081-W. 53½ Metcalfe. 68

PERMANENTS "SPIRALE". Prix spécial pour deux semaine. $1.75, et à l'huile, $2.50. 27 Verdun, Hull, Sher. 5422-M. 68-226

SALON DE BEAUTE GINGRAS
Permanents, Marcels, beauté en général, 4, rue George. Tél.: Rideau 1680.

PERMANENTS, $2.00. Queen Elgin, Salon de Beauté. 36, rue Elgin, (en haut). Queen 4108. 1413-68

ONDULATION PERMANENTE, $2. cheveux blanc et cheveux longs, $4.00. Garanti pour six mois. "Jack's Beauty Parlor", 208½ rue Sparks. Tél.: Queen 523 et 524. 1380-68

Modistes 69

COUTURIERE expérimentée désire couture à domicile. Rideau 6994. 69-233

Mlle M. MASSE, robes, manteaux, costumes. Réparage général. 10 Langevin, Hull. Sher. 2711.

Matériaux à vendre 70

BOIS ET MATERIEL DE CONSTRUCTION, COURROIES ET FOURNITURES POUR USINES
Un gros assortiment de bardeaux, lattes, papier à toitures et à construction. Bardeaux de cèdre, $2.75. Lattes, $2.25. Bois de 1 pouce $17.00 du mille. Tuyaux, poutres, angles, "Channels" coupés et manufacturés sur commande. Moulin à planer.—Tout ouvrage fait sur commande.

M. ZAGERMAN & CO., LTD.,
534 Wellington — S. 5204
Bay View Road — S. 6679
1476-70

BOIS NEUF ET USAGE
MATERIEL DE CONSTRUCTION
TOUTES SORTES de bois de construction, planchers, lattes, solives, tuyaux, poteaux et supports de fer, etc., etc.

BAKER BROTHERS
66, rue Booth — Sh. 5977
1322-70

Personnelle 75

POELES ET FOURNAISES avec fourneaux, aussi poêles et fournaises réparés. Hubert Stove Works, 101, rue Pinhey. 1376-75

MATERNITE PRIVEE, pension réduite. Garde-malade graduée. Invalides et bébés. S'adresser à 344, rue Elm-Ouest, Sudbury, Ont. Tél. 2411. 75

OTTAWA DESINFECTING CO.—Nous faisons usage de gaz d'acide hydrocyanique pour détruire punaises, coquerelles, mites, etc. Ouvrage garanti. Estimations gratuites. Bas prix. R. 6646.

LES BAINS MINERAUX apportent du soulagement dans les douleurs. 361, rue Waverley. Tél. Q. 1961. 1378-75

NOUS REPARONS les plumes-fontaines. Instruments Ltd., 240, rue Sparks. 1378-75

AGENCE SPIRELLA, corsets bandes faits sur mesure, modiste expérimentée. "Hemstich" .07 la verge. Ouvrage garantie. Mme Lacoste, 148 Du Pont. Sher. 7638-W. 75

THERONOID est acclamé par les résidants de Hull qui en disent les bons effets. Traitements gratuits, 300 Chapel. Rideau 6363. Ouvert le soir. 75

CAPITONNAGE de meubles, chesterfield remis à neuf, nouvelles couvertures. Ouvrage garanti. McPhail. Sher. 6492. 75

MADAME J.-A. MONNETTE, 89 rue Frontenac. Articles de toutes sortes pour ouvrage de fantaisie. Tél. Sherwood 6193. 75

NOUS VOUS GARANTISSONS de débarrasser votre maison de punaises, coquerelles, mites. Estimations gratuites. Sher. 2126. 75

REPARATIONS de briques, plâtrage, planchers de caves, réparations de murs en ciment. R.-J. Floght, 35, chemin Russell. Tél.: Rideau 5140. 1262-75

REPARATIONS de machines à coudre de toutes les marques, Hoeys Sewing Machines, 41, rue Mosgrove, Tél.: R. 1874. 1377-75

AVOCATS

J.-NOEL BEAUCHAMP, C. R., Avocat, Québec et Ontario, 63, rue Principale, Hull. Téléphone Sherwood 1857.

C.-A.-E. BLANCHET, avocat, notaire, 74, rue Sparks. Chambre 43-44. Tél.: Queen 240. 498-79

CLUFFE & RICHARD, avocats notaires, brevets d'invention. 48, rue Sparks. Queen 1501.

HENRI - MASSON LORANGER, LL.B., avocat, 59, rue Principale, Hull. Tél.: Sher. 3342.

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa. Edifice Banque Canadienne Nationale. Tél.: Queen 240.

WILLIAM - M. MAZUR, M. A., avocat. 189, rue Principale. Tél. Sherwood 437.

J.-P. NOONAN, PH. D., avocat, 196, rue Principale. Tél.: Sherwood 739. 1159

Radios 81

RADIO ELECTRIQUE à 7 lampes, $29.00. C. W. Lindsay Co. Q. 5726. 81

A BAS LA MAUVAISE RECEPTION. Consultez-nous pour tous genres de troubles. Nous confectionnons des antennes qui donnent de grands résultats. Sh. 3245. 744-95

AUBAINES en radios chez Orme Limited, 175 Sparks. Philco à 6 lampes $20, Atwater Kent à 6 lampes $40, Sparton à 6 lampes $45, Victor à 7 lampes $49, Westinghouse à 7 lampes $49, Sparton à 10 lampes $85. Conditions faciles. 81

VENTE de Radios et Phonographes usagés. Aubaines. Jones Bros., 203, rue Rideau. 1381-81

Machinistes 82

IMLACH, J. S., LIMITED.—L'atelier le plus moderne à Ottawa. Tous les genres de machinerie réparés. 42, Queen-ouest. 1379-96

McMULLEN-PERKINS, LTD. Machinistes, Die Makers. 433 Laurier Ouest. 82

THORNTON-TRUMAN, LIMITED. —Clefs d'autos découpées suivant code. Queen 2091. 1430-96

Accordeur de Pianos 84

PIANOS accordés et nettoyés pour les mites. Prix, $2.00. A. LeGros, Orme Limitée, ou 42, St-André. 84

Articles d'Occasion 85

BONS MEUBLES d'occasion en tout temps. Miller's, 136, Bank. 85

Nettoyage et teinture

CANADA DRY CLEANERS & DYERS. Nettoyage, teinture et pressage à de très bas prix. Tél. Sherwood 634.

Essayez la Dry Ginger Ale
MAPLE LEAF
Livraison rapide Rid. 7073

Remède Supérieur
Joe's Lotion
Contre Boutons, Démangeaison de Barbe, Eczéma, Morsures d'insectes, Herbe à la Puce, etc.
Manufacturée par M. Joseph Belliveau au Grand Central Hôtel, ou s'adresser à la Boite 121, poste restante.
En vente dans toutes les pharmacies.

MÉDECINS

Dr PHILIPPE BELANGER, 189, Laurier-est. Spécialité, Chirurgie. Heures de consultation, 2 à 4 hres et 7 à 8 hres, p.m. Tél.: Rideau 468.

Dr J.-R. BELISLE, 15, Langevin, Hull. Médecine et chirurgie. Spécialité, **Maladies des femmes, opératoires et non-opératoires.** Sur rendez-vous. Tél.: Sherwood 3596.

Dr A. CHARLEBOIS, 390, rue Besserer. Spécialité, **Maladies des enfants.** Sur rendez-vous. Tél.: Rideau 302.

Dr R. CHEVRIER, 168, rue Daly. Spécialités, **Chirurgie et Médecine.** Heures de consultation, 2 à 4 et 7 à 8 hres p.m. Tél.: Rideau 796.

Dr J.-L. COUPAL, Edifice Medical Arts. Spécialités, **Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.** Heures de consultation, 3 à 4 et 7 à 8 p.m. Tél.: Queen 6193.

Dr DE HAITRE, des hôpitaux de Paris, 161, rue Stewart. Spécialités: **Chirurgie, Maladie des femmes, Maladie des organes génito-urinaires.** Heures de consultation, 2 à 4 h. 30 et 7 à 8 h. 30 p.m. Tél.: Rideau 63.

Dr A. DROUIN, 197, rue Rideau. Spécialité, **Yeux, Oreilles, Nez Gorge.** Heures de consultation, 2 à 5 et 7 à 8 p.m. Tél.: Rideau 4789

Dr C.-TELESPHORE FINK, coin Bay et Somerset. Spécialité, **Chirurgie et Maladies des femmes.** Heures de consultation, 2 à 4 et 7 à 8 p.m. Tél.: Queen 1906.

Dr EUG. GAULIN, 545, rue King Edward. Spécialité, **Urologie.** Heures de consultation, 1.30 à 3 et 7 à 8 p.m. Tél.: Rid. 457.

Dr J.-A. LABELLE, 3, rue Fairmont. Spécialités, **Médecine et Chirurgie.** Heures de consultation, 2 à 4 et 7 à 8 p.m. Tél.: Sherwood 1200.

Dr J.-LEO LALONDE. Spécialité, **Chirurgie.** Consultation, 1 à 3 p.m. et 7 à 8 p.m. 167, Boulevard St-Joseph. Tél.: Sherwood 5411.

Dr J.-L. LAMY, 211, rue Stewart. Spécialité, **Chirurgie.** Heures de consultation, 2 à 4 et 7 à 8 p.m. Tél.: Rideau 1818.

Dr L.-P. MANTHA (des hôpitaux de Paris), Médecine. Spécialités, **Coeur, Estomac, Poumons.** 333, rue Besserer. Sur rendez-vous. Tél.: Rideau 521.

Dr J.-L. PICHETTE, des Hôpitaux de Paris. 126, Hôtel-de-Ville, Hull. **Chirurgie-Médecine.** Consultations: 1-3 et 7-8 p.m. Sherwood 122.

Dr R.-E. VALIN, 168, rue Laurier-Est. Spécialité, **Chirurgie exclusivement.** Heures de consultation, 1 à 3 et 7 à 8 p.m. Tél.: Rideau 34.

Dr HORACE R. VIAU, médecine générale. Consultations, 2 à 4 et 7 à 8 p.m. 156 rue St-Patrice. Tél. R. 489.

Garage 99

RIDEAU MOTORS LIMITED, 352, rue Sparks. Service général. Spécialité dans les Nash. 99

4% D'INTERET sur tous les comptes d'épargnes. Les retraits peuvent être faits par chèques sans avis.

$1.00 OUVRE UN COMPTE

CAPITAL TRUST CORPORATION
10, rue Metcalfe - Ottawa

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

SPORT

GRACEFIELD EST CHAMPION

IL DECROCHE LES HONNEURS REGIONAUX EN BATTANT PERRAS EN FINALE.

GRACEFIELD. — Gracefield a enlevé le championnat de balle aux bases de la région, grâce à la victoire de 26 à 4 qu'il a remportée sur la troupe de Perras dans le match décisif de leur série.

Perras fit tous ses points dans la période initiale, puis fut impuissant le reste du combat.

Alignements

Gracefield. — A. Barbe, rec.; P. Dontigny, cd.; F. Ambeau, 1b; L. Morin, 2b; E. Couvillon, c.a.; A. Ménard, 3b; L. Ménard, c.g.; N. Myrand, cc.; V. Rondeau, lanceur.

Perras.—P. Delisle, rec.; H. Barbe, lanc.; E. Gravel, 1b; F. Pétrin, cd.; H. Barbe, cc.; L. Labelle, c.a., H. Trottier, cg.; A. Barbe, 2b.

Arbitres: A. Barbe et L. Gravel.

Les courses au parc de Jamaïca

HALCYON BAT PARDEE ET APPRENTICE DANS LE HANDICAP PIERREPONT.

NEW-YORK. — Voici les résultats des courses de mercredi à Jamaïca:

Première Course

1—Euryalus, Malley, 6 à1, 2-1, 4-5; 2—Donate, Renick, 15 à1, 6-1, 3-1; 3—Orphaean, Long, 2 à 1, 7-10, 1-3. Temps, 1. 12 2-5 puor six furlongs.

Deuxième Course

1—Zorana, Mills, 8 à1, 4-1, 2-1; 2—Corvine, Rose, 8 à 1, 4-1, 2-1; 3—Satin Shoes, Prior, 6 à 1, 5-2, 6-5; Temps, 1. 07 1-5 pour cinq furlongs et demi.

Troisième Course

1—Cabezo, Robertson, 7 à5, 1-4, xx; 2— Uncanny, Postwick, 6-1, 5-2, 3-5; 3— Quel Jeu, Long, 3 à1, 6-5, 1-3. Temps, 1.12 3-5 pour les six furlongs du handicap Colomb.

Quatrième Course

1—Halcyon, Robertson, 6 à 5, xx, xx; 2— Pardee, Malley, 4 à 5, xx, xx; 3—Apprentice, Mills, 8 à5 1-6, xx; Temps, 1.52 2-5 pour le mille et un furlong du handicap Pierrepont.

Cinquième Course

1—Fly On, S. Renick, 9 à 2, au pair, 1-2; 2—Chartres, Long, 3 à 5, 1-4, xx; 3— Charlie Chan, Prior, 15 à 1, 6-1, 3-1. Temps, 1.06 2-5 pour cinq furlongs et demi.

Sixième Course

1—Prize Day, Wholley, au pair, 1-6, xx; 2—Rod Rack, Richard, 10 à 1, 4-1, 2-1; 3—Call Play, Barnes, 16 à 5, 6-5, 3-5. Temps, 1.48 2-5 pour un mille 1-16.

M. O. Lacombe achète un pâté de maisons

M. O. Lacombe, d'Ottawa, a fait l'acquisition d'une résidence en briques à sept logements aux numéros 22 à 34 rue Waverley, pour la somme de 30,000 dollars. Le pâté de maisons est situé sur le côté sud de la rue Waverley entre le Driveway et la rue Robert. La vente est l'une des plus considérables enregistrées à Ottawa depuis quelques mois dans le domaine des résidences. M. Lacombe fera probablement des changements et améliorations dans ces logements.

Cette transaction démontre que les connaisseurs profitent des aubaines immobilières, a dit Tom Foley, le courtier intéressé dans la vente.

Un feu attribué à un chemineau

Un feu s'est déclaré vers minuit hier soir dans le grenier d'un hangar vacant à l'arrière des numéros 102-104 rue Sherwood. Le feu a été découvet immédiatement par un voisin et les pompiers maîtrisèrent les flammes en peu de temps. Les dommages furent légers.

D'après les pompiers, le feu a été allumé accidentellement par un vagabond qui s'était réfugié dans le hangar pour la nuit. Il avait pris la fuite.

Le Père Paré, S. J. sera dimanche au gala à St-Charles

L'AUMONIER-GENERAL SERA AU 20ème ANNIVERSAIRE DU CERCLE ST-CHARLES A. C. J. C.

Tous les acéjistes anciens et nouveaux connaissent ce professeur et éducateur renommé, qui est le R. P. Paré, S. J., aumônier-général de l'A. C. J. C. tous connaissent son sourire ouvert et inlassable, qui rassure les plus timides et cette poignée de main confiante.

Orateur, écrivain ,qui entraine par la seule flamme de son regard et la détermination de son élan. Tel est l'instigateur d'énergie à qui la compagnie de Jésus a confié l'oeuvre si importante de la Jeunesse Canadienne-française au Canada.

Tel est l'homme, qui le 16 octobre prochain, fera le discours officiel au banquet du 20 ième anniversaire de fondation du Cercle St-Charles de l'A. C. J. C., à la salle paroissiale. Cette visite n'est pas sans créer beaucoup d'intérêt chez le public sympathique à l'oeuvre de l'A. C. J. C.

Nous avons donc raison dêtre heureux et fier de pouvoir le rencontrer de nouveau, et nous sommes convaincus que tous se feront un devoir de venir à St-Charles entendre parler cet apôtre de la jeunesse, voué à toutes les causes nationales et religieuses.

C'est un grand honneur, que le R. P. Paré, S. J., fait à notre paroisse, et à notre jeunesse. Nous sommes heureux de l'acceuillir dans la joie, et de lui dire "qu'avant son départ de Montréal pour St-Charles d'Ottawa, que déjà nous lui ouvriront toutes grandes les portes de nos coeurs, où ils viendra vivre quelque instants, dans une atmosphère de camaraderie et d'une chaleureuse hospitalité. Le président du cercle St-Charles, veut que par cette réclame, toutes les associations nationales et religieuses de toutes les sections, soient invités, et se fassent un devoir d'être représentés.

On peut se procurer des billets pour le banquet à raison de 50c, en téléphonant à R. 4766 F ou à la salle le jour même.

Matière à procès dans les 3 causes

Le grand jury a trouvé matière à procès dans deux causes de viol et dans une cause de négligence criminelle, hier après-midi, aux assises d'automne de la Cour Supérieure à Ottawa.

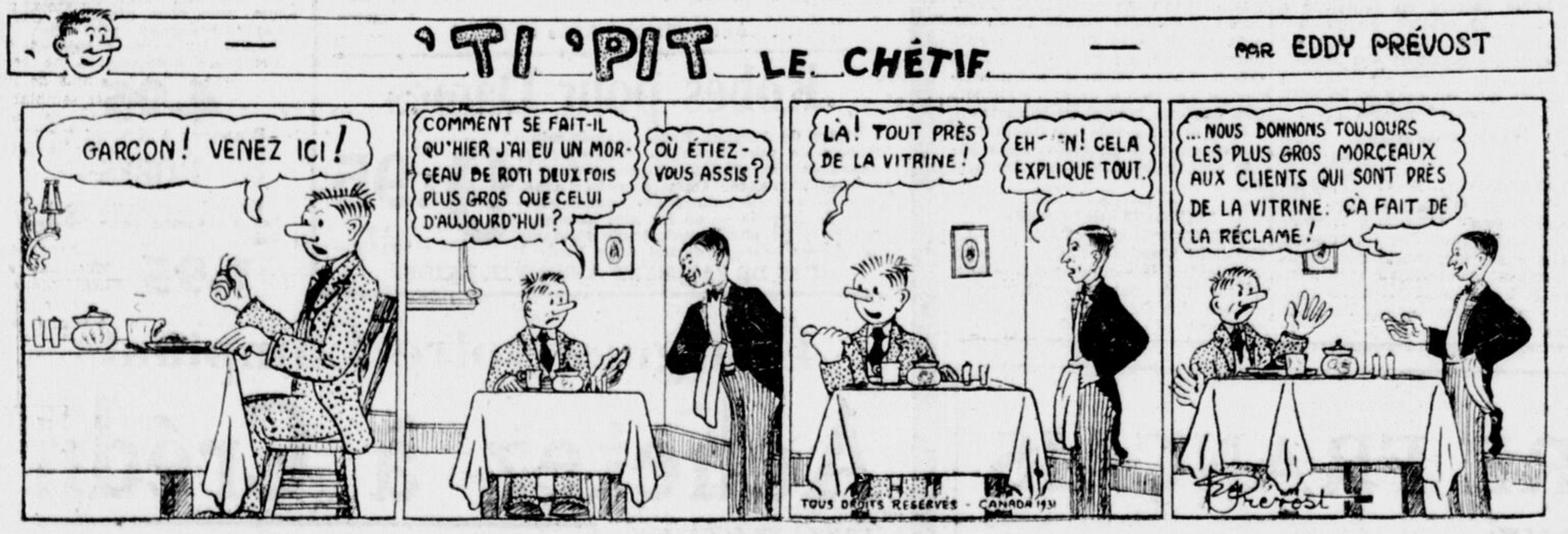
'TI 'PIT LE CHÉTIF
PAR EDDY PRÉVOST
GARÇON! VENEZ ICI!
COMMENT SE FAIT-IL QU'HIER J'AI EU UN MORCEAU DE ROTI DEUX FOIS PLUS GROS QUE CELUI D'AUJOURD'HUI?
OÙ ÉTIEZ-VOUS ASSIS?
LÀ! TOUT PRÈS DE LA VITRINE!
EH BIEN! CELA EXPLIQUE TOUT.
...NOUS DONNONS TOUJOURS LES PLUS GROS MORCEAUX AUX CLIENTS QUI SONT PRÈS DE LA VITRINE. ÇA FAIT DE LA RÉCLAME!
TOUS DROITS RÉSERVÉS - CANADA 1931
Prévost

FEUILLETON DU "DROIT"

MARGUERITE A VINGT ANS

Par Mlle V. Monniot.

No 46

Au même instant, ma mère chérie vient tomber dans mes bras; toutes nos peines furent oubliées dans l'ivresse de cette première étreinte..

—Et moi donc, ingrate! me criait Berthe, riant et pleurant à la fois.

Je la couvris de baisers, et je cherchais des yeux mes autres bien-aimées. Mais ma mère et Berthe étaient venues seules, avec M. Léopold qui les avait accompagnées à cheval. Caroline et Stéphanie avaient dû rester auprès de notre vieil ami. "Oserais-je me plaindre?" pensai-je. J'aurai voulu pouvoir gronder ma mère de s'être fatiguées par ces six lieues faites pour me voir deux heures plus tôt. Après l'animation qui, momentanément, avait coloré ses joues, je fus frappée de son amaigrissement, de sa pâleur maladive.

—Je t'attendais pour mieux me porter, me répondit-elle tendrement. Mais tu es maigrie et pâlie aussi, ma fille bien-aimée... Tu as souffert plus que tu ne me l'avouais? Oh! dis-moi que tu vas reprendre auprès de ta mère!

Oui, mère! tu t'en apercevras vite; je me sens si heureuse! Nous reprendrons toutes les deux, n'est-ce pas?

—Tu me fais déjà du bien, repritelle en appuyant de nouveau ses lèvres sur mon front...

Grâce à Dieu, cette mère si tendre et si chère renait véritablement depuis quelques jours. Caroline et mes soeurs constatent avec moi l'effet salutaire produit par mon arrivée.

Ai-je besoin d'écrire mon émotion délicieuse, en revoyant Caroline, en embrassant ma touchante Stéphanie. — angélique enfant qui, cachatn son visage sur mon épaule, n'a pu que murmurer, en rougissant comme si elle avouait une faute:

—Si tu savais ce qu'il m'en a coûté pour ne pas aller à ta rencontre?

C'est la première fois qu'un acte de dévouement lui aura semblé pénible.

—Caroline, mon amie, ma seconde mère, vous ai-je assez dit à quel point je vous aime! Combien je vous remercie de vos larmes en me pressant dans vos bras, de votre tendresse, que je lis dans tous vos regards, qui se traduit dans toutes vos paroles!

Mon Dieu, mon Dieu, qu'ai-je donc fait pour mériter tous ces trésors d'amour?

Avec quelle joie je rentre dans mon rôle d'enfant en face de mes deux mères! Je raconte, je me confesse, je me charge sans pitié. Maman excuse tout avec son inaffable indulgence; Caroline me gronde doucement; et de cette sévérité comme de cette miséricorde je bénis le Seigneur qui me les a rendues...

Il est de bien bons jours dans la vie!

Ce 3 septembre.

Nous jouissons d'un temps admirable. Le soleil en diminuait de chaleur ne perd rien de sa sérénité; nous passons dehors des heures entières.

La santé de notre ami l'exige d'ailleurs. Les médecins lui prescrivent de respirer le plus possible l'air pur et sain des prairies; et, sur ce point, il suit facilement leurs ordonnances. A peine est-il habillé qu'il se fait rouler dans son triste grand fauteuil de paralytique, vers ses sites préférés. Là, son visage morne s'éclaircit; son regard s'attendrit; et, pourvu qu'il ait l'une de nous à côté de lui, pour lui faire la lecture, il paraît tout à fait heureux.

Le spectacle de la nature aide aux bonnes impressions des livres choisis par maman et Caroline. La muraille de glace qui défendait l'accès de cette âme ne me semble plus exister; l'amitié l'a battue en brèche. M. Guer se montre affectueux et touché de nos soins pour lui. Nous sommes pleines d'espoir au sujet du résultat que nos prières appellent; — et pourtant nous trouvons le temps long...

M. Léopold ne parle pas de repartir. Son vieux père est heureux de cette prolongation de séjour, — que l'amour filial ne cause pas, mais dont le motif sourit néanmoins à notre parfait ami.

Depuis que maman a soupçonné la vérité, plus d'une fois elle a voulu retourner à Paris sous un prétexte quelconque. Mais aux premiers mots qu'elle disait de ce départ à M. Guer, il était si désolé, il la suppliait tellement de rester encore, qu'elle se voyait forcée de le rassurer bien vite.

Notre Stéphanie ne se doute de rien; et, malgré sa bienveillance naturelle, je la crois peu favorablement disposée pour un fils qui manque souvent à ses devoirs envers le meilleur des pères. Cependant il y a une grande amélioratoin dans la conduite du jeune homme.

M. Jules témoigne aussi plus d'égards et d'affection à notre vieil ami; et Mme Jules se plaint à nous, tout bas, avec gaieté, de se trouver obligée, en quelque sorte, à une foule d'actes héroïques pour ne pas rester en arrière.

C'est une aimable et bonne personne. L'égoïsme dont, — en la jugeant sur les apparences,—on pourrait l'accuser quelquefois, n'est, j'en suis certaine, que la conséquence de ses nouveaux principes, et non l'instinct de son coeur.

—Croiriez-vous, me disait-elle hier, que je regrette vraiment, à présent, de n'avoir pas emmené mes deux petits garçons?

—Je comprends pas que vous ayez pu les laisser à Paris, répondis-je franchement.

—Oh! ma chère; ils sont en des mains si sûres! La bonne est une perfection, et la nourrice me parait excellente. Puis, — voulez-vous que je vous dise toute la vérité! — je me préparerais là un prétexte pour ne pas rester trop longtemps en Touraine.

—M. Guer aurait tant aimé à voir ses petits-enfants?

—Si je savais dissimuler, je vous répondrais: — j'avais peur que le bruit d'Edmond et les cris de Louis ne le fatigassent. — Mais le pauvre cher père les chérit trop pour ne pas être courageux sur ce point. La vraie raison, c'est l'ennui que j'éprouve à trainer après moi mes gentils marmots. Je suis encore trop jeune, ma chère, pour être une mère très raisonnable.

—Que de douceurs vous trouveriez pourtant, chèe Madame, à remplir ce beau rôle!

—Mais combien de charges aussi! —Vous verrez dans quelques années, Marguerite, quel esclavage apporte la maternité, pour quiconque ne sait pas se conserver un peu d'indépendance. Je vous attends, ma pauvre petite, à cette expérience personnelle; et je suis sûre qu'alors vous serez de mon avis. Mon Dieu! que d'embarras, de fatigues, de tourments! Vous surtout, avec votre imagination vive et votre sensibilité profonde, vous en perdrez la tête, je vous le prédis.

—Je me trompais donc bien! répondis-je en riant. Il me semblait que ces peines mêmes, cette sollicitude, ce dévouement de tous les instants, étaient précieux au coeur de la mère, en ce qu'ils établissent, entre elle et son enfant, des liens plus étroits et plus tendres..

—Ma chère, interrompit la jeune femme, j'admire vos deux mères, vos soeurs et vous, autant que je vous aime; mais vous m'apparaissez toutes comme des êtres tellement audessus de mon indignité, que je ne pourrais vous ressembler en rien; danc je ne l'essaye pas. Ansi, ne vous flattez jamais de me convertir à votre manière de voir et d'agir. Je suis déjà trop essoufflée des efforts par lesquels je tente uniquement de ne pas faire à mon beau-père l'effet d'un **monstre**, au milieu de tous ces anges!

—Ne nous raillez pas ainsi, méchante amie, ou, du moins, ne vous raillez que de moi. Je m'abandonne à vos censures, et j'y souscris d'avance.

—Si, cependant, je vous accusais d'un **tort réel**, m'entendriez-vous sans irritation?

—Je vous remercierai de me le faire connaitre; parlez donc, chère Madame, continuai-je avec désir, quoique avec une certaine inquiétude.

Mme Guer hésita; puis, souriant à demi, tandis que son regard prenait une expression de tristesse, qui ne lui est pas habituelle;

—Eh bien, sachez donc... que vous me faites souvent souffrir, Marguerite.

—Moi, chère Madame! et comment cela?

—Oui, Marguerite, vous plus que toute autre, parce que nos deux natures étaient faites pour se ressembler... Et nous avons pris des chemins différents... — Peut-être, si je vous avais connue plus tôt, aurais-je marché dans le côtre, et le souvenir de ma mère ne me donnerai-il pas de remords aujourd'hui...

Elle était très émue. Je l'embrassai tendrement, et j'allais lui dire tout ce que mon coeur m'inspirait, pour encourager ce retour salutaire vers le passé. Elle ne m'en laissa pas le temps.

—Tiens! voilà Berthe à cheval; s'écriat-t-elle avec une gaieté feinte ou réelle. — Et m'entrainant audevant de la jolie petite écuyère: "Vous venez me chercher, mon enfant? continua-t-elle. Attendez-moi quelques secondes; je cours passer mon amazone. Au revoir, Marguerite; à tantôt!"

Elle disparut; et moi, tout en causant avec notre Berthe qui se redressait, gracieuse et fière, sur le charmant poney de M. Léopold, je me disais:

—N'est-ce pas Dieu qui parle et qui sollicite? Ah! puisse notre jeune amie comprendre cet appel et n'y pas résister!

J'ai reçu tantôt de Trouville, une lettre de ma chère Kate, contenant aussi quelques lignes chaleureuses de Betty. Les pauvres petites sont plus tristes que jamais; car les difficultés ont redoublé pour elles. Betty me dit que les bains de mer irritent certainement les nerfs de Mrs. Bowes.

Kate reste courageuse. Nous cherchons à tenir les promesses que nous vous avons faites, m'écrit-elle; et nous travaillons à devenir bonnes. Nous n'y réussissons pas toujours; cependant, nous ne nous décourageons pas, puisque vous nous avez appris que c'est à force de lutter qu'on obtient la victoire.

Je suis pénétrée, jusqu'au fond du coeur, de l'affection qu'elles me témoignent.

Ce 15 septembre.

Mme Jules Guer nous entraine, mes soeurs et moi, à d'intéressantes excursions. — Quel ravissant pays que la Touraine, où mille souvenirs historiques se trouvent unis à toutes les grâces de la nature!

Partout, ce sont fertiles prairies, verts coteaux, châteaux superbes, délicieuses villas, fleuves limpides, larges horizons, découvrant sans cesse à l'oeil quelque beauté nouvelle qui joint le fini du détail à la magnificence de l'ensemble.

La Loire majestueuse est la première splendeur de ces paysages dont son sillage d'argent indique les contours.

Les riantes rives du fleuve toujours jeune abondent en débris du passé. L'imagination relève et repeuple ces demeures féodales. On se demande: "Où sont-ils, nos aieux guerroyants, au bras de fer, au front d'airain, mais au coeur de tendresse et de foi?"

Dieu dut être clément à ces générations simples et fortes qui rachetaient l'ignorance de l'esprit par la piété de l'âme.

(à suivre)

LE SÉNATEUR BELCOURT

(suite de la 1ère page)

d'Education d'Ontario, que M. Lacasse a prononcé avec une réelle émotion. Le sénateur Lacasse est vice-président de l'Association et il a partagé les travaux de M. Belcourt.

En terminant l'orateur déclara: "Me serait-il permis d'entretenir discrètement l'espiir que celui qui prendra sa place (à M. Belcourt) dans cette Chambre, sera un homme de coeur, de volonté, de justice et de foi comme celui que nous pleurons, et de dévouement aux mêmes causes."

Voici le texte du discours de M. le sénateur Gustave Lacasse:

Doyen des sénateurs d'Ontario

"Je désire me joindre aux Sénateurs qui m'ont précédé pour honorer la mémoire de ceux de nos collègues qui nous ont quittés pour toujours depuis la dernière session et déposer l'hommage de mes profonds regrets et de ma cordiale sympathie sur une tombe qui m'est particulièrement chère, celle de celui qui était dans cette Chambre le doyen des sénateurs de ma province.

"Je ne voudrais pas répéter inutilement les paroles qui viennent d'être si éloquemment exprimées à son sujet par mon Honorable Chef et par ceux qui l'ont suivi.

"Je n'ai pas l'honneur d'appartenir à la "génération" du Sénateur Belcourt, à cette pleiade d'hommes éminents qui firent avec lui leur ascension rapide dans la vie publique de notre pays et dont la plupart, grâce à Dieu, sont encore avec nous. Mais j'eus le privilège de partager certaines des responsabilités et certains des devoirs de ce collègue défunt et de m'associer à ses travaux sur un champ d'action où se joua le sort de la race française en dehors de la province de Québec. En échange de sa confiance et de son amitié je lui donnai mon affection et mis à son service mon entière loyauté. Je veux dire à cette Chambre, composée de collègues qui apprécièrent eux-mêmes en maintes occasions la parfaite honorabilité du Sénateur Belcourt, son acharnement au travail, ses qualités de grand juriste, son dévouement au bien-être et à la prospérité du peuple canadien dans une atmosphère de justice et de bonne entente mutuelle, je veux déclarer à cette Chambre, dis-je, que même après sa mort, je conserve cette même affection et cette même loyauté .

Un chef

"Je ne me rappelle pas sans émotion le jour solennel où j'entrai dans cette Chambre pour la première fois et fus présenté par ce vénérable ami. Je ne cessai dès lors de la considérer comme mon chef naturel. Représentant à ses côtés l'élément minoritaire franco-ontarien dans le Sénat canadien, je serai probablement celui qui regrettera le plus son absence au milieu de nous.

"Pour toujours, en effet, sa douce, aimable et sympathique voix s'est tue et ses sages conseils ne viendront plus encourager, inspirer et même tempérer, à l'occasion, mes humbles efforts parlementaires.

"La vie du Sénateur Belcourt fut une vie d'indéfectible dévouement aux causes dont il avait le triomphe à coeur. Parmi ces causes, qu'il me suffise de mentionner celle de la survivance des siens comme groupe ethnique distinct dans ce vaste Dominion britannique. Il est maintenant passé dans l'histoire .

Son nom sera salué par les générations futures avec tout le respect que l'on doit à un honnête et brillant législateur, à un citoyen distingué à un vaillant patriote et a un grand chrétien, et aussi et surtout avec toute la vénération dont on entoure la mémoire d'un homme qui s'est dépensé au service d'une belle et grande oeuvre, celle de l'éducation. Son plus beau titre de gloire aux yeux de son "petit peuple" sera son infatigable et constante énergie à défendre ses droits, sa langue et ses traditions scolaires; et c'est précisément pour cette raison que j'ai voulu exprimer mes modestes remarques dans la langue qu'il consacra sa vie à défendre, langue qui tire ses origines des plus belles civilisations du monde, langue qui a droit de cité dans cette Chambre et sur chaque petit coin de notre immense terre canadienne.

Souvenir durable

"Et, maintenant, paix à ses cendres! . . . Oui, qu'il repose paisiblement, notre cher mort, dans la terre qui le vit naître, à laquelle il fut toujours fidèle et qui reconnait cette fidélité aujourd'hui en conservant sa dépouille mortelle dans son sein maternel pour toujours. Il est parti, mais le souvenir de ses qualités et de ses mérites demeure; son souvenir reste comme une noble inspiration et un exemple permanent devant les yeux de ceux qui viennent après lui, de ceux surtout sur les épaules desquels repose la lourde responsabilité de continuer son oeuvre.

"Me serait-il permis d'entretenir discrètement l'espoir que celui qui prendra sa place dans cette Chambre sera un homme de coeur, de volonté, de justice et de foi comme celui que nous pleurons, et de dévouement aux mêmes causes."

M. MEIGHEN

Le très hon. Arthur Meighen, leader du Gouvernement au Sénat, avait pris la parole au début de la séance pour faire l'éloge des sénateurs Willoughby et Belcourt, morts durant les vacances parlementaires. Les deux défunts, dit M. Meighen, étaient parmi les membres les plus importants du Sénat.

Le sénateur Willoughby a été leader de la Chambre, après avoir rempli des postes importants dans la vie publique du pays. Né en Ontario, il est allé s'établir dans l'Ouest où il a pris une part active à la vie juridique, industrielle et commerciale de cette partie du pays. Après avoir été chef du parti conservateur de la Saskatchewan, à la législature, il a été appelé au Sénat en 1917. Le défunt était modeste et retiré. Jamais il ne faisait preuve d'amertume ou de rancoeur.- La sûreté de son jugement le faisait priser de tous.

Quant au sénateur Belcourt, le très hon. M. Meighen fait remarquer qu'il a exercé pendant très longtemps, dans la vie publique du Canada, une influence considérable. L'orateur rappelle que M. Belcourt a été président de la Chambre des Communes, poste qu'il a rempli excellemment pendant plusieurs années. En 1907, il devenait membre du Sénat: il était entré au Parlement comme député en 1896

Le sénateur Belcourt avait reçu son éducation au séminaire des Trois-Rivières. Mais il était né à Toronto, par un hasard étrange et il a passé toutes les années actives de sa vie en Ontario.

Il a joué un rôle de premier plan dans notre vie publique. "Dans les sphères des querelles sur les droits raciaux, malheureusement trop fréquentes, dit M. Meighen, le sénateur Belcourt était à la tête. Je lui rends l'hommage que, dans les sphères où je suis entré en contact avec lui, il s'est toujours montré éminemment loyal.

"Le sénateur Belcourt a rendu de grands services au Dominion en général; son activité dans une variété presque infinie de domaines dépassait presque l'imagination et l'on ne peut donc s'étonner de la délicatesse de sa santé, laquelle finit par l'emporter en août dernier."

M. RAOUL DANDURAND

L'hon. Raoul Dandurand, chef de l'opposition, prenant la parole dit que, pendant les quinze annees qu'il a été au Sénat, le sénateur Willoughby commandait l'admiration de tous. "Il connaissait la littérature française comme les lettres et l'histoire anglaises". L'orateur rappelle la besogne accomplie par le sénateur Willoughby et d'autres avocats venus d'Ontario pour organiser les tribunaux de la Saskatchewan. Le défunt a toujours travaillé en vue de defendre les principes de la juris-prudence britannique. Son départ a causé une perte sérieuse au Sénat.

Le sénateur Dandurand rappelle que le sénateur Belcourt est né en Ontario et a reçu son education dans la province de Québec. "Il a été mon condisciple à l'université et nous sommes entrés au barreau de Montréal à peu près en même temps. Je me le rappelle venant m'annoncer qu'il allait s'établir dans un endroit de l'Ontario où jamais un avocat de langue française n'avait exercé encore sa profession. Il alla recevoir les titres voulus à Toronto; puis son habileté juridique lui valut une belle clientèle."

Parlant du rôle de M. Belcourt à la Chambre des communes, M. Dandurand dit qu'il y a montré comme partout un courage et une ténacité indomptables. "Il a été malade toute sa vie; des hémorragies l'abattaient continuellement; mais il défiait la mort parce que, m'a-t-il dit souvent, ses responsabilités étaient si grandes qu'il ne pouvait mourir et il continuait de vivre parce que le temps de partir n'était pas venu."

Le sénateur Dandurand dit que le sénateur Belcourt est devenu le chef de ses compatriotes quand le règlement 17 a été adopté en Ontario. Pendant 17 ans, il l'a combattu sans relâche, en public et dans les tribunaux. Il ne s'est retiré de la lutte qu'après avoir obtenu la formation de la Unity League à Toronto, société composée de gens influents et intellectuels de cette ville qui ont pris les armes pour la minorité. "A titre de conseiller, le sénateur Belcourt se tenait en correspondance avec eux et avec le premier ministre de l'Ontario. Enfin, il vit le jour de la victoire. Toujours il était animé de la conviction de son droit et jamais il ne blessait les sentiments de personne".

M. Dandurand rappelle qu'à titre de président du groupe canadien de l'Union interparlementaire, le sénateur Belcourt a assisté à de nombreuses réunions en Europe. Il a reçu l'Union parlementaire ici en 1925, après l'avoir convaincue d'y venir de Washington où elle était en congrès. Durant la guerre il était du groupe de parlementaires qui se rendirent en Europe et qui le choisirent comme leur porte-parole à l'Elysée, à Paris, auprès du président de la République française, qui depuis a souvent dit que le discours du sénateur Belcourt demeurera longtemps dans les mémoires françaises. Il assistait à la conférence des réparations tenue a Londres en 1924. Il y fit honneur au Canada et à lui-même.

Olive Robitaille demande $10.000

Olive Robitaille, par l'entremise de Westboro, Metcalfe et Unger, réclame dix mille dollars de compensation du Dr George Fenton pour blessures qu'elle aurait subies dans un accident survenu alors qu'elle voyageait dans l'auto du défendeur.

Pour fraude

Alfred Larocque, 41 ans, 82 rue Georges, s'est avoué coupable en cour de police ce matin d'avoir obtenu frauduleusement la somme de $21 de René Petitclerc. Il recevra sa sentence le 17. Larocque a negocié un chèque sans fondement.

DÉCÈS

LEMAY — Monsieur Telesphore Lemay, 85 ans, décedé le 13 octobre. Funérailles samedi à St-Charles à 8 h. La dépouille est exposée à 26 McKay.

NOUVEAU MEDECIN
A OTTAWA

Dr Horace-R. VIAU
M.D., L.M.C.C.

Médecine générale

Heures de consultation:
2 à 4 et 7 à 8 p.m.

156, rue St-Patrice R. 489

1ère CHUTE DE NEIGE À OTTAWA

La première chute de neige de la saison à Ottawa s'est produite tard hier après-midi et au cours de la nuit dernière. Hier après-midi, il est tombé de la neige pendant quelques minutes, et aux petites heures ce matin il en est tombé d'autre. En certains endroits, il y avait encore des traces de neige ce matin, mais sur les rues et trottoirs elle était fondue ou avait été emportée par le vent.

Le second procès de Seabrooke, la semaine prochaine

LA COUR PROCEDE AVEC LES TROIS AUTRES CAUSES CRIMINELLES AUX ASSISES D'AUTOMNE.

Tout indique que le second procès de William-George Seabrooke, accusé du meurtre de Paul-Emile Lavigne, en décembre 1931, ne commencera que la semaine prochaine aux assises d'automne de la Cour Supérieure d'Ontario, au palais de justice, rue Nicolas.

L'hon. juge Jeffrey préside aujourd'hui à l'un des trois autres procès criminels. Il s'agit d'une tentative de viol. Plutôt que d'enfermer le jury Seabrooke pour une fin de semaine, on aurait cru bon, par mesure d'économie, d'inaugurer cette cause lundi prochain.

Faits-Ottawa

Explosion de gazoline.

Un réservoir de gazoline a fait explosion de bonne heure hier soir sur la voiture d'un vendeur de pistaches et blé d'inde rôti à l'angle des avenues Burnside et Carruthers. Les pompiers du poste numéro II ont été appelés et ils maitrisèrent les flammes avant que la voiture soit brûlée.

• • •

Hangar en feu.

Les pompiers ont été appelés à deux reprises hier après-midi dans un hangar inoccupé à l'arrière des numéros 223-225 rue Chamberland. Des voisins avaient aperçu de la fumee vers une heure. Les pompiers du poste numéro 5 ne purent cependant y trouver aucune trace de feu. A 5 heures et 11 hier après-midi, les pompiers furent appelés de nouveau au même endroit. Cette fois, ils découvrirent un commencement d'incendie. Les flammes ont été maitrisées rapidement et les dommages furent légers. On attribue le feu à des enfants jouant avec des allumettes.

• • •

Stationnement illégal

En cour de police ce matin, un automobiliste a payé un dollar d'amende avec dépens pour stationnement illégal de son automobile. Il avait placé son auto dans une position angulaire sur l'avenue Mackenzie, et la machine occupait l'espace de deux automobiles. Le magistrat a critiqué sévèrement l'égoïsme de certains automobilistes et leur peu d'égard envers leurs confrères. Un autre automobiliste a payé 3 dollars d'amende avec dépens pour avoir négligé de stopper son automobile avant de franchir une intersection d'arrêt.

ARTHUR ALLAIN EST TROUVE COUPABLE

Arthur Allain, 24 ans, qui dit être domicilié sur la rue Friel, a été trouvé coupable en cour de police ce matin d'avoir volé un automobile appartenant à un employé de relai d'essence, sur la rue Kent. Il recevra se sentence jeudi prochain. Il est aussi accusé de cambriolage et cette cause a été remise à lundi.

René Poirier, 21 ans, 109 rue Nicolas, était aussi accusé du vol de cet auto, mais il fut libéré. Il avança un alibi. Les deux jeunes gens avaient déjà un dossier criminel. Poirier a été arrêté par le police à la suite d'une poursuite mouvementée faite par les officiers de la police d'Ottawa et qui prit fin dans la place Brantwood, à Ottawa-est. Allain fut arrêté par la suite. Ils nièrent tous les deux leur culpabilité.

Un élève du Collège St Alexandre à l'honneur

M. Roger Potvin, d'Ottawa, élu président à l'Ecole de Chimie.

L'Action Catholique publiait dernièrement les élections qui eurent lieu à l'Université Laval, Ecole Supérieure de Chimie. Tous les candidats ont été élus par acclamation

On relève, parmi les heureux candidats, le nom de M. Roger Potvin, d'Ottawa, élu Président. M. Roger Potvin est le fils de M. Adrien Potvin, traducteur au Sénat; il a fait ses études au Collège Saint-Alexandre, des Pères du Saint-Esprit, la philosophie comprise.

C'est un honneur pour son Alma Mater, ses parents et amis.

Les automobiles et la franchise

Les autos canadiens entreront-ils en franchise en Grande-Bretagne?

Bien qu'il soit rumeur que les automobiles canadiens seront inscrits sur la liste de libre-échange par la Grande-Bretagne, et bien que les manufacturiers du Canada semblent s'y attendre, les échelles tarifaires que le premier ministre Bennett a fait connaître en chambre ne contiennent pas de clause à cette fin. Le Canada a consenti à admettre en franchise les automobiles du Royaume-Uni, abolissant par là le droit de 15 pour 100 qui existait auparavant, mais les droits McKenna de 22 2-9 pour 100 ad valorem sur les automobiles canadiens et leurs parties sont encore en vigueur au Royaume-Uni. Le tarif britannique général sur les autos étrangers est de 33 1-3 pour 100 ad valorem.

Il est rumeur que le Canada sera récompensé pour avoir placé les autos sur la liste de franchise, mais on l'ignore encore.

Sous-amendement des progressistes

Il portera sur la réforme financière.

Les députés progressistes ont l'intention de présenter un sous-amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, apprend-on aujourd'hui. Ce sous-amendement demandera d'opérer la réforme financière dans une plus grande étendue que le demande l'amendement des libéraux.

Des usines prévues pour le Canada

C'est ce qu'on prévoit à la suite des changements tarifaires.

TORONTO, 13. (P.C.) — L'établissement d'usines au Canada par les industries anglaises et britanniques: voilà ce qu'entrevoit la commission industrielle de Toronto à la suite des changements tarifaires annoncés hier à Ottawa. Les manufacturiers des Etas-Unis trouveront pour faire la concurrence avec les produits de l'empire entrant en franchise, déclare H.-B. Keeley, gérant général de la commission, et e smanufactuiers angais trouveront nécessire d'étbir des usines pour maintenir leurs produits ici, et cela amènera plus tard l'établissement d'usines.

Félicitation est vainqueur

NEWMARKET, Angleterre, 13:—Felicitation d'Aga Khan, a été déclaré vainqueur cet après-midi à Middle Park à la grande course pour poulins de deux ans. Manitoba, de Lord Wollavington, qui arriva d'abord premier, fut ensuite mis de côté. Scarlet Tiger, de Lord Durham, arriva second, et Colt Mannering, de Giles Loder, arriva troisième.

LA COMMISSION DE RADIOPHONIE

La Commission Nationale de radiophonie entrera en fonctions à Ottawa le 29 octobre, apprendon aujourd'hui officiellement. Elle verra dès lors à organiser son personnel en vue de donner ses premières auditions aux environs de la Noël.

ELLE SUCCOMBE

WATERTOWN, N.-Y. (P.A.):—Mme Arthur O'Neil, 42 ans, 318 avenue Clemow, Ottawa, a succombé ici aujourd'hui aux blessures qu'elle subit hier après-midi dans un accident d'automobile près d'ici. Mme F. E. Fillion, d'Ottawa, a aussi été grièvement blesse dans le même accident.

3 résidants de la Capitale blessés aux Etats-Unis

WATERTOWN, N.-Y., 13. — Mme Arthur-E. O'Neil, 318, avenue Clemow, et Mme F.-E. Fillion, 567, rue Gilmour, Ottawa, ont été grièvement blessées hier après-midi lorsque leur automobile dérapa sur le pavé glissant et versa dans le fossé près de Burnville, à 3 milles d'ici. M. Arthur O'Neil, agent-acheteur de la compagnie E.-B. Eddy, qui conduisait l'auto n'a été que légèrement blessé.

Les trois résidants d'Ottawa revenaient de New-York, où ils avaient rendu visite à des parents. M. O'Neil perdit le contrôle lorsque l'auto dérapa sur le pavé limoneux. L'auto tourna trois fois sur l'ui-même. Mme O'Neil et Mme Filion étaient inconscientes lorsqu'elles furent transportées dans un hôpital de Watertown.

Mme O'Neil a subi une fracture du cou et son état est grave. Mme Filion souffre de graves blessures à la tête.

VICTOIRE RECLAMEE

SUMMERSIDE, I. P.-E., 13:—Le Dr J. F. MacNeill, libéral, réclame aujourd'hui la victoire par une voix de majorité, dans l'élection complémentaire du cinquième district de Prince.

THÉÂTRE FRANÇAIS

VOYEZ

La Bénédiction du Très Saint-Sacrement,
La Procession devant la Tribune,
Les Milliers d'Hommes et de Jeunes dans la Procession,
Les Milliers de Spectateurs,
Tous les Dignitaires de l'Eglise, les curés, etc., etc.

ÉCOUTEZ

Le Délégué Apostolique,
Le Choeur de Chant,
L'Orateur,
Les Nombeuses Fanfares, etc., etc.

Et ce sera votre dernière chance pour voir cette vue. Nous conseillons aux dames de venir à la matinée si possible, car nous sommes certains que tous les hommes viendront voir ce film.

M. OMER PAQUIN
Gérant du Théâtre Français, et populaire membre de la Société Holy Name.

M. Paquin a le plaisir d'annoncer la reproduction des vues officielles du

Grand Ralliement et de la Procession de la Société Holy Name

VENDREDI — SAMEDI — LUNDI — MARDI
Les 14, 15, 17, 18 Octobre

Matinée samedi, pour enfants, commençant à 10 heures du matin.

Cette vue est éducative pour les enfants et l'on prie les parents de leur permettre de venir voir cette vue. Ce théâtre est connu, comme vous le savez, pour le choix de ses vues appropriées aux enfants.

Goyette accusé de tentative de viol aujourd'hui

Clement Goyette, residant du canton de Nepean, subit actuellement son procès aux assises d'automne, présidées par l'hon. juge Jeffrey, sous l'accusation de tentative de viol sur une fillette.

Le colonel Keiller MacKay, procureur de la Couronne, a expliqué au jury la cause contre Goyette. Celui-ci aurait profité d'une cueillette de framboises pour commettre son délit sur une fillette de neuf ans.

Me Arthur Cluffe, assisté de Me Lionel Choquette, défend Goyette. Les jurés sont F.-X. Larose, W.-H. Magee, John Rice, Robert Granger, Gordon Martin, I.-O. Marcotte, William Munroe, George Wilson, R.-H. Pratt, M. Wallace, John-A. Taylor et F. W. Morgan.

La réorganisation libérale à Ottawa

ON TIENDRA ENSUITE LA REUNION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DE L'EST D'OTTAWA.

Le parti libéral est à se réorganiser dans l'est de la capitale en vue de tenir un ralliement monstre pour son assemblée annuelle. Les officiers de l'association libérale se sont réunis hier soir sous la présidence de M. H.-J. McNulty, à la salle Union St-Joseph.

On a lancé une campagne intense de recrutement. Le prix de la cotisation a été réduit de moitié pour permettre à tous les libéraux de s'inscrire d'ici l'assemblée annuelle.

Service rendu

L'officier William Thatcher de la police d'Ottawa, a réussi à localiser John Walsh-Allaire, qui était recherché par ses parents à Quebec qui voulaient lui apprendre la maladie grave de son père. Il était au refuge de la Légion Canadienne, et a pu se rendre à Québec au chevet de son père.

Mlle Dow déboutée de sa poursuite

ELLE RECLAMAIT COMPENSATION DE M. FREDERIC SIMONET POUR BLESSURES SUBIES LE 1er MAI.

L'hon. juge Jeffrey, siégeant aux assises d'automne, a débouté de sa poursuite avec dépens Mlle Dorothy-E. Dow, d'Ottawa, après qu'un jury eut décidé, cet avant-midi, que la demanderesse n'avait pas été blessée par suite de la négligence du défendeur, M. Frédéric Simonet, automobiliste de cette ville.

Il s'agissait des suites d'un accident d'automobile survenu le 1er mai dernier entre Perth et Ashton. La demanderesse et le défendeur perdirent connaissance lors de l'accident. Me O.-F. Howe occupait pour Mlle Dow et Me George-F. Henderson, C.R., pour le défendeur.

DON AUX POMPIERS

La Toronto General Trust Corporation a fait parvenir aux pompiers d'Ottawa au nom de la succession George-H. Rogers, un chèque de 25 dollars en reconnaissance du bon travail des pompiers lors de l'incendie qui ravagea le rez-de-chaussée des appartements Devonshire, avenue Laurier-ouest, le 24 septembre. Le don sera placé au fond de bénéfice en maladie des pompiers.

VINCENT HAUGHIAN

L'état de Vincent Haughian, chauffeur de taxi qui a été grièvement blessé samedi soir dans un hold-up à Eastview, est un peu meilleur aujourd'hui, nous apprennent les autorités de l'hôpital de la rue Water.

La police cherche encore en vain l'auteur du lâche attentat.

UN BUREAU DE MARCHES

Un bureau de marchés, en vue de donner une direction au commerce agricole prévu entre le Canada et le Royaume-Uni, sera proposé en chambre des communes, à la suite des accords entre les deux pays, déposés hier au parlement.

Création d'une Chaîne de champs d'atterrissement

Une diversion assez considérable d'achats canadiens des Etats-Unis au Royaume-Uni sera, croit-on, le résultat de la mise en vigueur des accords de la conférence impériale. Les experts en commerce sont à préparer des estimations en vue de déterminer dans quelle étendue le commerce avec les Etats-Unis sera affecté.

Cette soi-disant réduction d'octrois

UNE DEPUTATION VA INTERVIEWER LE PREMIER MINISTRE HENRY.

TORONTO, 13 (P.C.):—Une députation nombreuse de diverses villes s'est rendue aujourd'hui auprès du premier ministre Henry pour protester contre une soi-disant réduction future dans les octrois du gouvernement aux maisons d'éducation technique. Le premier ministre n'a rien dit de précis mais a déclaré qu'on faisait une enquête en vue de rajuster les octrois entre les académies et les maisons d'éducation technique. M. Cecil Bethune, d'Ottawa faisait partie de la délégation.

UN GROUPE D'INGENIEURS EST PARTI AUJOURD'HUI DANS CE DESSEIN.

Le premier groupe d'ingénieurs royaux du Canada, qui doit poser les premiers jalons des terrains d'atterrissement d'après le nouveau mode de secours au chômage et par là créer une route aérienne transcontinentale au pays, est parti aujourd'hui pour la région de North Bay, où on construira un champ d'atterrissement. Il y en aura une chaine entre Ottawa et Winnipeg. On en fera autant des Provinces Maritimes à Montréal et de Lethbridge, Alberta, à Vancouver par route de la Passe aux Corbeaux.

Lorsque ce travail sera terminé, le Canada aura une des lignes aériennes de communication les plus importantes de tout l'Empire.

VENTE D'ECOULEMENT
DE MARCHANDISES

Un grand événement de vente d'une importance capitale pour tous les acheteurs économes. Nous avons été trop optimistes et avons acheté trop de vêtements d'automne. Il nous faut faire quelque chose. Il nous est impossible de garder cet assortiment pour une autre saison; conséquemment, il nous faut le solder. Pour nous assurer un prompt écoulement, nous offrons les plus bas prix depuis bien des années, en plus des sensationnelles conditions de—

Manteaux pour Dames
Collets de fourrure, et poignets joliment garnis. Toutes les nouvelles teintes populaires au choix.. Toutes les grandeurs. Prix de Vente d'Ecoulement de Marchandises .. ..
14.95 Pas de Paiement a Compte
Autres Manteaux à $25.00 et $35.00

Robes pour Dames
Un splendide assortiment de chics robes pour dames, comportant les plus nouveaux coloris et styles d'automne. Toutes les tailles. Prix de Vente d'Ecoulement de Marchandises
2.95 Pas de Paiement à compte
Autres Robes, $5.50 et $7.95

Robes pour Dames
Styles de bureau! Robes d'après-midi! Genres de soirées! Vous trouverez un abondant assortiment de conceptions votre convenance. Chics manches poufées — nouvelles encolures hautes--touches de lingerie — en les plus nouvelles teintes et les plus récents tissus d'automne. Voyez celles-ci durant cette Vente à
9.95 ET PLUS
PAS DE PAIEMENT A COMPTE EXIGE.

Pas de Paiement à Compte
PAS D'INTERET
PAS DE FRAIS DE CREDIT
si acquitté suivant les arrangements. Rappelez-vous, vous choisissez des vêtements pour vous et toute la famille, et pour les emporter sans payer un sou à compte — et ce qui plus est, VOUS FAITES VOS PROPRES CONDITIONS.

MANTEAUX
pour Fillettes
Chauds et élégants. Plusieurs sont joliment garnis de fourrure. Des manteaux que vous vous atendriez de payer beaucoup plus cher. Toutes les tailles. Prix de Vente d'Ecoulement,
4.95
D'autres à 5.95 et 7.95

ROBES
Un bel asortiment de Robes d'Automne pour fillettes. Prix.
1.95 ET PLUS

Épargnez votre Comptant
Achetez à Crédit

VOICI UNE OCCASION POUR ECONOMISER SUR VOTRE NOUVEAU
Paletots d'Hiver pour Hommes
14.50 ET PLUS
Pas de Versement à Compte.

Aubaines exceptionnelles ! Les personnes désirant épargner de l'argent viendront de bonne heure pour profiter de cette offre sensationnelle!

Pas de versement à compte, et vous avez tout le temps voulu pour acquitter le paiement.

Paletots pour Hommes
Paletots qui se vendaient antérieurement jusqu'à $25.00. Un bel assortiment de styles, et toutes les tailles, bruns et gris Oxford. Prix de Vente d'Ecoulement,
9.50 Pas de Versement à Compte
D'autres à 12.95—14.50.

Complets pour Hommes
Complets 2-Pantalons pour Hommes et Jeunes Gens, dans les teintes de brun, marine et gris oxford. Toutes les tailles. Prix de Vente d'Ecoulement de Marchandises . . .
14.50 Pas de Versement à Compte
D'autres à 19.95—25.00—29.00

Paletots pour Garçons
Vous serez surpris à la vue des aubaines dans ce groupe de Complets pour Garçons, joliment confectionnés de tweed durable dans les teintes grises et brunes. Toutes les tailles dans l'assortiment. Prix d'Ecoulement de Marchandises . . . .
2.95 Pas de Versement à Compte

Un vaste assortiment de Complets Bleu Marine pour Garçons, à des bas prix exceptionnels. Achetez aujourd'hui un complet au garçonnet et faites vos propres conditions.

Téléphone: Rid. 2662 L. FINE Limited 183 Rue Rideau

Tous les achats sujets à l'approbation de notre Service de Crédit.